



PAUL SÉBILLOT

---

LES  
JOYEUSES HISTOIRES  
DE BRETAGNE

LES  
JOYEUSES HISTOIRES DES PÊCHEURS JAGUENS  
CONTES ET AVENTURES COMIQUES  
CONTES D'ANIMAUX — LES FABLIAUX  
SERMONS NAÏFS ET FACÉTIEUX

DEUXIÈME MILLE

---

PARIS  
BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER

EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR  
11, RUE DE GRENELLE, 11

---

1910



LES JOYEUSES HISTOIRES

DE

BRETAGNE

PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

TRADITIONS POPULAIRES

Contes populaires de la Haute-Bretagne: <i>Contes des paysans et des pêcheurs; Contes des marins.</i> Bibliothèque-Charpentier .....	3 vol.
Contes des Landes et des Grèves. Rennes, H. Caillière.	1 vol.
Contes de terre et de mer. Illustré. Charpentier.....	Épuisé.
Littérature orale de la Haute-Bretagne. Maisonneuve.	1 vol.
Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. Maisonneuve.....	2 vol.
Coutumes populaires de la Haute-Bretagne. Maisonneuve.....	1 vol.
Petite légende dorée de la Haute-Bretagne. Illustré. Nantes, Collection des Bibliophiles bretons.....	1 vol.
Légendes locales de la Haute-Bretagne. Tome I : <i>Le Monde physique</i> ; Tome II : <i>Le peuple et l'histoire.</i> Collection des Bibliophiles bretons.....	2 vol.
Gargantua dans les traditions populaires. Maisonneuve.	1 vol.
Le Blason populaire de la France (en collaboration avec HENRI GAIDOZ). L. Cerf.....	1 vol.
Contes des provinces de France. L. Cerf.....	1 vol.
Littérature orale de l'Auvergne. Maisonneuve.....	1 vol.
Contes espagnols. Illustré. Charavay.....	1 vol.
Légendes, croyances et superstitions de la mer. Bibliothèque-Charpentier.....	2 vol.
Le Folk-Lore des pêcheurs. Maisonneuve.....	1 vol.
Les Coquillages de la mer. Maisonneuve.....	1 vol.
Les Travaux publics et les Mines. Illustré. Rothschild..	1 vol.
Légendes et curiosités des métiers. Illustré. Flammarion.	1 vol.
Le Folk-Lore de France. Tome I : <i>Le Ciel et la Terre</i> ; Tome II : <i>La Mer et les Baux</i> ; Tome III : <i>La Faune et la Flore</i> ; Tome IV : <i>Le Peuple et l'Histoire.</i> Guilmoto.....	4 vol.
Le Paganisme contemporain chez les peuples celtolatins. O. Doin.....	1 vol.

POÉSIE ET THÉÂTRE

La Bretagne enchantée, poésies sur des thèmes populaires. Maisonneuve.....	1 vol.
Les Paganismes champêtres.....	Épuisé.
La Mer fleurie. Lemerre.....	1 vol.
La Veillée de Noël, pièce en un acte (Odéon, 1898-1899). Stock.....	1 vol.

PAUL SÉBILLOT

LES

JOYEUSES HISTOIRES

DE

BRETAGNE

LES  
JOYEUSES HISTOIRES DES PÊCHEURS JAGUENS  
CONTES ET AVENTURES COMIQUES  
CONTES D'ANIMAUX — LES FABLIAUX  
SERMONS NAÏFS OU FACÉTIEUX

DEUXIÈME MILLE

PARIS

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER

EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR

11, RUE DE GRENNELLE, 11

1910

Tous droits réservés

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

*10 exemplaires numérotés sur papier de Hollande*

## PRÉFACE

---

Dans la plupart des innombrables livres que l'on a écrits sur la Bretagne, ses habitants sont représentés d'ordinaire comme des gens à part, mystiques, rêveurs, superstitieux à l'excès, mélancoliques jusqu'à la tristesse, obsédés par l'appréhension du surnaturel et de l'inconnu, hantés par le souvenir des morts et la peur des esprits de l'autre monde.

De Chateaubriand à nos jours, des voix, parfois éloquentes et charmeuses, ont si souvent répété cette conception romantique et pittoresque, qu'elle a fini par être presque toujours regardée comme inséparable de la Bretagne; elle a suggestionné les écrivains, et en conséquence ils ont peint le Breton qu'on pourrait appeler livresque, celui auquel ils ont habitué les lecteurs. La réalité n'est pas aussi simple; à considérer sans

parti pris l'homme armoricain, à l'étudier sans tenir compte des idées préconçues, on s'aperçoit qu'il est aussi complexe, aussi divers que la péninsule où il vit.

Sans doute celle-ci a des beautés étranges, sauvages jusqu'à l'épouvante, mais elle présente aussi et plus fréquemment des parties agréables et fertiles, des plaines et des coteaux verdoyants. Si son ciel, comme celui de la plupart des pays de l'Ouest, est souvent gris et sans éclat, il n'est pas rare de le voir d'un bleu délicat, vibrant, un peu enveloppé, mais d'une harmonie qui séduit l'œil des artistes et réjouit ceux qui aiment la nature. A côté des falaises abruptes, déchirées et chaotiques, sur lesquelles la mer semble se ruer comme à un assaut, on rencontre, souvent à de petites distances, des baies au sable fin et presque doré, qui prennent la forme quasi-circulaire des golfes d'Italie les plus réputés. Aux jours clairs, la mer, doucement ridée par des vagues légères, y est bleue, d'un bleu plus azuré, plus doux et plus harmonieux que celui de la Méditerranée.

Ces contrastes se retrouvent dans les récits populaires; les âmes et les êtres de l'autre monde y jouent un grand rôle, avec une intensité de fantastique et même d'horreur macabre qu'on ne rencontre guère

dans les autres pays, et l'on comprend qu'ils aient exercé, surtout sur les poètes, une certaine séduction.

Mais si curieux, si intéressants qu'ils soient au point de vue des idées, ils n'occupent qu'une place relativement restreinte dans le trésor légendaire de la Bretagne, l'un des plus riches qui existent; elle ne peut être comparée à celle qu'y tient le monde merveilleux, plus varié, plus poétique, plus aimable. Sans compter les saints locaux de la Légende Dorée bretonne, tout un peuple de fées, de sirènes, d'enchanteurs, des tribus de petites divinités indigènes, dont on montre parfois la résidence, y évoluent à côté des nains, korrigans ou lutins, de formes étranges, et parfois un peu caricaturales, malins, astucieux, espiègles, et qui s'amuse à la plaisanterie et même à la farce.

A ce point de vue, ils correspondent à une des modalités du caractère breton; les rustiques de ce pays sont loin d'être les personnages un peu lugubres et mystiques qu'on s'est plu à représenter. Si l'on excepte ce qui a trait aux choses de la mort, le paysan de Bretagne n'est pas triste; on peut même dire qu'il est parfois assez jovial. Lorsque j'habitais la Cornouaille, j'ai été maintes fois témoin de la gaieté et de la bonne humeur

des Kernevotes (Cornouaillais). J'ai vu, au bord de la mer, en plein été, des femmes qui venaient de couper du blé ou de lier les gerbes, se mettre à danser, sous le soleil ardent du milieu du jour, en chantant des airs joyeux. En d'autres contrées, et c'est presque la règle en Haute-Bretagne, la plupart des travaux en plein air se font gaiement; on chante, on pousse des exclamations modulées, on échange des plaisanteries. Aux veillées, les contes qui obtiennent le plus de succès sont ceux où domine l'élément comique; les calinotades de Jean le Diot et de ses congénères, les ruses du Fin Voleur y sont aussi goûtées que l'héroïsme de Jean Sans Peur, les aventures des Belles persécutées, les gestes puissants ou gracieux des fées de la terre ou du rivage, ou les séductions des dames de la mer.

Les récits dont le merveilleux est absent, ou dans lesquels il n'intervient d'ordinaire qu'à titre épisodique, charment leurs auditeurs de tout âge autant que ceux dont il constitue le ressort essentiel. On ne les raconte pas seulement aux veillées, mais aussi en pleine campagne, lorsque les laboureurs ou les faneuses s'asseyent à l'ombre pour se reposer, et à bord des bateaux pêcheurs ou des navires qui voguent en plein Océan, entre

le ciel et l'eau. A la maison, ils délassent les fermiers occupés le soir au coin du feu à de menus ouvrages, les fileuses et les ménagères, les pêcheurs qui préparent leurs engins avant d'aller en mer. Les bonnes femmes les disent aux enfants pour les faire tenir tranquilles au logis et aussi parfois pour leur donner une sorte de leçon de morale en exemples.

Ainsi que l'indique son titre, le présent volume se compose uniquement de récits comiques ou facétieux, alors que dans mes cinq autres recueils ils ne forment que des sections, comprenant en tout une cinquantaine de numéros. Je me suis efforcé de les reproduire avec fidélité; mais l'écriture ne peut rendre entièrement la mimique des conteurs, leur accent si varié, leurs intonations parfois si réjouissantes. Il en est qui sont, à juste titre, réputés dans le voisinage pour l'abondance de leur répertoire et pour leur talent de diseurs. Ils ne sont pas du reste insensibles à cette petite gloire locale, et tout en conservant la trame traditionnelle des contes, et surtout le dialogue qui est pour ainsi dire consacré, ils les brodent un peu et, par leurs inflexions, ils leur communiquent un attrait particulier, ainsi que font, à la scène, les bons acteurs, auxquels plusieurs

de ces rustiques pourraient, toute proportion gardée, être comparés.

Je n'ai pas admis dans ce recueil les contes où se trouvent des gauloiseries un peu fortes, tout en regrettant presque de ne pouvoir y publier certains récits qui, par l'énormité de la plaisanterie et parfois par leur comique, peuvent être mis en parallèle avec les nouvelles les plus drôlatiques de nos anciens conteurs.

En ce qui concerne les irrévérences, assez vénielles du reste, à l'égard de la divinité ou de ses ministres, je n'ai pas éprouvé le même scrupule. Leur naïveté et leur bonhomie leur enlèvent d'ailleurs tout caractère d'impiété ou même de fronde, et ceux qui les racontent n'y voient aucun mal. Il se rencontre bien des traits de ce genre dans quelques-uns de mes contes, publiés il y a près de trente ans, que des prêtres de ma connaissance trouvaient très réjouissants, et dont parfois ils répétaient devant moi, en souriant de bon cœur, des passages entiers, surtout ceux où dialoguent les braves pêcheurs ou leurs compagnes.

Je puis citer à ce sujet un témoignage écrit, extrait d'un article paru en 1890 dans un journal de Saint-Malo, sous la signature de M. Albert Bourdas, son rédacteur en

chef : « Lors des débuts du *Vieux Corsaire* M. Paul Sébillot m'avait autorisé à servir à mes lecteurs quelques-uns de ses contes, et ces charmantes légendes du *Clos Poulet* n'avaient pas peu contribué au succès de ma petite feuille. Un jour, je donne *Le Bon Dieu de Saint-Jacut*, histoire d'une naïveté toute primitive où les bons « Jéguins » sont pris sur le vif. Le lendemain, je reçois une lettre à peu près conçue en ces termes : « Jusqu'ici, je lisais avec plaisir votre journal, mais j'ai des filles, et vous comprendrez que je ne puis les exposer à lire des impiétés pareilles à celles qu'a expectorées votre ami Sébillot, dont les premiers contes étaient réellement jolis.... » J'étudie à fond mon *Bon Dieu de Saint-Jacut*, très naïf sans aucun doute ; mais je n'y puis découvrir la moindre impiété, et à des dîners de prêtres auxquels j'ai souvent assisté autrefois, j'en ai entendu d'autrement fortes, dont les plus timorés étaient les premiers à rire... La poste suivante heureusement m'apporta un autre pli où je pouvais lire : « Votre charmant *Vieux Corsaire* vient me retrouver au Mans où j'étais allé voir ma fille, et c'est en l'attendant au parloir que je me suis délecté dans *Le Bon Dieu de Saint-Jacut*. Madame la supérieure m'a trouvé me tordant encore,

et, ma foi, je lui ai lu le conte, et *Le Vieux Corsaire* sera lu demain en plein réfectoire, et l'abbesse veut même le montrer aussi à Monseigneur qui doit venir la visiter prochainement. »

Je n'ai point composé ce volume pour soutenir une thèse paradoxale; je me suis borné à réunir et à classer les contes que j'avais recueillis, en choisissant ceux qui plaisent le mieux aux paysans et aux pêcheurs, parce qu'ils y trouvent un comique qui correspond à leur mentalité, et qui est parfois très réel. A ce point de vue ils constituent, si le mot ne paraît pas trop ambitieux, une sorte de document psychologique, que les lecteurs pourront lire sans fatigue et même, je pense, avec quelque plaisir. Ils jugeront sans doute que mes compatriotes sont souvent des gens de bonne humeur, et qu'à côté de la Bretagne rêveuse, mystique, triste et sombre qu'on a peinte si fréquemment, il y a aussi « la Bretagne qui rit<sup>1</sup> ».

12 avril 1910.

1. C'est ce titre que portera un prochain volume qui sera surtout ethnographique.

## I

LES JOYEUSES HISTOIRES  
DES JAGUENS



## LES JAGUENS

Les Jaguens, ou pour parler comme les gens du pays, les Jéguins, sont les habitants de Saint-Jacut-de-la-Mer, commune maritime de l'arrondissement de Dinan (Côtes-du-Nord). Saint-Jacut est l'orthographe officielle, mais on prononce Saint-Jagu, Saint-Jégu, et plus encore Saint-Jaïgu.

Cette commune se compose de deux parties inégales; l'une, peuplée de cultivateurs et d'un petit nombre de marins, ne diffère pas sensiblement de celles du voisinage; elle ne se rattache au véritable Saint-Jacut que par un isthme sablonneux assez étroit. Quand on l'a franchi on arrive à l'Isle; c'est ainsi que les habitants appellent la partie maritime qui, sans cette bande sableuse, serait en effet une île véritable.

C'est là que se trouve le bourg, où vivent sept à huit cents habitants, en grande majorité pêcheurs. Il y a une cinquantaine d'années, il conservait encore toute son originalité, et la plupart des maisons étaient anciennes ou présentaient une disposition que l'on rencontre en d'autres villages maritimes, mais avec une fréquence moindre qu'à Saint-Jacut. L'agglomération était en longueur, et, à cause du vent, beaucoup de maisons avaient pignon sur rue, la façade au midi, tournant le dos à la brise froide et violente du nord; à la suite de la première, les quatre ou cinq qui la suivaient sans interruption, formaient une sorte de cité, avec des cours devant,

qui étaient presque communes; sur les façades séchaient des filets, et souvent des morceaux de raie placés sur des cordes se boucanaient au soleil, pendant que des essaims de mouches bourdonnaient autour; leur odeur qui ne semblait pas gêner les indigènes, répugnait aux étrangers, et même aux pêcheurs des autres petits ports. Ainsi qu'on le verra, ceux-ci font parfois allusion dans leurs récits comiques à la puanteur de ces raies. Rues et ruelles étaient plus malpropres que dans les autres villages côtiers; des tripailles de poisson gisaient sur le sol, et en plusieurs endroits, des amas de coquillages vides craquaient sous les pieds des passants.

Pendant longtemps les Jaguens sont restés à l'état d'isolement; ils ne se mariaient guère qu'entre eux. Certains noms de famille étaient portés par plus de cent individus; aussi l'usage des *signories* ou sobriquets était devenu une nécessité; les percepteurs de Ploubalay étaient même obligés de les relater sur les rôles des contributions, afin de pouvoir se reconnaître au milieu de contribuables, dont huit ou dix parfois avaient les mêmes noms et les mêmes prénoms.

Jusqu'à une époque assez récente, les Jaguens n'ont eu que des rapports peu fréquents avec leurs voisins. Ils avaient conservé des mœurs et des coutumes particulières, qui se sont peu à peu modifiées, et qui tendent à disparaître depuis que les jolies grèves de la presqu'île sont fréquentées par des baigneurs.

C'est vraisemblablement à ces façons de vivre différentes, à cet isolement qui faisait des Jaguens une sorte de petite tribu à part, qu'il faut attribuer le blason considérable dont ils sont gratifiés. De Cancale à Saint-Brieuc, ils sont les héros de toutes les

histoires facétieuses, de toutes les *calinotades*; leur réputation s'étend même dans l'intérieur des terres, et à bord des Terre-neuvâts et des navires de guerre, les équipages où se trouvent des Bretons de la Manche racontent les joyeuses histoires des Jaguens. Le terme *Jaguensetés* était même devenu à Dinan et dans quelques villes d'un usage assez courant pour désigner des récits facétieux dont un naïf est le héros, qu'il soit Jaguen ou originaire de tout autre pays<sup>1</sup>. Je crois cependant que c'est un néologisme postérieur à la publication de mes contes, il y a une trentaine d'années.

Le nombre de ceux que j'ai recueillis est considérable, et encore la plupart proviennent d'un seul village<sup>2</sup>.

Dans les contes de Jaguens, le dialogue est toujours en patois quand ce sont eux qu'on y fait parler; ceux qui les racontent ont soin de conserver les tournures de phrases qu'ils leur attribuent, et ils imitent, en le chargeant, l'accent un peu chantant des Jaguens, ce qui ajoute encore au comique, parfois très réel, de ces contes.

On retrouve ailleurs des parallèles de plusieurs

1. A Saint-Cast on qualifiait parfois de « couyonades » de Jaguens ces récits comiques.

2. En dehors de ceux qui figurent dans le présent volume, j'en ai publié dans : *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, p. 243-251; *Contes des Marins*, p. 257-288; *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 253-256; *Méline*, t. II, col. 464-475; *Contes des Landes et des Grèves*, p. 288-296.

Les Jaguens n'ont pas le privilège des histoires facétieuses, quoique les leurs figurent parmi les plus originales et les plus comiques : Saint-Maixent, Villedieu-les-Poëles, Les Martigues en France, Gotham en Angleterre, Donau en Prusse et maints autres, le partagent avec eux. Cf. H. Gaidoz et PAUL SÉBILLOT, *Blason populaire de la France*, 1884; W. CLOUSTON, *The book of noodles*, Londres, 1888.

d'entre eux. Il en est toutefois qu'on n'a pas, je crois, jusqu'ici rencontrés autre part. Les voisins des Jaguens prétendent que ce sont les anciens de Saint-Jacut qui les ont inventés, et qu'ils sont les premiers à les raconter et à en rire.

Ce serait une preuve d'esprit, dont ils sont bien capables. Le Saint-Jacut d'à présent compte parmi les communes les plus instruites du littoral, et nombre de bons officiers de la marine marchande en sont originaires.

Il est vraisemblable que certaines des histoires facétieuses dont les Jaguens sont les héros ne datent pas d'hier; le trait du poissonnier qui annonce à Henri IV le fait historique de la reprise de Dinan, non sur les Anglais comme dans le conte, mais sur les Ligueurs, était peut-être raconté peu de temps après cet exploit.

Les trois récits que j'ai fondus, en leur donnant une tournure un peu plus littéraire, dans le premier numéro de ce recueil, sont les seuls qui aient une date; relativement ancienne, à peu près certaine. Mon compatriote, l'aquafortiste Alfred Briend qui m'en a raconté deux, les tenait de son père, né en 1799, et de son grand-oncle, médecin à Matignon, dont la naissance se plaçait vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, et tous deux connaissaient sans doute, depuis leur prime jeunesse, ces facéties qui ne sont pas d'ailleurs oubliées dans le pays.

## I

## LES JAGUENS EN VOYAGE

Au temps où le fils de la grand'mère de la grand'mère de ma grand'mère n'était pas encore en culottes, les Anglais s'emparèrent de Dinan, et les Français étaient bien marris de voir cette forteresse au pouvoir des étrangers. Les Malouins vinrent pour reconquérir la ville, et, profitant de l'obscurité de la nuit, aidés par les habitants, ils escaladèrent les remparts, chassèrent de partout la garnison anglaise, et quand le jour se leva, ils étaient complètement maîtres de Dinan.

Les Malouins, bien joyeux de leur victoire, résolurent d'envoyer quelqu'un à Paris pour porter l'heureuse nouvelle au roi de France. Parmi ceux qui avaient contribué à reconquérir la ville, se trouvait un pêcheur de Saint-Jacut : en conduisant son âne chargé de poisson, il avait rencontré la colonne malouine; et comme, en ce temps-là, les Jaguens n'aimaient point les Anglais, il s'était joint aux assaillants, et avait,

l'un des premiers, grimpé à l'assaut des remparts : quand on demanda un homme de bonne volonté pour aller à Paris, ce fut lui qui se présenta.

— J'irai ben, ma, dit-il; j'ai un âne qui connaît les chemins aussi ben la nuit que le jour.

Le chef des Malouins remit au poissonnier une lettre pour le roi de France, lui donna des provisions pour la route, et même un peu d'argent; et le Jaguen, enfourchant son âne, prit le chemin de Paris, où il arriva après un voyage de quelques jours.

Quand les Parisiens virent le poissonnier dont l'accoutrement leur était inconnu, s'avancer dans les rues monté sur un âne, ils le regardèrent curieusement, et ils finirent par le suivre, en riant de sa monture et de son étrange costume, et les femmes se mettaient aux fenêtres pour voir le Jaguen qui continuait sa route sans se déconcerter. Il s'arrêta pourtant et leur dit :

— *Braves gens, vous n'aviez vantiez (peut-être) point veu d'âne diqu'à (jusque) cette heure : le mien est issu de germain du sien qui portit Notre-Seigneur Jésus-Christ quand il entrit à Jérusalem. C'est un bon âne, qui marche de net comme de jou', et qui braït, quand il est en jeu, comme eune douzaine de chantres. Mais au lieu de me regarder comme les chiens quand un*

*évêque passe, vous feriez ben mieux de me dire éioù que reste le Ré.*

Les Parisiens se mirent à rire; l'un d'eux prit l'âne par la bride, et le conduisit dans la direction du palais du roi, où ils ne tardèrent pas à arriver, suivis d'une foule nombreuse comme une procession. Le Jaguen voulut entrer dans le Louvre, mais le factionnaire qui gardait la porte lui barra le passage, et lui dit :

— On n'entre pas.

Mais le Jaguen ne se déconcerta pas pour si peu, et il criait à tue-tête :

— *Si fait, j'enterrerai! je sé venu de Dinan tout à l'esprès pour parler au Ré, et, par ma ja de conscience, je li parlerai.*

L'âne de son côté se mit à braire comme pour appuyer les paroles de son maître, et le bruit arriva aux oreilles du roi, qui se montra à la fenêtre et fut bien ébahi en apercevant le Jaguen entouré de cette grande foule de peuple.

— Que veux-tu, mon brave homme? lui demanda-t-il.

— *Je viens de Dinan en Bertangne tout à l'esprès pour parler au roué de France : si vous le kneussez, (connaissez) dites-li que je sé là.*

— C'est moi qui suis le roi : qu'on laisse passer ce brave Breton.

Le Jaguen descendit de son âne et le confia à la sentinelle en lui recommandant d'en avoir

bien soin, puis il entra au Louvre, où bientôt il se trouva en présence du roi de France. Il ôta respectueusement son bonnet et lui dit :

— *Sire, j'avons prins Dinan!*

— Cela ne se peut! s'écria un des généraux; c'est un fou ou un mauvais plaisant qui veut se moquer de vous.

— *Vère*, répondit le Jaguen sans se déconcerter, et en regardant fixement le général, *stici le sara vantiez* (peut-être) *micux que ma qui y étas!*

Le roi rit beaucoup de la répartie du Jaguen, et il lui demanda des détails sur cet important fait d'armes. Le Jaguen lui raconta comment les Malouins avaient surpris les Anglais pendant la nuit, et les avaient chassés de la ville; puis il remit au roi la lettre du capitaine des Malouins qui confirmait de point en point son récit.

Le roi de France fut bien joyeux d'apprendre que les Anglais n'avaient plus sa bonne ville de Dinan, et il dit au messager :

— De quel pays es-tu, mon ami?

— *Je sé natif de Saint-Jaigu, sire.*

— Saint-Jégu? où est-ce?

— *Kneuss'ous* (connaissez-vous) *l'Ebihen!*

— Non.

— *Kneuss'ous l'Isle?*

— Non.

— *Kneuss'ous la Houle Cosseu?*

— Pas davantage.

— *Kneuss'ous Nerput?*

— Non.

— *Et quaï qu'ous kneuss'ez don! je ne sarrions vous dire éioù qu'est Saint-Jégu. Mais c'est-è ici la maison du bon Dieu, que n'en n'y baït ni n'en y mange?*

Le roi de France se mit encore à rire; il ordonna à l'un de ses officiers de conduire le Jaguen à la cuisine du château et de lui servir un repas copieux; mais le bonhomme, avant de s'y rendre, demanda qu'on mit son âne à l'écurie devant un bon râtelier rempli de foin, et il alla lui-même s'assurer que son fidèle compagnon ne manquait de rien.

L'officier le mena à la cuisine, et le fit asseoir devant une grande table de chêne: on plaça devant lui du pain blanc, des assiettes remplies de viandes douces et une bouteille de vin. Il demanda du cidre; mais dans tout le palais et les environs, on ne put lui en trouver un seul pot. Et, en versant du vin, le Jaguen grommelait entre ses dents :

— *Le monde sont ben menteurs tout de même: i disent qu'i n'y a de tout à Paris, et n'en n'y trouve pas sieurement eune pau' goutte de cid'e!*

Cependant il mangea de grand appétit, car il avait faim, et il ne faisait aucune attention aux serviteurs qui le regardaient d'un air étonné.

Cependant à son déjeuner le roi de France avait parlé du Jaguen qui était venu annoncer la reprise de Dinan, et le fils du roi eut envie de le voir. Il était encore jeune, et comme tous les petits garçons de son âge, il se plaisait à se faufiler dans les cuisines, parce que les bonnes lui donnaient des friandises, et qu'elles lui racontaient toutes sortes d'histoires. Quand il arriva à la cuisine, il se mit à considérer le Jaguen qui n'était point habillé à la mode de Paris, et il tournait autour de lui comme s'il avait été une bête curieuse. Ce qui l'intriguait surtout, c'étaient les longs poils roux qui, pareils à des soies de cochon, couvraient ses jambes nues, et il lui vint à l'idée de tirer dessus pour se divertir et pour s'assurer s'ils tenaient bien à la peau. Il se glissa sous la table, et le Jaguen, au moment où il était tout occupé à manger, sentit qu'on lui tirait brusquement une touffe de ses poils. Il fit une grimace horrible, et fut sur le point de jurer; toutefois il se retint et se contenta de se reculer un peu. Mais le jeu plaisait à l'enfant, qui recommença une seconde fois à tirer sur les poils, et plus fortement que la première; le Jaguen se leva brusquement de table et s'écria :

— *Ah! petit goujas! si tu n'étais pas l'fils de ton père, queue mornife (calotte) que je te foutras!*

Le dauphin fut si ébahi de cette apostrophe,

qu'il alla s'asseoir tout penaud dans un coin et laissa le Jaguen achever tranquillement son repas.

Quand il eut fini de manger, on le conduisit devant le roi qui lui donna une bonne bourse, pleine d'écus de six livres bien luisants. Le Jaguen le remercia de son mieux, en lui disant que si jamais il passait par Saint-Jacut, il lui ferait manger du poisson meilleur que celui qui va sur la table des évêques.

Il remonta ensuite sur son âne, et sortit tranquillement du Louvre, accompagné d'une escorte de gens d'armes qui lui firent la conduite jusqu'à une lieue de Paris.

Il accomplit heureusement son voyage de retour, et dès qu'il fut arrivé à son pays natal, il acheta un beau bateau carré tout neuf, fit recouvrir sa maison en ardoises, et devint même propriétaire de plusieurs sillons de terre dans les environs du village, ce qui lui donna une grande considération dans le pays, où on avait coutume de l'appeler *l'homme qui a parlé au Ré*.

\* \* \*

De temps en temps, surtout dans les beaux soirs d'été, les Jaguens venaient s'asseoir autour de l'homme « qui avait parlé au Ré », et ils se faisaient raconter les incidents de son voyage,

la grandeur de la capitale de la France, la magnificence du palais du Louvre, toutes choses dont les Jaguens n'avaient pas idée; ils lui faisaient aussi dire comment le roi de France lui avait donné des preuves sonnantes de sa générosité, et ce n'était pas là la partie la moins intéressante du récit du poissonnier. En réfléchissant bien à tout cela, les anciens pensèrent qu'il était de l'intérêt de Saint-Jacut d'envoyer une députation au roi de France pour lui offrir des poissons : ils songeaient que leur présent serait bien accueilli, et que sans doute le prince se montrerait généreux. Et quand leur résolution eut été prise, il fut décidé qu'on mettrait de côté, pour être offertes au roi, les plus belles pièces de poisson qui seraient prises à la prochaine marée.

Les pêcheurs consentirent volontiers à ce que désiraient les anciens; mais, quand l'un d'eux trouvait dans ses filets un magnifique bar ou un beau turbot, il ne manquait jamais de lui découvrir des défauts : il était trop petit ou trop long, ou pas assez poissonné, de sorte que le pêcheur, au lieu de mettre de côté pour le roi les belles pièces qu'il prenait, les gardait pour lui et allait les vendre aux armateurs de Saint-Malo ou aux bourgeois de Dinan.

Un jour cependant un des grands bateaux à voile carrée alla tendre ses filets au large des

pêcheries, et ceux qui le montaient, pensant qu'il était temps de voir si on avait pris quelque chose, se mirent à tirer le filet hors de l'eau. Il paraissait si lourdement chargé, que tout l'équipage vint pour aider à le ramener à bord, et, pressant une pêche miraculeuse, on décida d'un commun accord que ce que contenait le filet serait pour le roi.

Quand, après avoir réuni leurs efforts, ils parvinrent à le faire sortir de l'eau, ils aperçurent, à travers le clapotis transparent des vagues, des fers qui brillaient :

— *Dieu me damne, mon fû, s'écria le patron, 'est un païsson ferré; i' sera pour le Ré, et s'i n'est pas content, i' sera ben difficile!*

Mais quand le filet émergea tout à fait le long du bord, au lieu du magnifique poisson que les Jaguens s'attendaient à voir, ils aperçurent le cadavre gonflé d'un vieil âne qui, peu de jours auparavant, s'était trop aventuré sur les pentes glissantes des falaises, et était tombé à l'eau. Les Jaguens firent la grimace et rejetèrent le vieux baudet dans la mer : chacun promit de ne point parler du « païsson ferré », de peur des quolibets; mais il est probable que le secret ne fut pas gardé par tous les pêcheurs, puisque l'aventure est venue jusqu'à nous, et qu'elle a même donné naissance à un proverbe.

Cependant, le coup de filet n'avait pas été

mauvais, et quand le vieil âne en fut ôté, on y vit des bars de belle taille, des turbots et des rougets, et l'équipage décida que, si les anciens le voulaient, tout ce poisson serait pour le Roi.

Les anciens pensèrent que c'était là un présent convenable, et les Jaguens qui pouvaient prétendre à l'honneur d'aller à la cour mirent leurs chapelets dans un chapeau, afin que le sort désignât ceux qui accompagneraient le précieux poisson. Huit premiers chapelets, retirés du chapeau, furent reconnus par leurs propriétaires, et par les autres, et l'on décida que les huit hommes élus par le sort formeraient l'ambassade.

Le poisson fut enveloppé d'orties et de feuilles de fougères, et mis bien au frais dans une manne, puis les anciens et les huit députés s'assemblèrent de nouveau pour chercher le moyen le meilleur, le plus sûr et le plus prompt, de faire parvenir la bourriche au roi de France. La proposition de la porter à pied, et à dos d'homme, fut tout de suite rejetée comme peu pratique; et comme il n'était pas possible, sans de grands et longs détours, de se rendre à Paris en bateau, l'assemblée décida qu'on attellerait à une charrette l'âne du Grand Cangnard, qui était d'une force peu commune, que les huit Jaguens monteraient à bord, et que, pour faciliter la course, et montrer que les Jaguens

étaient des gens de mer, et non des gars de métairies, la charrette serait gréée en carré, et que le patron en prendrait le commandement. Cette idée conquit tous les suffrages et fut accueillie par des applaudissements unanimes, ce qui n'a rien de surprenant; car personne n'ignore que les Jaguens sont les seuls des habitants des côtes dont les bateaux soient gréés en carré, et les anciens se disaient judicieusement que, dès que la charrette arriverait en vue de Paris, tous les Parisiens ne manqueraient pas de s'écrier en l'apercevant :

— Voici les Jaguens qui viennent nous voir!

On se mit tout de suite à l'œuvre : le mât fut placé dans un trou percé au milieu de la charrette, et assujéti au moyen de forts cordages attachés aux deux côtés : on s'assura que la voile manœuvrait bien, et à l'un des brancards on accrocha un grappin. La manne fut arrimée bien au frais, on embarqua des miches de pain, de la raie salée, un baril de cidre cœuru, et les huit Jaguens désignés par le sort embrassèrent leurs parents, demandèrent la bénédiction aux anciens, et s'embarquèrent dans la charrette.

Le patron prit en main les guides de l'âne, et quand les matelots eurent hissé et bordé la voile, il cria : « *A Dieu vat!* »; l'âne se mit aussitôt en route, et les habitants de Saint-Jacut, rangés à l'entrée du village, suivaient du regard



la charrette à voiles qui emportait leur ambassade.

\* \* \*

Au commencement du voyage, la route était droite et peu raboteuse ; la voile était gonflée par le vent qui soufflait de la manière la plus favorable, et l'âne n'avait point à tirer, mais simplement à porter la charrette qui, étant bien arimée, ne le fatiguait point. Mais le vent ne tarda pas à fraîchir, la route décrivait des zig-zags dans lesquels la manœuvre devenait difficile, et une rafale de Norouâs, qui vint soudainement gonfler la toile, aurait fait chavirer la charrette si le patron n'avait vivement commandé à son équipage d'amener la voile.

Quand la manœuvre eut été accomplie, on se remit en route et le patron s'assura que l'aussière du grappin, qui filait le long du brancard en passant par la bride de l'âne, fonctionnait facilement.

Il y avait longtemps qu'ils avaient perdu de vue le clocher de Saint-Jacut, et il était près de midi quand le patron avisa à tribord un grand champ de lin fleuri : il paraissait bleu comme la mer, aux jours calmes et purs de l'été, et une brise légère qui soufflait, faisait onduler les fleurs qui frissonnaient comme les vagues quand il vente frais et que la mer est, comme on dit « fleurie ».

— *Dieu me damne, mon fû, s'écria le patron, v'là la grande mé salée : si je prenions un bain?*

— *Vère, vère (oui), répondit l'équipage; jetons l'ancre.*

— *Mouille!* commanda le patron.

Le matelot qui était à l'avant laissa filer l'aussière, et le grappin mordit la terre à peu de distance du champ de lin. L'âne fit quelques pas, semblable à un bateau qui a encore de l'erre, puis se sentant retenu, il s'arrêta.

Les Jaguens descendirent de la charrette, et, après s'être déshabillés, ils entrèrent dans le champ, et se mirent à nager à travers le lin bleu qu'ils traversèrent; ensuite ils revinrent à l'endroit où ils avaient laissé leurs habits. Ils commençaient à se rhabiller, lorsque l'un d'eux eut un scrupule :

— *Dieu me damne, mon fû, dit-il, j'allons nous compter pour vâ (voir) si n'y arait point-z-eu quequ'un à se naye (noyer).*

Le patron fit ranger ses hommes, et il commença à compter :

— *Ta et ma, ça fait iun, et li deux, et li tras, quat'e, cinq, six, sept.... Par ma sa, mon fû, je crais qu'il en manque iun. Je recommence. Ta et ma, ça fait iun, et li deux, et li tras, quat'e, cinq, six, sept....*

Le patron se gratta l'oreille et dit :

— *Je sommes partis huit, et je ne trouve que*

*sept. F en a eu iun à se naye. J'allons retourner le queri* (chercher).

Ils allaient retourner dans la *gran mé salée*, quand l'un des Jaguens eut une idée :

— *Je nous sommes vantiez trompés dans not' compte; v'là eune taupinée fraîchement boutée: mettons chacun un daïgt dedans, et n'en verra après cambien qué n'y a de trous.*

Quand cette opération fut accomplie, on vit huit doigts bien marqués sur la taupinière, et les Jaguens, persuadés qu'il ne manquait personne, se mirent à manger en devisant joyeusement, et en appréciant fort les mérites du cidre que contenait leur baril.

Ils se rembarquèrent ensuite dans leur charrette, le grappin fut levé, le patron prit les guides, cria : « *ADieu vat!* » et l'équipage s'avancça gaiement sur la route de Paris, à ce qu'il croyait du moins. Car, pendant qu'ils se baignaient et prenaient leur repas, l'âne avait senti derrière lui des chardons; il n'avait pu résister à l'envie de les goûter et s'était retourné bout pour bout, entraînant le grappin. Les Jaguens n'y avaient pas pris garde, et on les eût bien étonnés en leur disant qu'au lieu de se diriger vers Paris, ils revenaient simplement à Saint-Jacut : cependant parfois ils ne pouvaient s'empêcher de remarquer que le pays ressemblait considérablement aux environs de leur village natal.

Ils finirent, la journée étant chaude, par s'assoupir peu à peu, et quand ils s'éveillèrent, le jour était déjà bas. Le patron, qui venait de se réveiller, se frotta les yeux, et apercevant au loin des maisons, il dit :

— *Dieu me damne, mon fû, Paris n'est point si biau que le monde disent; mais l'là n'est vantiez qu'un faubourg.*

Cependant ils continuaient d'approcher, et les femmes de Saint-Jacut qui, de loin, avaient reconnu la charrette et l'âne, étaient sorties de leurs maisons pour venir au devant de leurs hommes, et les Jaguens, en les apercevant, disaient :

— *Dieu me damne, mon fû, n'en dit bien que toutes les femmes s'entersemblent; celles d'ici sont tout drait pareilles à ielles de Saint-Jaigu.*

Quand les Jaguines furent arrivées auprès de leurs hommes, elles entourèrent la charrette; elles se jetaient au cou des voyageurs et les embrassaient, et les Jaguens, qui ne les reconnaissaient pas, disaient :

— *Dieu me damne, mon fû, je sommes asteur à Paris: on nous avait ben dit vra en contant que les femmes de Paris étaint d'effrontées qui se jettent su' le monde sans les connaître.*

Cette histoire était jadis très populaire à Dinan et à Matignon.

## LES SAINTS VIVANTS

Au temps jadis, où les poules pissaient dans un bassin, les Jaguens voulurent avoir des saints vivants ; car ils se disaient entre eux :

— *Par ma fa, mon fû* (par ma foi, mon fils), *si les saints qui sont dans not'e église n'étaient pas morts, je leur demandérions de prier l'bon Dieu de nous faire prenre du païsson ; mais que qu'tu veux lous dire ? i' sont sourds et muets. I' nou' en saurait qu'araint d's oraïlles pour ouï, et eune langue pour deviser* (parler). *Par ma fa, mon fû, i' nous faut faire eune quête, et quand j'arons de qua, j'irons en acheter à Saint-Bérieu.*

Il fut décidé que deux des anciens iraient dans chaque maison quêter pour acheter des saints vivants. Quand ils eurent réuni une somme suffisante, ils partirent pour Saint-Brieuc, accompagnés des trois plus anciens de la paroisse.

En arrivant à la ville, les Jaguens demandaient à tous les passants où demeurait le vendeur de saints, et on les conduisit chez un sculpteur.

— *Par ma fa, mon p'tit fû*, lui dirent-ils, *j'en avons dans not' église des saints, mais 'est des saints qui sont morts, et tant qu'à acheter, j'en voulons qui saint* (soient) *vivants, qui saraint nous ouï et prier l'bon Dieu d'nou' envoyer du païsson : v'la quasiment tras ans, mon p'tit fû, que je j'n'avons presque ren prins.*

Le sculpteur voyant qu'ils n'étaient pas trop fins, leur répondit :

— Mes amis, je n'ai pas pour le moment de saints vivants, mais revenez dans quinze jours, j'en aurai.

Voilà les Jaguens bien contents.

— *Mon p'tit fû*, lui dirent-ils, *dans quinze jou's je r'vienrons ; j'en prenrons bien cinq ou six, mais i' n'faura point en promett'e à d'aut'es qu'à nous.*

Au bout de quinze jours, ils retournèrent chez le sculpteur, qui leur dit :

— Mes amis, j'ai aujourd'hui des saints vivants ; ils sont dans cette boîte ; mais il ne faudra pas l'ouvrir avant d'être arrivés dans votre église ; car les saints, qui ne sont pas contents d'être enfermés, s'échapperaient, et vous ne pourriez les rattraper.

Les Jaguens, bien contents, remercièrent le sculpteur et lui donnèrent deux cents francs, puis ils partirent pour Saint-Jacut. Arrivés à moitié route, il y en eut un qui dit :

— *Par ma fa, mon fû, ouvrons la bouëtte pour vâ un p'tit les saints-là.*

— *Non fait, mon fû,* répondirent deux des Jaguens, *faut pas l'ouvri, l'esculteur a dit qui fauyait attenre à être dans not' église.*

Mais les trois autres avaient tant d'envie de voir les saints, qu'ils ouvrirent malgré tout la boîte, et les souris que le sculpteur y avait enfermées s'échappèrent. Les Jaguens coururent après, mais elles étaient plus lestes qu'eux, et elles se sauvèrent dans un puits qui était près de la route ; les deux plus jeunes disaient :

— *Par ma fa, mon fû, v'là ce que c'est de n'pas voulaï nous craire : nous v'là bien parés asteure (maintenant) ! j'avons perdu nos saints vivants, et cor dépensé not'e monnâs (argent) !*

— *Ne vous démenez pas tant, mes p'tits fûs,* répondirent les vieux Jaguens ; *i' sont dans l'pu (puits), j'allons descenre les quéri.*

Les Jaguens se prirent par les pieds et par les mains, de façon à former une sorte de chaîne, et ils descendirent dans le puits. Compère Jacques qui touchait à la surface de l'eau, disait :

— *Par ma fa, mon fû, je n'les trou'e (trouve) point, Dieu me danse, mon pauv'e compère André ; je n'les trou'e point, les saints vivants !*

Cependant celui qui était resté sur le bord du puits et dont les bras supportaient le poids de ses

quatre compagnons, commençait à se lasser, et il disait :

— *Par ma fa, mon fû, mon pauv'e compère Jean, la poignée m'échappe, je largue poignée.*

— *Copie (crache) dans tes mains, mon p'tit fû,* lui répondit compère André, *copie dans tes mains, tu païsseras mieux après !*

Compère Désiré cracha dans sa main, et les quatre Jaguens tombèrent dans le fond du puits et s'y noyèrent, à l'exception de celui qui avait voulu attendre à être dans l'église pour voir les saints vivants ; l'autre était compère Désiré.

Tous deux se mirent en route en disant :

— *Par ma fa, mon fû, 'est l'bon Dieu qui l'za punis ; i's n'seraïnt pas nayés s'i's avaint attendu à êt'e dans l'église. V'là ce que 'est de ne pas voulaï craire le monde p'u savant qu'sai.*

Quand les Jaguines apprirent que leurs hommes s'étaient noyés dans le puits, elles en eurent d'abord beaucoup de chagrin ; mais au bout de trois jours, elles se réjouissaient et disaient :

— *Par ma fa, mon fû, les saints vivants s'en allaint dans l'Paradis, et nos hommes qu'avaint voulu y aller aussi les aront sieuvis (suivis).*

Conté en 1883, par Louis Macé, de Matignon, menuisier, âgé de quarante-quatre ans.

Il était une fois à Saint-Jacut un meunier qui avait un âne, et tous les soirs il l'attachait avec une longue corde auprès de son moulin, afin qu'il pût paître tout à son aise.

En ce temps-là il y avait aussi à Saint-Jacut des moines qui allaient la nuit dans les champs pour y voler ce qui se trouvait à leur convenance. Une nuit qu'ils retournaient à l'Abbaye après une abondante cueillette, ils virent l'âne qui paissait au pied du moulin, et ils se dirent :

— Il faut prendre cet âne pour porter notre butin, et, quand nous n'en aurons plus besoin nous irons le vendre.

— Bien, dit le supérieur; mais pour qu'on ne s'en aperçoive pas, tu vas, dit-il à un des moines, te mettre à la place de l'âne, attaché comme lui, et quand le meunier viendra, tu lui diras que tu avais été changé en âne et que ton temps est fini.

A deux heures du matin, le meunier eut besoin de son âne, et il sortit pour le prendre;

mais à sa place il vit au clair de lune un moine.

— Qui est là? cria-t-il.

— Votre âne, répondit le moine d'un ton de pénitent.

— *Par ma fa, mon fû* (Par ma foi, mon fils), dit le meunier, *mon âne prêche* (parle) *don' asteure* (maintenant).

— J'étais condamné, dit le moine, à faire pénitence de mes péchés sous la forme d'un âne; mon temps est fini, et je suis redevenu moine.

— *Par ma fa, mon fû*, répondit le meunier, *tu peux t'en aller; j'nai pas affaire de ta; n'est pâ ta qui iras me queri* (chercher) *des pouchées* (sacs) *ni les porter-su' ton dos*.

Le moine retourna à son couvent; quand il fut jour, le meunier dit à sa femme :

— *Dis don', Félie, sais-tu ben, notrè âne! Hé ben! 'était un moine qu'était à faire pénitence en âne, et quand il la za zeue finie, il a été démorphosé<sup>1</sup> et est redevenu moine.*

— *Par ma fa, mon p'tit fû*, dit la femme, *j'étais ben en paine c'qu'il avait à batt'e si souvent d'la goule : 'est qui disait son bréviaire.*

Quand arriva l'été, les moines qui n'avaient plus affaire de l'âne allèrent pour le vendre à la foire de Plouër, et comme c'est le pays aux ânes, le meunier y vint aussi pour en acheter un. Lors-

1. Il a cessé d'être métamorphosé; à Saint-Cast, morphose veut dire métamorphose, et emmorphoser, métamorphosé.

qu'il vit celui que les moines avaient amené, il dit à sa femme.

— *Ergarde, Félic, Dieu me danse, mon fû, paraît que l' moine ara cor (encore) fait queuque bêtise, le v'la cor tourné en bourrique.*

En voyant un de ses voisins, il lui dit :

— *Par ma fa, mon fû, n'allez pas acheter une bête de même; n'est pas qu'o (qu'elle) ne vaut ren; mais en lieu d'eune âne, dans huit jou's, v'arez un moine à vol'e porte; ergardez-le: i' bat cor des lèvres, il est à dire son bréviaire.*

Pendant toute la foire, il resta auprès de l'âne, et quand il voyait quelqu'un s'approcher pour le marchander, il lui racontait les mêmes choses, de sorte que personne ne voulut l'acheter, et les moines furent obligés de le ramener à leur couvent.

Conté en 1883, par François Marquer, de Saint-Cast, qui l'a entendu conter à une dame de Dinard.

## IV

## L'ÂNE DU JAGUEN

Il y avait une fois, à Saint-Jacut-de-la-Mer, un vieux Jaguen qui avait récolté beaucoup de peaumelle (orge) et comme il en avait plus que sa provision, il dit à son fils :

— *Par ma fa mon fû (fils), André, comme j'avons p'us de peaumelle qu'i' n'ou' en faut, i' faudra aller venderdi en venre à Saint-Malo. Tu prendras l'âne de bon matin, mon p'tit fû, pour tâcher d'être rendu le premier, et toute l'argent sera pour ta.*

Le gars, en entendant cela, fut bien content, et, de peur de n'être pas rendu assez matin, il brida son âne le jeudi soir, puis lui mit la sachée de peaumelle sur le dos et l'attacha à la porte; quand il se réveilla le matin, il détacha son âne et partit. Mais, comme le baudet avait été toute la nuit sous la charge, il n'avait plus grand'force, car il était déjà fatigué et il n'était pas à mi-route qu'il n'en pouvait plus.

Alors le Jaguen, voulant délasser son baudet,

prit la sachée de peaumelle sur son dos et dit à son âne :

— *Par ma fa, mon p'tit fû, asteure (maintenant), que tu n'as p'us ren à porter, tu m'porteras toujours ben.*

Et il monta sur son dos. Mais le pauvre baudet, épuisé, tomba par terre et il ne pouvait plus se relever. Alors, le Jaguen se dit :

« *Par ma fa, mon fû, je vas êt'e obligé de descendre.* »

Et il descendit, puis il conduisit devant lui son âne qui n'avait plus que la force de se porter. Il finit pourtant par arriver à Dinan, car il s'était trompé de route et, au lieu d'avoir pris la route de Saint-Malo, il avait pris celle de Dinan. Il passa sur le port où il y avait des charpentiers qui travaillaient à construire un bateau, et des calfats qui faisaient fondre leur goudron ; il s'arrêta et leur dit :

— *Par ma fa, mon p'tit fû, je n'sais pas ce qu'a mon âne, je n'saras le faire aller, et i' n'a pourtant ren à porter, car, par ma fa, mon p'tit fû, j'ai été obligé de porter ma peaumelle, i' n'en pou'ait p'us.*

Comme il finissait de parler, un des calfats voyant qu'il n'avait pas l'air trop malin, lui dit :

— Puisque vous ne pouvez faire marcher votre âne, si vous voulez me donner cinq francs, je vais vous le faire aller mieux qu'il n'a jamais été.

— *Par ma fa, mon p'tit fû, j' veux ben; tenez, les v'là.*

Alors, le calfat, prenant du goudron bouillant avec une poche le lança au derrière du baudet, qui se mit à courir comme le vent, et le Jaguen, ne pouvant le suivre, revint auprès du calfat et lui dit :

— *Par ma fa, mon p'tit fû, mon âne court trop vite, je n' peux p'us le rattraper; par ma fa, mon p'tit fû, i' court mieux qu'ma et si vous vouliez m'faire courre mieux qu'li, je vous donneras eune autre pièce de cent sous.*

— Volontiers, dit le calfat en riant, tourne ton derrière.

Et il lui lança une « pocherée » de goudron bouillant, comme il avait fait à l'âne. Aussitôt le pauvre Jaguen se mit à jeter des cris, et à courir après son âne, qui avait déjà écrasé trois enfants et, quand on sut que le baudet lui appartenait, on le prit et on le mit en prison, et, s'il n'est pas mort, il y est encore.

Conté en 1883, par François Marquer, de Saint-Cast, âgé de seize ans.

LE PÊCHEUR QUI ENVOIE DES POISSONS A SA MÈRE

Il était une fois un pêcheur de Saint-Jacut qui était tout seul dans son bateau, et ne prenait point de poisson. Il en était très ennuyé et se disposait à s'en retourner lorsqu'il sentit quelque chose tirer sur son filet. Il le retira bien vite de l'eau; mais, au moment où il était prêt à l'embarquer, le poisson tomba à la mer et le pêcheur lui dit :

— Va t'en chez ma mère : elle t'attend.

Le poisson disparut comme l'éclair, et le pêcheur, qui n'était pas des plus fins, se dit : « Tiens, comme i' m'obéit ! par ma fa, mon p'tit fû, j'l'ai vu mettre le cap su' l'Isle, et i' n' s'ra pas long à y aller. »

Tout en pensant de la sorte, le pêcheur avait remis ses filets, et beaucoup de poissons vinrent s'y prendre. Au bout de deux heures, le bateau commençait à être chargé, et le pêcheur, n'ayant plus d'affare<sup>1</sup> se disposait à s'en aller,

1. D'appât.

quand il se dit, au moment de hisser la voile : « Par ma fa, mon fû, j'ai fait eune jolie pêche; mais comme la mé est basse asteure, je n' saras entrer au port du Châtelet, et j'aras trop lain à emporter les païssons su' mon dos dépès la Houle Cosseu<sup>1</sup> diquâ (jusqu'à) sez nous. Aussi bon l' s' envaie à ma mère; s'i' s'en vont aussi vite que l' premier, i' s'ront rendus avant ma à Saint-Jégu, et cor ma mère ara zu l'temps d' les ven' re. Allons, les païssons, allez sez la Manne<sup>2</sup>. »

Le Jaguen rejeta tous ses poissons à l'eau, puis il remit à la voile, et à mer haute, il put rentrer au port.

En arrivant chez lui, il vit beaucoup de poissons, bien plus qu'il n'en avait pêché, et il se dit :

« Par ma fa, mon fû, j'ai zu eune bonne idée de l's avai' envoyés à ma mère; en s'en rev'nant, i's ont ramené d' leux camarades do ieux (avec eux). »

Or la mère du pêcheur était marchande de poissons, et tous ceux qu'il voyait avaient été achetés par elle.

Le lendemain, il retourna à la pêche et prit encore beaucoup de poissons; comme la veille, il les rejeta à l'eau en leur disant d'aller chez sa mère, la Manne, à Saint-Jacut.

1. Port au nord de Saint-Jacut.

2. Surnom de la mère du pêcheur.



En rentrant, il demanda à sa mère où étaient les poissons qu'il lui avait envoyés.

— *Queux pàissons?* dit la bonne femme, *je n'en ai pas vu la quoue d'iun.*

— *Et ieux d'hier, tu l's as vus, pas vra!* dit le pêcheur.

— *Pas plus que les siens d'ané* (aujourd'hui). *J'avas acheté ieux d'hier, et ané, -la pitié est dans l'Isle, personne n'a prins d' pàissons.*

— *Par ma fa, mon fû, s'écria le Jaguen, v' là cent francs que j'perds dans mes deux marées. Hier et ané, j'ai jeté mes pàissons à l'iaue croyant qu'i s'raint v'nus ici; mais, mon p'tit fû, i' n' me couyonneront p'us, jamais je ne les rejette-rai à la mé.*

Recueilli à Saint-Cast, par François Marquer.

## VI

## L'HOMME QUI FAIT CHANGER LE VENT

Il y avait une fois un vieux pêcheur Jaguen qui, tous les jours, allait à la pêche dans un petit bateau. Souvent, pendant la marée, le vent changeait et il avait vent debout pour s'en revenir. Cela le contrariait beaucoup, car il était seul dans son bateau, et il était obligé, pour regagner le havre, de ramer ou d'attendre que le vent fût calmé.

Un jour qu'il avait vent debout pour se rendre sur les bancs poissonneux, il se mit à maugréer, puis il se rappela les conseils de sa bonne femme et dit :

— *Par ma fa, mon fû, la veille* (vieille) *m'a dit qu'i fallait pèrier l' bon Dieu pour que l' vent changerait, j' m'en vas l' pèrier d' sieute, pour vâ.*

Il s'agenouilla dans son bateau, et pria le bon Dieu de faire changer le vent; il changea en effet, et le Jaguen tout joyeux se mit à dire :

— *Par ma fa, mon fû, i' n'était pas trop tôt,*

mon bon Dieu, d'avai fait changer l' vent d' bout là; v'êtes un bon vieux zigue. Quand j' vous trou'rai, si j' vous reconnais, j' vous paierai eune moque (bol) de citre cœuru (de cidre généreux).

Il arriva bientôt sur le lieu de pêche, jeta son tangon à la mer et tendit ses lignes; aussitôt il vint du poisson mordre à son affare (appât), et il en prit tant qu'il voulut. Mais quand il hissa sa voile pour s'en aller, il avait encore vent debout. Il se mit alors à songer :

« Si l'bon Dieu n'avait pas fait changer l'vent, j'aras vent errière asteure (arrière maintenant); 'est ma bonne femme qu'en est la cause, mon p' tit fû; car si a (elle) ne m'avait pas dit de périer l' bon Dieu de faire changer l' vent, i s'rait cor au Nordée et j'aras bon temps pour m'en r'tourner dans le havre; à présent qu'il a viré au Surouàs, jamais je n' sé capab'e de r'bouquer (d'arriver). »

Tout en pensant à cela, le vieux pêcheur louvoyait toujours, et à force de courir des bordées, il finit par arriver dans le port. En rentrant chez lui, il dit à sa bonne femme :

— Par ma fa, mon fû, j'ai z eu ben du ma' à m'en v'ni' d'la pêche ané (aujourd'hui); 'est quasiment de ta faute; car j'avas vent debout pour aller; j'ai périé l'bon Dieu de l'faire virer, comme tu me l'avas dit, et il a viré tout d'sieute.

Mais j'étais tout cont' les Bourdiniaux, et j'n'en ai profité ni pour aller ni pour rev'ni'. J'avas pourtant promis d'li payer une moque de citre (cidre), i' m'a trompé; asteure je n' li donn'ras pas tant sieurement un verre d'iau.

— Qué qu' tu veux, mon pauv' bonhomme, dépée qu'il est mort, 'est son gars qui commande, et i' n'sait pas si ben c' qu'est bon à faire comme son pauv' bonhomme de père; 'était pour druger (s'amuser) qu'i' t'a fait tant d'ma' (mal). Si c'était cor not' pauv' bonhomme bon Dieu qui command'rait, n'est pas li qui s'amuserait à faire des tours ès païchoux.

— Qué qu' tu dis, veille diote, répartit le vieux pêcheur; 'est tout l'contraire; car, par ma fa, mon p'tit fû, 'est l'gars qu'est mort; par malheur ! car s'i' vivait cor, i' s'rait mèsé (déjà) p'us expérimenté que son vieux diot d'père; car tu sais ben qu'il est en éfense (enfance) de c' qu'il est vieux, et quand il est dans son diot (ses lubies), i' n' sait p'us c' qui' fait.

— T'as raison, dit la bonne femme; 'est l'vieux qui t'a fait du ma'; invoque eune aut'e fois l'grand saint Clément, mon p'tit fû; 'est l'grand saint-là qui gouverne la mé et l'vent, et i' vaudra vantiez (peut-être) mieux pour ta que not' bon Dieu.

— Par ma fa, mon fû, je crais, la veille, que tu hausses de tête (que tu affoles); tu as

*tourjous ben d'la fiance dans les saints-là? Par ma fa d'conscience, j'crairais p'utôt dans n'eune bonne moque de citre; a m' ferait p'us d' bien que tout l'monde-là que je n'kneus pas (connais pas). Donne-moi un sou, et j'men vas en baïre eune.*

C'est depuis ce temps-là qu'on dit en proverbe :

C'est comme les vieux Jaguens  
Qui n'croient pas p'us dans l'bon Dieu qu'dans les saints.

Conté en 1882, par François Marquer.

## VII

## GARGANTUA ET LES JAGUENS

Il y avait une fois un bateau jaguen qui venait de lever les rets aux Bourdineaux. Les Jaguens avaient pris un grand nombre de belles raies et ils étaient si contents de leur pêche qu'en ramant pour retourner à Saint-Jacut ils chantaient :

Ramons, légère, légère,  
Ramons légèrement.

Tout d'un coup ils virent un grand homme qui marchait dans la mer et se dirigeait droit sur eux. C'était Gargantua qui revenait de Jersey; il se pencha sur le bateau, prit toutes les belles raies, et les avala en moins de temps que vous et moi ne mettons à manger un *bernis* (patelle). Les Jaguens en étaient bien marris, et ils s'écriaient :

— *Par ma fa, mon fû, le vilain infame (gourmand), il a mangé tout ce que j'avions prins dans not' mort-iau (marée basse); je voudras, mon fû, qu'il en kerverait (creverait).*

Gargantua les entendit, et pour les punir de leur souhait, il avala le bateau et les hommes qui le montaient, puis il s'en alla. Les femmes des Jaguens, qui avaient vu Gargantua avaler leurs hommes, lui criaient, en courant après lui :

— *Par ma fa, mon p'tit fû, Gargantua, rendez-nous nos hommes!*

Mais comme il ne les écoutait pas, elles se mirent à courir après lui, et à le pincer et à le mordre. Gargantua en était bien marri, et pour se débarrasser d'elles, il alla au bord de l'eau et vomit le bateau et les Jaguens. Ils faisaient mal au cœur; mais les femmes se mirent à les laver de leur mieux, puis elles emmenèrent Gargantua à Saint-Jacut. Il y avait devant toutes les maisons tant de raies à sécher qu'il se bouchait le nez, et depuis il n'a jamais pu supporter la raie, tant il avait eu *donger* de celle des Jaguens.

Gargantua avait vomi les Jaguens et le bateau, mais les cailloux qui lui servaient de lest étaient restés dans son estomac, où ils avaient grossi. Comme il se rendait à Saint-Malo, il pensa aux raies des Jaguens; il eut mal au cœur et il vomit trois fois : la première fois, il rejeta un des cailloux; c'est l'île Agot; la seconde, il vomit Nerput, et la troisième, la pointe du Décollé.

En arrivant à Saint-Malo il était presque

mort de faim, et à son diner il mangea sept cent quatre-vingt-dix bœufs et but pareil nombre de barriques de vin.

Mais il avait toujours mal au cœur et, en retournant à Plévenon, il vomit le Grand-Bé et le Petit-Bé, qui sont dans la rade de Saint-Malo; avant d'arriver à Plévenon, il vomit le rocher de la Latte, puis il rentra chez lui. Mais, quinze jours après, il mourut parce qu'il avait mangé de la raie.

Conté en 1882, par Rose Renault, de Saint-Cast.

## VIII

### LA VISITE DE GARGANTUA A SAINT-JACUT

Il y avait une fois un homme qui était grand, grand, si grand qu'il dépassait tous les arbres de son pays, et il était gros comme un fût de vingt-cinq barriques pour le moins.

Il demeurait à Plévenon, près du cap Fréhel, et les Jaguens qui ne l'avaient jamais vu, souhaitaient vivement connaître ce géant, qu'on appelait Gargantua.

Lorsqu'il eut appris le désir des Jaguens, comme il était bon homme et complaisant, il arriva à Saint-Jacut pour se faire voir à eux. Mais ils furent effrayés à sa vue, et ils s'écrièrent :

— *Par ma fa, mon fû, sauvons-nous, v'là l'diab'e!*

Gargantua, qui croyait que les Jaguens se moquaient de lui, leva sa canne qui pesait trois mille livres, et en écrasa sept.

Les gendarmes vinrent pour prendre Gargantua, mais les Jaguens s'enfuyaient en criant :

— *Dieu me damne, mon fû, les chiens enragés sont dans l'Isle!*

Car à Saint-Jacut, on n'aime guère les gendarmes, et quand on en voit un de loin, tout le monde crie que les chiens enragés sont dans l'île.

Gargantua écrasa les gendarmes comme des pommes cuites, puis il partit pour s'en retourner à Plévenon.

Conté en 1882, par François Marquer.

## LES BATEAUX A VAPEUR ET LES JAGUENS

C'était dans les premiers temps où les bateaux à vapeur commençaient à naviguer. Il y avait à Saint-Jacut un pêcheur qui n'était pas des plus malins.

Un jour que son petit garçon travaillait aux champs, un navire à vapeur qui passait fit entendre sa trompe; et comme c'était la première fois que le garçon entendait un pareil bruit, il eut peur et courut à la maison pour en parler à son père. Le Jaguen suivit son fils, et comme en se rendant à son champ il passait près d'une pièce d'orge qui appartenait au maire, le *corne* se fit de nouveau entendre. Il eut peur à son tour en entendant ces mugissements, et il pensa que c'étaient ceux d'une grosse bête qui se cachait dans la peumelle (orge).

Le Jaguen n'était courageux que lorsqu'il avait son fusil; mais alors il n'avait peur de rien.

Il se hâta d'aller le prendre, et, après l'avoir

chargé, il sauta dans le champ de M. le maire, où il pensait que la bête était cachée. Mais il eut beau le parcourir en tous sens, il ne découvrit rien et brisa des tiges d'orge. Il se disposait à s'en aller, quand survint le garde-champêtre, qui lui dressa procès-verbal, et le pauvre homme dut payer chèrement le dommage qu'il avait fait.

Les autres Jaguens rirent beaucoup de sa mésaventure et ils se moquèrent souvent de lui.

\*\*\*

On raconte aussi que plusieurs Jaguens qui pêchaient aux Bourdineaux, près la pointe de Saint-Cast, ayant vu un bateau à vapeur qui marchait sans voiles et sans rames, en faisant du bruit et en lançant de la fumée, s'imaginèrent que c'était le bateau du diable, monté par Satan en personne; ils se hâtèrent de lever l'ancre et de chercher un refuge à Saint-Jacut.

Recueilli à Saint-Cast en 1879.

## SAINT HOUOHAOU

Naguère encore, lorsque les pêcheurs de Saint-Jacut et ceux de Saint-Cast se rencontraient sur les lieux de pêche, et qu'il y avait quelque différend entre eux à propos de la place occupée par les bateaux, de l'embrouillement des lignes, ou de tout autre motif, ils se renvoyaient réciproquement leurs sobriquets, les Jaguens traitant les Câtins de « petits jaunes, » à cause de la couleur de leur cirage, ceux de Saint-Cast les appelant « Houohaous ; » parfois ils finissaient par se lancer d'un bateau à l'autre quelques-uns des cailloux qui leur servaient de lest.

\* \* \*

On croyait ordinairement, même à Saint-Cast, que ce terme Houohaou était insultant, et voulait dire que les Jaguens aboyaient en parlant, comme les chiens. Il paraît que l'origine est tout autre, et qu'elle se rattachait à une sorte

de culte que les gens de Saint-Jacut rendaient à un rocher du Chevet de l'Isle, qui a un peu l'aspect d'une statue, et à laquelle ils avaient donné le nom de saint Houohaou.

Lorsque leurs bateaux passaient devant, les pêcheurs ne manquaient pas de se découvrir en disant :

Saint Houohaou,  
Donnez-nous du maquériau.

Il y avait une fois cinq Jaguens qui allaient se promener; ils aperçurent un champ de lin :

— *Dieu me danse*<sup>1</sup>, *mon fû*; *v'la la mé verte et bleuve, faut nous bangner.*

Ils se déshabillèrent et se mirent à nager à travers le lin; mais ils trouvèrent des chardons qui les piquèrent.

— *Par ma fa, mon petit fû*, s'écria l'un d'eux, *i' y a ici de monvais païssons; 'est vantiez des guigris* (vives).

Quand ils furent revenus près de leurs vêtements, ils se regardèrent et dirent :

— *Dieu me danse, mon fû, je n'étons brin mouillés : dis-je ma* (je pense) *que la mé verte et bleuve ne mouille point. Faut nous rebangner et nous mouiller du coup-là.*

Ils se remirent à la nage à travers le lin, et

1. Dieu me danse, est une atténuation de : Dieu me damne une des exclamations favorites des Jaguens.

quand ils arrivèrent dans le fossé, ils écrasèrent des mûres et s'égratignèrent avec les épines, de sorte qu'ils étaient tout rouges de leur sang et du jus des mûres.

— *Par ma fa, mon petit fû*, dirent-ils, *la mé verte et bleuve ne mouille point, mais la mé rouge mouille ténant* (beaucoup), *ielle.*

Quand ils furent rhabillés, ils se comptèrent.

— *Je commence*, dit l'un : *Ta et ma ça fait iun, et le compère Chino, deux, et le compère Jeannot, tras, et le compère Pierrot qui fait quat'e : éioù* (où) *qu'est le cinquième?*

— *N'est point de même, mon petit fû, qu'i' faut compter*, dit un autre : *ma et Chino, ça fait iun, et le compère Jeannot, deux, et le compère Pierrot, tras, et le compère Jacquot qui fait quat'e ; i' y en a cor un de maïns : Dieu me danse, mon fû, je ne sarions nous compter. Voul'ous m'craire, j'allons aller vâ un avocat.*

Ils allèrent chez l'avocat et lui dirent :

— *Bonjour à vous, monsieu l'avocat, j'avons prins un bain dans la mé verte et bleuve, et eun aut'e bain dans la mé rouge, et je crayons qu'i' y en a z-u un à s'adiring* (s'égarer); *j'étions cinq et je ne nous trouvons plus que quat'e.*

— Vous avez fait, dit l'avocat, bien de la route en peu de temps.

— *Un petit, monsieur*, répondit un des Jaguens, *voul'ous* (voulez-vous) *nous compter?*



— Je veux bien : vous êtes cinq. Mais où vous êtes-vous baignés ?

— *Dans la mé verte et bleuve ; ha'ous do* (venez avec) *nous, j'allons vous la faire vâ.*

Ils arrivèrent sur le bord du champ de lin, et pour faire voir à l'avocat comme ils se baignaient, ils se déshabillèrent et se mirent à nager. Mais celui à qui appartenait le lin les vit, et s'écria :

— *Ah ! les adlézi !* (Ah ! les sots !) ils ont charviré tout mon lin ; mais ils me le paieront.

Il fit passer les Jaguens en jugement et leur baignade leur coûta trois cents francs.

Conté en 1880, par François Marquer, de Saint-Cast.

## XII

## L'ÉPREUVE

Il y avait une fois une bonne femme de Saint-Jacut qui avait fait de beaux draps de lit, de brin sur brin : elle voulait être ensevelie dedans, et, pour les garder neufs, elle couchait sur la paille.

— *O (Elle) tient ben à ses draps de lit, disait son bonhomme ; si je mouras o ne m'en mettrait pas vantiez* (peut-être) *iun.*

Pour l'éprouver, il fit la mine d'être mort, après avoir recommandé à son compère le menuisier qui devait faire la *châsse*, de ne l'apporter que quand les prêtres seraient sur le point d'arriver.

Voilà le bonhomme étendu sans mouvement sur son lit, et les yeux fermés ; sa femme alla chercher une voisine pour l'ensevelir :

— *Je n'ai ren, dit-elle, pour cela ; j'ai ben des biaux linceux neufs, mais ce serait p'ché de les mettre dans la terre, pas vrâ ! J'ai eune veille seûne* (filet) *à haut, est-ce qui ne serait pas ben dedans ? Personne ne le verra.*

— Oui, dit la voisine, cela ne l'étranglera point, les mailles sont larges.

Voilà les prêtres qui arrivent, et la châsse en même temps ; ils dirent au menuisier :

— Est-ce que vous n'auriez pu l'apporter plus tôt ?

Le menuisier mit son compère dans la châsse, et cogna sur le couvercle deux ou trois pointes.

— *Adieu, mon pauv' bonhomme*, criait la femme en pleurant, *où vas-tu ?*

— *A la seune, veille rosse !* répondit le prétendu mort en faisant sauter le couvercle de la châsse.

Conté à Saint-Cast, en 1880, par Françoise Guinel.

## XIII

## LES JAGUENS QUI SONT POUR LE DIABLE

Il y avait jadis des Jaguens qui haïssaient leur recteur et ne faisaient qu'en dire du mal. Le dimanche à la messe, ils se plaçaient tous les uns à côté des autres et leur tenue n'était guère édifiante.

Un dimanche, le recteur monta en chaire, et fit un grand sermon où il disait que tous ceux qui avaient de la haine contre lui étaient pour le diable. « Oui, mes frères, ajouta-t-il, ils sont pour le diable, et tous ceux qui sont ses amis, l'eau bénite les brûle. »

Le dimanche suivant, il mit de l'eau bénite à chauffer et quand elle fut bien bouillante, il en remplit son goupillon et en faisant l'*Asperges*, il en arrosa tous ceux qui le haïssaient et qui étaient tous ensemble dans un coin de l'église. Les Jaguens, se sentant brûlés, jetèrent un grand cri et sortirent dans le cimetière, ayant tellement peur qu'ils s'imaginaient avoir le diable après leurs chausses.

Le lendemain, ils allèrent au presbytère demander pardon à leur recteur de tout le mal qu'ils avaient dit de lui.

— Hé bien! répondit le recteur, croirez-vous désormais ce que je vous dirai?

— *Vère, par ma fa, mon p'tit fû, monsieu l'recteur, je l'crairons ben; mais comme j'avon' pou (peur) d'êl'e cor pour le diab'e, ajettez-nous un p'tit d'iau bénite ès yeux.*

— Volontiers, dit le recteur, mais comme je suis sûr que vous n'êtes plus pour le diable, elle ne vous brûlera point.

Il les aspergea avec de l'eau bénite ordinaire, et, comme elle n'avait point été chauffée, ils la sentirent froide, et furent bien persuadés que désormais ils n'étaient plus pour le diable. Le lendemain ils allèrent à la pêche et apportèrent à leur recteur le plus beau poisson pris dans la marée.

Je tiens ce récit d'un indigène de Saint-Jacut.

## XIV

## LA PÊCHE DES JAGUENS

Au temps jadis, les Jaguens de Saint-Jacut-de-la-Mer étaient les gens les plus bêtes de la Bretagne. Ils se sont bien affinés depuis; mais on dit encore en proverbe : Bête comme un Jaguen.

Un jour, des Jaguens s'embarquèrent dans leur bateau pour aller pêcher au chalut; en passant le long de la côte de Plévenon, ils virent une belle pièce de lin toute fleurie, toute bleue, et que le vent faisait onduler, et comme ils n'avaient rien pris, l'un des pêcheurs s'écria :

— *Par ma fa, mon fû, ergarde don', Jacques, la belle mé', ergarde s'i' n'y a de jolis petits païssons qui sont à flot dessus! F'y arait vantiez (peut-être) du païsson dedans, faut débarquer no' chalut et y chaluter (draguer).*

— *Par ma fa, mon fû, dit André, débarquons.*

Ils se mirent à chaluter dans la pièce de lin, et ils prirent une belle perdrix qui couvait un nid, dans lequel il y avait quinze œufs.

— *Dieu me damne, mon fû, s'écrièrent-ils, le joli païsson, 'est un païsson à pleume : il a ponnu (pondu). Qué que j'allons faire de ses œufs?*

— *Faut les partager, dit André, j'les donnerons à nos femmes pour les couvrir et j'arons du païsson à pleume.*

— *Je les sépartagerons à Saint-Jégu; chalutons cor un petit, pisque la marée est bonne.*

Au second coup de chalut, ils prirent trois crapauds, quatre grenouilles et une couleuvre.

— *Ma fa, mon fû, dit Jacques, les belles grappes (crabes) et la belle congre à raies; faut nou' en aller, le chalut est éfoncé.*

En arrivant à Saint-Jacut, les pêcheurs partagèrent les œufs de perdrix et les donnèrent à leurs femmes en leur disant de les couvrir. Les femmes se mirent à couvrir de leur mieux, mais comme les œufs n'éclosaient point, elles les cassèrent, et les Jaguens disaient :

— *Par ma fa, mon fû, 'est dommaïge, si l's œufs avaint éclos, j'arions z-u du biau païsson à pleume.*

Conté en 1880, par Françoise Guinel, de Saint-Cast.

## LA PEAU DE L'ÂNE

Il était une fois un bonhomme qui avait deux ânes; un jour le plus vieux creva, et le bonhomme dit à ses gars :

— Allez écorcher le vieil âne; vous vendrez sa peau et vous aurez de l'argent pour boire.

— Nenni, répondirent-ils, il pue trop.

— Je vais y aller, dit le bonhomme.

Il écorcha l'âne et alla porter la peau à Matignon, où il la vendit cinq francs.

— Hé bien, disait-il à ses gars en leur montrant la pièce de cent sous, regardez si cela pue trop maintenant.

— Non, répondirent-ils, cela ne pue plus; donnez-nous la pièce, vieux diot (sot), vous allez la perdre.

— Non, non, disait-il, elle sent mauvais, elle vous empoisonnerait; mais vous écorcherez l'autre quand il crèvera.

Les gars s'en furent vite à la maison, et prirent dans l'écurie un autre âne qui n'était pas

malade; ils le tuèrent pour en vendre la peau, et leur père n'avait pas encore quitté Matignon lorsqu'il les vit arriver avec la peau de l'autre âne.

— Nous allons être aussi riches que toi, vieux diot, lui dirent-ils.

— Comment! s'écria le bonhomme, vous avez tué ma pauvre Cocotte qui avait si bien partagé le territoire Jaguen d'avec celui des Câtins<sup>1</sup>; mais vous me la paierez.

— Elle ne pue pas, celle-là, dirent les gars.

Le bonhomme prit un fond de chagrin et mourut. Ses gars furent obligés de l'emporter chez lui jusqu'au Biot, et ils voulaient lui enlever la peau, pour la vendre cinq francs; mais leur mère les en empêcha, et elle mourut quelques jours plus tard, du chagrin qu'elle avait de voir ses enfants si diots et si méchants.

Conté en 1880, par Auguste Poilpré, de Saint-Cast.

1. Allusion au conte « L'Âne des Jaguens » (*Conte des Marins*, n° XXXVIII), où un âne est jeté à la mer : où il passera, les terrains de pêche en litige entre les Câtins (gens de Saint-Cast) et les Jaguens appartiendront à ces derniers.

## XVI

## LE HOMARD ET LES JAGUENS

Il y avait une fois des pêcheurs de Saint-Cast qui avaient pris une grande quantité de homards dans leurs casiers. Ils les chargèrent sur une charrette et se mirent en route pour aller les vendre à Saint-Malo. Comme ils avaient des comptes à régler avec les Jaguens, ils passèrent par le bourg de Saint-Jacut, et pendant qu'ils y étaient arrêtés, un des plus gros homards, qui s'ennuyait dans la charrette, sauta dans la grande rue qui traverse le bourg.

Les pêcheurs de Saint-Cast ne s'aperçurent point qu'il avait disparu, et ils se remirent en route pour Saint-Malo où ils vendirent bien leur poisson.

Après le départ des Câtins, les Jaguens ayant aperçu le gros homard, eurent grand'peur, car en ce temps-là ils n'en avaient point encore vu, et comme il remuait ses grandes cornes et faisait du bruit avec ses pinces, ils crurent que c'était le diable.

— *Par ma fa, mon fû*, disaient les vieux pêcheurs en le regardant de loin, *faut point passer dans la grand'rue, l'diab'e y est; regarde, mon petit fû, queues cônes (cornes) qu'il a!*

Ils allèrent avertir M. le maire qui arriva, ceint de son écharpe et accompagné de l'adjoint et des douze hommes (les conseillers). Comme il était de Saint-Jacut, il n'était pas plus fin que les autres, et quand il vit le homard qui remuait en ce moment, en faisant craquer ses pinces, il dit :

— *Par ma fa, mon fû, 'est le diab'e de vrâ; ergardez, mes pauv' petits fûs, ses cônes comme o bougent, i' va nou' emporter : j'étons perdus!*

— *Dieu me danse, mon fû*, dit l'adjoint; *i' faut aller queri' monsieu l'recteur; i' vienra do son bénissoué (goupillon) et i' l'chass'ra d'Saint-Jégu.*

Le maire et ses conseillers se rendirent au presbytère, et ils racontèrent au recteur que le diable était dans l'île et que lui seul pouvait l'empêcher d'emporter ses paroissiens.

Le recteur prit toutes les étoles qui se trouvaient dans la sacristie, emporta un vase rempli d'eau bénite et arriva dans la rue; mais, quand on lui eut montré le homard, il se mit à rire et dit :

— *Oui, mes chers paroissiens, c'est le diable; je vais l'emporter à mon presbytère et désormais il ne vous fera plus de mal.*

Le recteur n'était pas de Saint-Jacut; il prit

le homard par le dessus de la tête et l'emporta tranquillement.

— *Miracle! miracle!* s'écriaient les Jaguens, *v'la monsieu le recteur qu'emporte le diable sous son bras. V'là ce que c'est, mon p'tit fû, d'avai' du pouvai' (pouvoir) et d'l'inducation (éducation).*

Cependant le recteur arriva chez lui avec le homard, et il dit à sa servante, qui était la fille d'un vieux Jaguen :

— *Tiens, voici le diable; mets-le dans de l'eau bouillante pour le punir d'être venu à Saint-Jacut, et surtout n'aie pas peur de lui, il ne te fera pas de mal.*

La fille du Jaguen prit le homard et quand il fut cuit, elle le porta à M. le recteur qui le mangea tout à son aise. Lorsqu'elle eut desservi la table du presbytère et qu'elle vit qu'il ne restait plus que la carcasse du homard, elle s'en alla chez son père et lui dit :

— *Ah! mon pauv' père, monsieu le recteur qu'a mangé l'diab'e! N'on dit toujours que quand qu'euqu'un a l'diab'e dans l'vent'e, i' n'vaut pas grand'chose, 'est monsieu l'recteur qui va êt'e mauvais asteure (maintenant) qu'i' l'a mangé! je n'veux pus toujours retourner sez li.*

Le vieux Jaguen alla aussitôt de porte en porte raconter que monsieur le recteur avait le diable dans le ventre.

— *Mon p'tit fû*, disaient les Jaguens, *'est nous qu'étons la cause que M. le recteur a mangé l'diab'e; i' n' nou' parait vantiez pas ténant fait d'ma* (peut-être pas fait beaucoup de mal); *et asteure 'est un grand malheur s'i' ressort du vent'e à monsieu l'recteur, i' nou' emportera tout ce que j'somme' à Saint-Jégu.*

En disant cela, ils juraient après leur recteur; celui-ci finit par l'apprendre et, le dimanche d'après, il monta en chaire et il dit aux Jaguens qu'ils n'étaient que des *adlézi* (imbéciles) et des *diots* d'avoir eu peur d'un homard. Mais il était si en colère qu'il en avait la figure toute rouge et que le sang lui sortait du nez.

Le père de sa domestique, qui se nommait André, se mit alors à parler tout haut dans l'église :

— *Par ma fa, mon fû, quand n'en a l'diab'e dans l'vent'e, n'en n'vaut pas chié* (cher); *ma fille m'avait ben dit que v'ariez été mauvais; mais 'est d'vot' faut', fallait point manger l'diab'e!*

Le vieux Jaguen sortit alors de l'église et tous les autres Jaguens le suivirent, et même les Jaguines, et ils furent longtemps sans aller à la messe, car ils avaient peur de leur recteur depuis qu'il avait mangé le diable. Quelque temps après, le recteur eut son changement et aussitôt les Jaguens retournèrent à l'église.

Quand les Câtins<sup>1</sup> apprirent tout le train que leur homard avait causé, ils se moquèrent joliment des Jaguens et la première fois qu'ils les rencontrèrent à la pêche, ils leur demandèrent des nouvelles du diable que leur recteur avait mangé.

— *Par ma fa, mon p'tit fû*, répondirent les Jaguens, *notre recteur n'est p'us à Saint-Jégu; j'en avons eun aut' à la place et i' n'a pas l'zieux* (les yeux) *si coquins que l'vieux qu'avait mangé l'diab'e à son souper.*

Conté en 1880, par Françoise Guinel, de Saint-Cast.

1. Gens de Saint-Cast.

II

CONTES ET AVENTURES COMIQUES



## LE MARCHAND DE CUILLÈRES EN BOIS

Il était une fois, — car il n'y a pas de foie sans courée ni de quartier de mouton sans rognons, — un ménage si peu uni que l'homme et la femme se battaient tous les jours; le mari, marchand de cuillères en bois, fainéant et ivrogne, travaillait peu, buvait beaucoup, laissant aux aubergistes les bénéfices de son maigre métier. Sa femme, désespérée, alla trouver le recteur de son village, à qui elle confia ses peines conjugales; celui-ci, en bon pasteur, promit d'y remédier.

Quelques jours après, le recteur, se rendant à un repas chez l'un de ses confrères, trouva notre marchand de cuillères en bois ivre-mort, vautré dans la boue du fossé et dormant à poings fermés; vite le curé se dépouilla de sa soutane et en affubla l'ivrogne qui, en se réveillant, se tâta, s'examina, rassembla ses idées et finit par se convaincre que, pendant son sommeil, le Père éternel l'avait transformé en prêtre

pour aller remplacer le curé d'une paroisse voisine qui était mort depuis quelque temps. Cela l'étonna bien un peu, mais comme il avait entendu dire que les voies de la Providence sont insondables, il se mit en route pour sa paroisse, bénissant tous ceux qui le rencontraient en chemin. Arrivé à la porte du presbytère, il y fut reçu avec de grands transports de joie par la servante de son prédécesseur, qui ne permit à sa langue de se reposer que quand tous les habitants du bourg et des environs furent avisés de l'arrivée de Monsieur le curé. Tout allait bien, trop bien même, la table était bonne, la cave bien garnie, et plusieurs fois dans la semaine, sinon tous les jours, le curé d'occasion s'endormit dans la cave, au grand ébahissement de la servante qui, en bonne chrétienne, se devêtit de son manteau et de sa devantière pour couvrir les défauts de son maître.

Le dimanche venu, et avec, l'obligation pour le curé de dire la messe et de faire connaissance avec ses ouailles, comme il ne savait ni latin ni *Oremus*, il se demanda comment il allait se tirer d'affaire. Arrivé à l'église, il remercia tout d'abord les fidèles d'être venus en si grand nombre assister au saint sacrifice, et après quelques signes de croix, il monta en chaire et il dit :

— Mes très chers frères, n'oubliez pas que nous sommes en plein mois d'août; vos récoltes

sont dans les champs, le temps est à l'orage, la pluie est proche; l'Église m'autorise à vous dispenser d'assister à la messe, allez donc ramasser votre grain qui est en perdition, plus tard nous songerons à vos âmes; en attendant, je vous bénis.

— Ah! le saint homme! disaient ses paroissiens, qui n'étaient pas de très fervents chrétiens.

En un clin d'œil, l'église fut vide.

\* \* \*

Le dimanche suivant, même répétition, et ainsi de suite; pour une cause ou une autre, la messe était réduite à quelques signes de croix, suivis d'un congé en due forme. Mais, hélas! tout a une fin, et un jour les vieilles filles qui, faute de maris, s'étaient mises « bonnes sœurs trottoières (trotteuses) », écrivirent à Monseigneur l'évêque en lui racontant les faits; aussi, un dimanche matin, quelle ne fut pas la surprise du curé en voyant arriver son supérieur; il fit figure de Carême tout en l'invitant à déjeuner, ce qui fut accepté, lui raconta que ses paroissiens étaient incrédules, impies, possédés du démon, que l'eau bénite les brûlait; puis il sortit, et dit à sa servante de bouillir de l'huile et d'en remplir les bénitiers de l'église, ce qui fut fait.

Quand l'heure de la messe sonna, l'évêque et son curé se rendirent à l'église, où ils entrèrent par la porte de la sacristie, et ils attendirent l'arrivée des fidèles; la première personne qui entra plongea sa main dans le bénitier, la retira vivement, souffla dessus, cracha, grimaça et s'enfuit; ceux qui suivirent en firent autant.

— Voyez et jugez par vous-même, Monseigneur, disait le faux prêtre; ces gens sont possédés du diable, l'eau bénite leur brûle la peau.

Avec le temps l'huile s'était refroidie dans les bénitiers et les paroissiens étaient entrés à l'église.

— Commencez la messe, dit l'évêque.

Alors, le curé qui avait une réserve d'huile bouillante, armé de son goupillon, aspergea les fidèles qui, brûlés à nouveau aux mains, à la figure, à la tête, poussèrent des cris affreux et décampèrent à qui mieux mieux.

Monseigneur l'évêque n'en revenait pas; il était convaincu que son subordonné avait été calomnié; aussi l'engagea-t-il à essayer de sauver ces âmes destinées au feu de l'enfer.

— L'on m'a dit aussi que vous ne saviez pas de latin? ajouta-t-il.

— Ah! Monseigneur, j'ai été toujours le premier au grand séminaire; mais permettez, j'ai besoin de sortir un moment.

Quand il fut dehors, il réfléchit, mais pas un

mot de latin ne lui venait à l'esprit; il avait soif, il entra au cabaret, prit une consommation, vit sur une table dix verres et six tasses, paya et sortit; sur un pont il vit un âne. « Bon, se dit-il, voilà du latin autant qu'il m'en faut. »

Rentré à l'église, sur une nouvelle interpellation de l'évêque, il répondit :

— *Dix verres, six tasses, sur le pont anus.*

Monseigneur, qui ne connaissait point ce latin-là, crut que le curé était plus fort que lui, n'en demanda pas davantage, remonta en voiture et partit.

\*\*\*

Le curé voulut se venger des bonnes sœurs trottouères; aussi le dimanche suivant, sa servante, munie d'une bonne provision d'étoupe, s'était installée dans le grenier de l'église; le bedeau était dans la sacristie, avec une grande chèvre aux longues et formidables cornes, le corps, le cou et les pattes enveloppés d'une épaisse fourrure de ouate, de chanvre et d'étoupe, et quand la cloche cessa de tinter, que les derniers fidèles eurent pris place dans leurs bancs, le prêtre monta en chaire et dit à ses ouailles terrifiées :

— Vous êtes tous des hérétiques, des démons; vous avez osé calomnier un prêtre qui ne vous

a jamais fait que du bien; vous l'avez accusé de ne pas dire des messes; vous avez écrit à Monseigneur l'évêque que je ne connaissais pas de latin; celui-ci est venu. Vous vous êtes enfuis de l'église parce que l'eau bénite vous brûlait; pour vous punir, Dieu va répandre sur vous son feu éternel, et le démon lui-même est sorti de son enfer.

A peine avait-il cessé de parler que la servante mit le feu dans sa provision d'étope, qu'elle répandait dans toute l'église; le bedeau alluma le feu dans la ouate qui recouvrait la chèvre, et celle-ci, tout en flammes, sautait, gambadait par l'église, au milieu de la foule terrifiée qui cherchait des issues pour sortir de cet enfer.

Les ouailles de notre curé furent tellement impressionnées que jamais elles ne remirent les pieds dans l'église; c'est ainsi que le marchand de cuillères put tout à son aise faire bombance jusqu'à la fin de ses jours, qui furent abrégés par son intempérance.

Recueilli dans les Côtes-du-Nord, par M. Élie Ménard.

## XVIII

## LE PÈRE BERNARD

Le père Bernard était un bonhomme qui allait chercher son pain.

Il arriva dans une ferme et demanda un asile pour la nuit; comme il n'y avait pas de place dans les lits et qu'il faisait froid, on lui dit d'aller coucher dans le four; il s'y blottit et s'endormit.

Le lendemain, le fermier, qui ne savait pas que le père Bernard était là, remplit le four de fascines et y mit le feu, puis il revint à la maison dire que le four était chaud.

— Ah! malheureux, s'écria sa femme, tu as mis le feu dans le four! tu ne sais donc pas que le père Bernard y était couché?

— Non, dit-il, tu ne m'en avais pas prévenu.

— Jésus! dit la fermière, nous voilà dans de beaux draps! qu'allons-nous faire du père Bernard? Il faut aller demander au bedeau, qui est un malin, s'il peut nous tirer d'embarras.

Quand le bedeau ouït le cas, il dit :

— Je veux bien vous aider, mais il ne sera pas facile de vous débarrasser du bonhomme.

— Combien voulez-vous pour votre peine?

— Deux cents francs.

— Deux cents francs, soit.

A la nuit, il prit sur son dos le cadavre du père Bernard et alla le placer à la porte du presbytère, contre laquelle il l'appuya; il monta ensuite au clocher, fit sonner deux ou trois fois la cloche et s'en retourna chez lui.

Quand le prêtre entendit le son des cloches, il se hâta de se lever, en pensant qu'il était arrivé quelque chose, et, au moment où il ouvrit la porte, le père Bernard tomba dans la place, et quand il voulut le relever, il s'aperçut qu'il était mort.

Il courut réveiller sa servante et lui dit :

— Nous voici dans de belles affaires : le père Bernard est mort cette nuit à la porte; si on le sait, on ne manquera pas de dire qu'on l'a laissé mourir de faim devant le presbytère. Que faire de son cadavre? Il faut aller chercher le bedeau qui nous en débarrassera sans doute, car il est bien malin.

Le bedeau venu, on lui conta l'aventure, et il l'écouta d'un air soucieux :

— Ah! dit-il, je ne sais pas comment faire; c'est un cas très embarrassant.

— A tout prix, dit le recteur, il faut que vous nous tiriez de ce mauvais pas.

— Si vous voulez me donner quatre cents francs, je me charge de tout.

La somme fut comptée; la nuit suivante, il chargea le père Bernard sur ses épaules, et alla le planter debout à la porte du couvent. Quand au matin la supérieure l'ouvrit, le père Bernard lui tomba dans les bras.

— Ah! s'écria-t-elle, nous voici bien prises : si on sait que le père Bernard est mort à la porte du couvent, tout le monde va dire que nous lui avons refusé assistance. Il faut aller chercher le bedeau; il n'y a que lui qui puisse nous éviter de si fâcheux propos.

Le bedeau arriva, et quand on lui eut conté l'affaire, il se gratta l'oreille et dit :

— Mais, ma sœur, si je vous aide, je me mettrai dans un mauvais cas, aussi moi.

— Demandez-moi ce que vous voudrez, vous l'aurez.

— Si vous pouvez me procurer un cheval borgne et me donner huit cents francs, je trouverai moyen de faire sortir le père Bernard d'ici sans qu'on le sache.

— Voici huit cents francs, dit la supérieure, mais chargez-vous du cheval borgne.

Le bedeau prit un vieux cheval aveugle, attaché sur son dos le cadavre du père Bernard, et, au point du jour, il alla mener le cheval au coin d'une rue où des marchands avaient étendu par

terre de la poterie et de la vaisselle; il lui donna un coup de fouet, et le cheval se mit à courir, cassant les pots et les écuelles, et faisant des dégâts pour bien de l'argent.

Les marchands, à cette vue, coururent en colère après le père Bernard, qu'ils frappèrent à toute volée de coups de bâton, puis quand ils virent qu'il ne bougeait plus, ils crurent l'avoir tué. Ils se sauvèrent chacun de son côté, laissant le père Bernard, et je ne sais pas s'il y est encore.

Conté par Éliisa Durand, de Saint-Cast, en 1879.

## XIX

## LES TROIS BOSSUS

Il y avait une fois trois frères qui étaient bossus, et tous les trois étaient fort laids, mais ils se ressemblaient tant qu'on avait peine à les distinguer l'un de l'autre. Les enfants se moquaient d'eux à cause de leur difformité; ils étaient devenus hargneux, et souvent ils poursuivaient les gamins pour les battre.

Un jour les enfants de l'école leur firent une farce plus grosse que d'habitude, et l'un des bossus sortit et leur distribua une volée de coups. Parmi ceux qu'il frappa, se trouvait le fils du juge de la ville, et son père vint faire une enquête pour savoir qui avait battu les écoliers. Celui qui avait fait le coup se cacha, et le magistrat interrogea les autres.

— Est-ce vous ? dit-il à celui qui se présenta le premier.

— Non, je viens d'arriver à l'instant.

Survint un autre des frères.

— Ah ! dit le juge, c'est vous qui avez frappé.

— Non, Monsieur, j'arrive de route.

Le troisième vint à son tour.

— Ah ! pour cette fois, c'est vous.

— Moi, Monsieur, j'étais encore loin d'ici il n'y a qu'un instant.

Le magistrat ne sachant quel était le coupable, condamna les trois frères à sortir de la ville, et ils se séparèrent. L'un alla du côté de l'ouest et les deux autres vers le nord et l'est.

Celui qui s'était dirigé vers l'ouest arriva à Paimbœuf, et trouva de l'ouvrage chez un coutelier (c'était le métier des trois bossus). A la mort du coutelier, sa veuve songea à se remarier et épousa son ouvrier. Il quitta alors l'état de coutelier et se mit marchand de vin en gros ; il faisait de bonnes affaires, mais s'enivrait souvent, et quand il laissait sa raison au fond d'un verre, il mettait quelque temps pour la retrouver.

\*\*\*

Ses deux frères ayant appris qu'il était dans une position aisée vinrent lui demander du secours. Mais lui, qui ne se souvenait plus d'avoir été pauvre, les reçut fort mal. Il leur donna à chacun un louis de vingt-quatre francs, en leur disant d'aller au diable, et il recommanda à sa femme de ne pas les recevoir s'ils se présentaient.

Quand les deux bossus eurent dépensé leur argent, et ce ne fut pas long, ils revinrent à la maison de leur frère, qui était absent, et leur belle-sœur leur donna à boire et à manger, mais entendant son mari qui arrivait en faisant du tapage parce qu'il était ivre, elle ouvrit la porte de la cave et les y enferma, en disant que bientôt elle reviendrait leur ouvrir. Mais son mari entra de fort méchante humeur en criant :

— La soupe n'est pas encore prête ! au reste, viens te coucher avec moi ; je ne veux pas souper. La femme fut obligée d'obéir, et les deux bossus qui étaient dans la cave burent tellement de vin qu'ils en moururent.

Quand la femme alla dans la cave le lendemain, et qu'elle vit que ses beaux-frères étaient allés porter des lettres à leurs grands-parents, elle se dit :

« Comment faire ? je n'en parlerai pas à mon mari, car il me gronderait. Il y a à Paimbœuf un portefaix qui est fort comme un Turc, mais qui passe pour un peu fou ; ce soir j'irai le trouver et lui dirai de prendre un sac et de jeter les bossus dans la Loire. »

Quand elle vit le portefaix :

— Il est entré un voleur par les grilles de la cave, dit-elle, et il a tant bu de vin qu'il en est mort ; il faut que vous alliez le porter ce soir à la rivière.

— Ce n'est pas le premier que je porte, dit le portefaix.

— Voyez par où il a passé, poursuivit-elle en montrant les grilles; j'ai peur qu'il ne s'en revienne.

— Jamais ceux que je jette ne reviennent.

— Vous aurez six francs pour votre peine; je vous en donnerai trois quand vous emporterez le corps, et les trois autres à votre retour quand je serai sûre qu'il ne reviendra pas.

Le portefaix chargea le bossu sur ses épaules (la dame avait eu soin de cacher l'autre bossu dans un coin) et alla le jeter dans la Loire où il le vit disparaître, puis il revint chez la femme.

— Donnez-moi une goutte, dit-il.

— Volontiers, et nous allons voir si le bossu ne serait pas revenu.

Quand ils descendirent à la cave, il y avait encore un bossu étendu sur le sol.

— Ah! s'écria le portefaix; il a pour le sûr le diable au corps; mais s'il revient cette fois-ci, cela me surprendra fort.

Il chargea le second bossu sur ses épaules et alla le jeter à la rivière à un endroit où le courant était violent; le bossu fut emporté vivement, et le portefaix resta quelque temps sur le rivage pour voir si par hasard il ne reparaitrait pas.

Comme il revenait pour toucher ses trois

francs, il rencontra le bossu marié, qui revenait de souper en ville, et il était si saoul qu'il avait grand'peine à se tenir debout.

Il alla à lui, lui mit le sac sur la tête et le fourra dedans avec la lanterne qu'il portait à la main, et l'ayant lié solidement, il murmura :

— Cette fois, il ne se sauvera pas.

Il jeta sac et bossu dans la Loire, et il revint à la maison pour se faire payer.

— Allons voir, dit la femme, si le bossu n'est pas encore revenu.

— C'est inutile, répondit le portefaix; je l'ai rencontré qui revenait, une lanterne à la main, en contrefaisant l'homme saoul; mais je l'ai mis dans un sac et après l'avoir ficelé, j'ai jeté sac et bossu à la rivière.

La femme, voyant que c'était son mari dont le portefaix l'avait débarrassée sans le savoir, lui paya le prix convenu. Et moi je m'en revins.

Conté en 1879, par Joseph André, de Trébry (Côtes-du-Nord), couturier et chantre.



## JEAN LE FAINEANT

Il y avait une fois un homme et une femme qui avaient un garçon qu'on appelait Jean le Fainéant, parce qu'il était paresseux comme une couleuvre; il avait déjà vingt-cinq ans et ses parents ne pouvaient rien en faire.

Un jour le bonhomme dit à sa femme :

— Bonne femme, tu ne penses pas à faire un avenir à notre garçon ?

— Quel avenir veux-tu qu'il ait ? il est déjà sur vingt-cinq ans, et il ne sait faire œuvre de ses dix doigts.

— Il faut le marier, dit le bonhomme ; une fois marié, il sera peut-être plus vaillant à la besogne.

— Le marier, ciel adorable ! s'écria la bonne femme, qui jamais le voudrait ?

— Mais peut-être bien Marie-Antoinette ; elle m'appelle quelquefois son beau-père ; il faudra essayer.

Quand Jean le Fainéant fut de retour à la maison, ses parents lui dirent :

— Puisque tu ne veux rien faire, il faut aller voir Marie-Antoinette et la demander en mariage.

— Je veux bien, répondit-il, si cela lui plaît aussi.

Voilà le bonhomme et le gars partis pour aller chez Marie-Antoinette qui demeurait auprès de chez eux, dans une maison bourgeoise où elle était domestique. Elle avait envie de se marier, et elle dit oui tout de suite.

On fit une belle noce où rien ne manquait ; le bourgeois de Marie-Antoinette lui promit une ferme, et dit qu'il la garnirait de tout, de chevaux, de vaches, de cochons et de moutons.

Au bout de quinze jours, voilà les mariés partis à leur ménage ; mais Jean était aussi fainéant dans la ferme que chez lui. Sa femme lui disait tous les jours :

— Travaille donc, Jean, ou nous ne pourrons payer notre maître et il nous mettra dehors.

Une année se passe, le maître ne dit pas grand-chose ; mais, la seconde, il se fâcha un peu :

— Si tu ne travailles pas mieux, je te mettrai hors de ma ferme ; tu ne fais rien ; il n'y a pas la moitié de mon terrain qui soit ensemencé.

— Je ne peux pas travailler plus que cela, répondit Jean, je fais ce que je peux.

Cela dura cinq ans de la sorte, et ils avaient cinq enfants.

À la fin, le maître se fâcha pour tout de bon, et déclara que, cette fois, il mettrait son fermier à la porte.

— Ah ! dit Jean, serez-vous dans le cas de le faire ?

— Nous verrons ; si demain matin je te retrouve ici, je te fais empoigner par la justice.

Après avoir réfléchi, Jean partit de la ferme où il laissa sa femme et ses enfants ; il ne savait quel métier prendre ; à la fin il se mit dans l'idée de naviguer.

« Je serai toujours porté, étant sur un navire, et je n'aurai pas à me fatiguer en marchant », pensa-t-il.

\*\*\*

Il alla s'engager avec un capitaine qui, voyant qu'il avait l'air d'un gars de métairie, lui dit :

— Es-tu matelot, pour t'embarquer ?

— Oui, oui, je suis dans le cas de faire mon service ; si je ne le fais pas, vous ne me paierez pas.

— Cela suffit, dit le capitaine qui, voyant son air résolu, pensa qu'il connaissait le métier.

Le navire se mit en mer, et Jean, qui n'était pas du premier quart, alla se coucher. Quand on l'appela pour relever les autres, il y avait de la besogne à le faire se lever, car il ne voulait pas.

— Capitaine, dirent les marins, vous avez un matelot qui refuse de prendre le quart.

— Comment, s'écria le capitaine quand il fut descendu, tu ne veux pas te lever ?

— Croyez-vous que je vais travailler la nuit, moi ?

— Par ma foi, me voilà bien gréé ! qui m'a donné un fainéant comme cela !

— Vous ne me dites pas de sottises, répondit Jean ; j'ai nom Jean le Fainéant.

Il finit pourtant par se lever, et il monta sur le pont, où lui et un autre matelot devaient faire leur quart. Dès qu'il y fut, il s'installa dans un coin pour y faire un somme.

— Ce n'est pas comme cela qu'on fait, lui dit l'autre matelot ; on se promène sur le pont pour s'engarder de dormir.

— Promène-toi si tu veux ; crois-tu que je vais passer la nuit à me promener de même ?

Et il se mit à dormir ; on alla chercher le capitaine qui prit une corde pliée en double, et frappa Jean.

— Ah ! disait Jean, j'en ai attrapé un à terre, j'en attraperai bien un second ici.

Après sa correction, il ne travaillait pas plus qu'avant, et chaque fois qu'on lui faisait des reproches, il disait :

— Mettez-moi à terre, je ne vous demande rien.

Mais ils étaient en pleine mer à ce moment ; dès que le capitaine aborda à un port, il le débarqua sans rien lui donner. Jean resta dans la ville ; il n'y connaissait personne, et comme il n'avait pas un sou vaillant, il couchait dehors et mourait de misère.

\* \* \*

Une nuit qu'il était étendu sur une pierre, il sentit qu'elle remuait ; il entendit toc, toc, au-dessous, et la pierre se souleva. Cinq ou six hommes sortirent de sous terre, et lui dirent :

— Que fais-tu là, toi ?

— Je dors.

— Veux-tu venir avec nous ?

— Volontiers, mais je n'ai rien dans le ventre, et je voudrais manger.

On lui donna un peu de nourriture, et il les suivit ; mais ils allaient plus vite qu'il n'aurait voulu.

C'étaient des faiseurs de fausse-monnaie, qui étaient établis dans un souterrain et allaient voler la nuit. Ils s'en revinrent bien chargés de butin, et ils mirent un sac pesant sur le dos de Jean qui se plaignait souvent et s'arrêtait. Les voilà arrivés à la pierre :

— Il faut que tu descendes, dirent les faux-monnayeurs.

— Je ne descendrai pas le premier, répondit-il.

On lui montra la route et il arriva dans le souterrain, où il trouva une centaine de bons sujets qui faisaient de la fausse monnaie. Jean travailla aussi et il prit le métier à cœur, si bien qu'il devint l'un des plus habiles.

Il était bien avec eux, mais il avait du regret de sa famille ; il pensait à sa femme et à ses enfants qui, peut-être, étaient sur les routes à chercher leur vie ; mais il ne savait comment sortir de là.

Le chef de la bande mourut, après avoir dit qu'il voulait que Jean prit le commandement à sa place. Quand il se vit assez riche, il se disait :

« Si je pouvais m'en aller, je saurais si ma femme et mes enfants vivent encore. »

Il trouva moyen de faire porter une caisse d'or en dehors du souterrain, puis il put en sortir et le voilà bien content, avec son coffre d'or.

Il se dit : « Je vais me mettre charlatan avec cet argent-là. » Ce qui l'y fit penser, c'est qu'il avait vu les charlatans remuer les pièces de cent sous à poignées.

Il s'acheta un habit galonné, une belle voiture avec des chevaux chamarrés, et il prit avec lui un domestique ; il n'allait que dans les grandes villes ; il y avait du succès, car il avait le ba-

geolet bien pendu, et il avait appris de la malice dans le souterrain.

\* \* \*

Laissons là Jean le Fainéant, et retournons à son ancien bourgeois.

Le maître de la ferme avait laissé la femme et les enfants dans sa terre. C'était un vieux garçon qui vivait joyeusement.

Il avait avalé une arête qui, depuis deux ans, lui était restée dans la gorge; il avait été à tous les médecins, mais aucun n'avait pu la lui ôter, et il se voyait pour mourir.

Jean le Fainéant vint dans une ville auprès de l'endroit où il demeurait, et il fit parler beaucoup de lui.

— Notre maître, dit la fermière à son bourgeois, il y a à la ville un homme qui est si capable qu'il guérit de tout. Si vous vouliez, il viendrait ici.

— Que veux-tu que je fasse d'un charlatan? répondit-il.

Elle le pria tant qu'il finit par lui dire d'aller le chercher. Il était presque nuit lorsqu'elle arriva devant lui, mais il la reconnut bien :

— Monsieur, lui dit-elle, j'ai mon maître qui est bien mal. Si vous vouliez venir le voir?

Elle tenait à la main son dernier enfant, celui qui était encore au berceau quand Jean était parti.

— Vous avez un joli enfant, lui dit-il; où est votre mari?

— Je ne sais pas ce qu'il est devenu; il est parti il y a sept ans parce qu'il avait eu le malheur de se mettre mal avec notre maître.... Mais, dit-elle, vous avez un grand air de lui.

— Votre maître est donc bien mal? qu'est-ce qu'il a?

— Il lui est resté une arête dans la gorge, et il dit qu'il donnerait la moitié de son bien à celui qui pourrait la lui ôter.

— Je vais aller le voir; je ne vous promets pas de le débarrasser, mais je ferai ce que je pourrai.

Quand le charlatan fut en présence de son ancien maître, il lui dit :

— Vous donneriez beaucoup sans doute pour être guéri?

— Ah! oui, répondit-il.

— Donneriez-vous bien le Val-Orio?

— Qui vous fait connaître mon Val-Orio? demanda-t-il tout surpris.

— Est-ce que vous ne me reconnaissez pas?

— Non.

— Vous ne connaissez pas Jean le Fainéant?

— Jean le Fainéant! s'écria-t-il en le regardant, et il s'esclaffa tellement de rire, que l'arête lui sortit de la gorge.

Il fut si content d'être guéri qu'il lui dit :

— Je te fais mon héritier, toi et tes enfants.

Il leur signa tous les papiers pour cela. Jugez si Jean le Fainéant fit une belle affaire.

Ils étaient bien aises, sa femme et lui, et en signe de joie, ils firent de nouvelles noces où ils convièrent tous leurs amis, et le lendemain on voyait le long de la route les invités égaillés sur les mètres de pierres et ronflant comme des bienheureux.

Conté en 1880, par Rose Renault, de Saint-Cast, qui l'a appris d'un cultivateur de Matignon, nommé Urban.

## XXI

## L'ÉPI DE BLÉ

Il y avait une fois un homme qui allait glaner, et dans sa journée il ne ramassa rien qu'un épi de blé. Comme il était loin de chez lui, il entra dans une ferme et demanda à coucher.

— Je suis bien lassé, dit-il, et pourtant je n'ai trouvé qu'un seul épi de blé.

— Mettez-le sur le joug à nos poules, dit la fermière, et il n'aura pas de mal.

Quand l'homme fut levé le lendemain, il dit :

— Bonjour.

— Bonjour, lui répondit-on.

— Où est mon épi de blé?

— Mon pauvre bonhomme, nous avons une mauvaise poule noire qui l'a mangé.

— Procès, procès, dit l'homme.

— Point de procès, bonhomme, prenez la poule, et vous en allez.

Il prit la poule, et le soir venu, il entra dans une autre maison pour demander à coucher.

— Où mettrai-je ma poule?

— Dans l'étable au cochon.

Le lendemain, quand il fut levé, il dit :

— Bonjour.

— Bonjour, lui répondit-on.

— Où est ma poule ?

— Mon pauvre bonhomme, nous avons un mauvais cochon qui l'a mangée.

— Procès, procès !

— Point de procès, mon bonhomme, prenez le cochon et vous en allez.

Il alla encore plus loin, et demanda à coucher, et on mit le cochon parmi les vaches.

Quand il fut levé au matin, il dit :

— Bonjour.

— Bonjour, lui répondit-on.

— Où est mon cochon ?

— Mon pauvre bonhomme, nous avons une méchante vache qui l'a étripé avec ses cornes.

— Procès, procès !

— Point de procès, bonhomme ; prenez la vache et vous en allez.

Il marcha encore toute la journée, et le soir il demanda à coucher ; on lui offrit un lit et on lui dit :

— Mettez votre vache avec les nôtres.

Il y avait à la ferme une petite fille qui s'appelait Jeannette, et qui avait soin de l'étable. Elle alla pour traire les vaches, et celle du bonhomme voulut lui donner des coups de cornes ;

alors Jeannette prit une fourche et étripa la vache.

Lorsque l'homme se leva, il dit comme à l'ordinaire :

— Bonjour.

— Bonjour.

— Où est ma vache ?

— Mon pauvre bonhomme, nous avons une petite fille qui s'appelle Jeannette, et qui l'a tuée d'un coup de fourche.

— Procès, procès.

— Point de procès, bonhomme ; prenez plutôt Jeannette et vous en allez.

Il mit Jeannette dans un sac, et la porta bien loin, et le soir il entra chez la marraine de la fille et demanda à coucher et à déposer son sac dans un coin.

Pendant qu'il était sorti, le chien de la maison venait sentir le sac, et Jeannette, qui avait peur d'être mordue, criait :

— Marraine ! marraine ! tirez-moi du sac au bonhomme, et mettez à ma place votre grand chien qui veut me mordre.

La marraine ôta Jeannette du sac et mit le chien à sa place.

Le lendemain, quand l'homme fut levé, il dit comme à l'ordinaire :

— Bonjour.

— Bonjour.

— Où est le sac que j'ai mis là hier au soir?

— Le voilà, bonhomme.

Il prit le sac sur son dos; mais le chien se débattait, et lui faisait sentir ses griffes. Le bonhomme posa le sac par terre et l'ouvrit, pour corriger, à ce qu'il croyait, Jeannette; mais le chien s'enfuit comme s'il avait le feu au derrière et le bonhomme courait après en criant :

— Jeannette, revenez ici, ou vous aurez le fouet!

Conté en 1879, par J.-M. Hervé, de Pluduno.

## XXII

## LE FILLEUL DU PILLOTOUS

Il y avait une fois un pillotous (chiffonnier ambulant) qui vint à Saint-Gouéno<sup>1</sup>, et il entra dans une maison où, suivant l'usage du pays, les bêtes et les gens demeuraient dans le même appartement. Dans un coin, il y avait, sauf votre respect, un petit cochon.

— Bonjour, mon filleul, dit le chiffonnier.

— C'est votre filleul? répéta la bonne femme.

— Oui.

— Par ma foi, je n'en savais rien.

— Je viens l'inviter à mes noces.

— Ah! il ne sera guère propre; attendez un peu, je vais le mettre beau.

Elle commença à le nettoyer, et quand elle l'eut arrangé, elle dit :

— Comment fera-t-il à s'en revenir?

— Soyez tranquille, répondit le pillotous, son parrain ne l'abandonnera pas.

1. Commune des Côtes-du-Nord, réputée primitive et rustique.

Le pillotous s'en fut avec le petit pourcé, et un peu après l'homme arriva et dit à sa femme :

— Où est notre pourcé ?

— Son parrain est venu le chercher pour qu'il assiste à ses noces, et ils s'en sont allés ensemble.

— Ah ! ma diote (sotte), s'écria-t-il, viens m'aider à reprendre notre cochon, que cet affronteur nous enlève !

Ils se mirent en route, et arrivèrent à un endroit où il y avait trois chemins :

— Il est allé, dit la bonne femme, par celui-ci, par celui-là, ou par celui-là. Lequel prendre ?

— Diote, lui répondit son homme, prends une des routes et moi l'autre, et si tu vois le parrain de ton pourcé, tu m'appelleras.

Ils se mirent à marcher et, au bout de quelque temps, la femme hucha (cria) sur son homme, qui accourut à travers champs.

— Qu'y a-t-il ? lui demanda-t-il, essoufflé.

— Voilà un chien qui vient de faire une crotte sur un piquet ; c'est bien drôle que les piquets ne lui soient pas entrés dans le derrière.

Pendant ce temps-là, le pillotous s'en allait avec son filleul.

Conté en 1881, au château de la Saudraie en Pen-guilly, par J.-M. Comault, du Gouray, âgé de quinzaine ans.

## XXIII

## LES MAINS BLANCHES

Il y avait une fois trois jeunes gens qui allaient voir une jeune fille ; l'un d'eux s'appelait Jean le Matelot ; des deux autres, l'un était perruquier et l'autre boulanger, et c'est par le nom de leur état qu'on les désignait ordinairement.

Depuis un an, ils passaient toute la soirée chez leur bonne amie, et sa mère leur dit qu'il y avait déjà assez longtemps qu'ils courtoisaient sa fille, qu'elle les trouvait aimables tous les trois, mais que comme sa fille ne pouvait en épouser qu'un seul, celui qui le lendemain montrerait les mains les plus blanches deviendrait son mari.

Jean le Matelot était bien désolé de cette condition, car il n'espérait guère être choisi comme mari de sa bonne amie, lui qui avait toujours les mains dans le brai et le goudron ; et les deux galants disaient en se moquant de lui : — A coup sûr, ce ne sera pas Jean le Matelot qui aura la fille !

Le perruquier disait : — J'ai plus de cent personnes auxquelles je dois couper les cheveux et faire la barbe, et je me savonnerai si bien que



c'est moi qui aurai les mains les plus blanches.

— Je les aurai, répondait le boulanger, encore plus blanches que toi; j'ai à cuire deux fournées de pain dont je boulangerai la pâte; je me laverai les mains à l'eau douce et à l'eau tiède, et nous verrons demain soir qui aura les mains les plus blanches.

Jean le Matelot s'en alla tout désespéré chez son armateur.

— Qu'avez-vous donc, Jean le Matelot? vous avez la mine bien triste ce soir.

— Oui, répondit-il, et ce n'est pas sans raison; car la mère de ma bonne amie a dit à ses galants qu'elle donnerait sa fille à celui qui aurait les mains les plus blanches, et c'est demain soir que doit avoir lieu l'épreuve.

— Va-t'en au navire travailler comme à l'ordinaire; puis, ton ouvrage fini, prends tes habits des dimanches et viens me trouver; je te donnerai de quoi blanchir tes mains, et sois sûr que c'est toi qui auras la fille.

Au soir l'armateur mit dans une des mains de Jean une poignée de pièces de cent sous, et dans l'autre une poignée de louis d'or.

Les trois jeunes gens se rencontrèrent sur le chemin qui conduisait chez la fille, et le perruquier et le boulanger, tout en gouaillant Jean le Matelot, l'invitèrent à venir boire sa part d'une bouteille de vin.

— Ah! dit Jean le Matelot quand il en eut bu un verre, voilà du bon vin de Champagne.

— C'est, répondirent les deux compères, du vin à cinq francs la bouteille.

Jean alla trouver la maîtresse du café, et lui demanda combien coûtait en effet ce vin.

— Cinq francs, dit-elle.

— En avez-vous qui coûte vingt francs le litre?

— Oui, et il est facile de vous en servir.

— Apportez-en un litre.

Tout en buvant le vin que Jean avait fait venir, le perruquier se moquait de lui, en disant :

— Voilà du vin qui ne pique pas la langue, il vaut bien trois francs cinquante ou quatre francs.

— De quel prix est votre vin? demanda Jean à l'hôtesse.

— De vingt francs, répondit-elle.

— Tenez, les voilà.

Le perruquier disait au boulanger :

— Moi qui croyais qu'il n'avait pas d'argent, et il semble en avoir plus que nous.

Les voilà tous trois qui entrent dans la maison de leur bonne amie. Sa mère avait préparé un petit repas, et elle invita les galants à s'asseoir, ce que le perruquier et le boulanger firent sans se laisser prier; mais Jean n'osait se mettre avec les autres parce qu'il avait les mains sales. A la fin, il vint pourtant s'asseoir à côté de la

jeune fille, et les autres galants l'épiaient pour voir s'il ne lui faisait pas la cour.

Quand ils eurent bien soupé, la bonne femme pria ses invités de venir se chauffer dans le foyer, car on était en hiver, et il faisait grand froid.

— Maintenant, dit-elle, je vais voir qui a les mains les plus blanches. Qui va montrer les siennes le premier?

Ce fut le perruquier qui commença à subir l'examen.

— Vous avez les mains blanches, bien blanches, dit la mère; mais il vous est resté un poil sous l'ongle.

— Ah! c'est vrai, répondit le perruquier, je ne l'avais pas vu.

— Cela ne les empêche pas d'être blanches tout de même.

Quand vint le tour du boulanger :

— Vos mains, dit la mère, sont encore plus blanches que celles du perruquier, mais il vous est resté un peu de pâte sous l'ongle.

Jean le Matelot vint à son tour et, au lieu de montrer ses mains, il attira de sa poche une poignée de louis d'or.

— Ah! s'écria la bonne femme, voilà celui qui a les mains les plus blanches, et c'est celui-là qu'il nous faut.

Recueilli à Saint-Cast en 1879.

## XXIV

## LES TROIS GALANTS CHEZ EUX

Il y avait au temps jadis une jolie fille dont les parents étaient fort à l'aise; aussi elle était très recherchée par les galants. Il y en avait trois plus assidus que les autres à lui faire la cour et qu'on voyait souvent ensemble chez elle. Février était tailleur, Mars perruquier, et tous deux, habillés en drap, avaient la langue bien pendue, racontaient des histoires et ne cessaient de parler de l'argent que leur rapportait leur métier. Janvier qui était laboureur, était vêtu à la mode des gens de campagne, se chauffait dans le foyer en regardant sa bonne amie et sans se vanter comme les autres.

\* \* \*

Un jour la mère dit à sa fille qu'elle ferait bien de se décider entre les trois, à moins que son choix ne fût déjà fait.

— Mais, ajouta-t-elle, tout ce qui brille n'est

pas or ; j'ai envie d'aller voir comment tes trois galants sont chez eux.

Elle s'habilla comme une pauvre, avec des vêtements usés et rapiécés, se barbouilla la figure, prit un bâton sur lequel elle s'appuyait comme si elle était bien vieille, et en la voyant personne ne l'aurait reconnue pour une des personnes les plus riches de la paroisse.

Elle alla frapper à la porte de Mars, dont la maison n'était guère cossue, et lui demanda la charité comme font les pauvresses qui courent par les chemins.

— Ma pauvre bonne femme, répondit-il, voici des pommes de terre bouillies, je n'ai que cela à vous donner ; car je suis pauvre comme défunt Job.

Après avoir remercié le perruquier, la mère s'en alla chez le tailleur Février, qui demeurait dans une petite maisonnette ; il n'y avait pas un tison dans sa cheminée, bien qu'on fût au cœur de l'hiver, et il était assis sur un banc, les jambes couvertes de vieilles nippes de laine pour se garder du froid. Elle lui demanda quelque chose à manger ; mais Février lui donna deux liards, en lui disant qu'il ne restait pas une miette de pain dans sa huche.

\* \* \*

Quand elle arriva dans l'aire de Janvier, un

gros chien qui était dans une niche garnie de paille fraîche, se mit à aboyer pour prévenir son maître qu'il venait quelqu'un. Elle poussa la porte et vit Janvier assis sur un banc dans le coin de la cheminée devant un bon feu bien flambant ; dès qu'il aperçut la vieille, et avant qu'elle lui eût demandé la charité, il s'écria :

— Sourdez (venez) diqu'au foyer (jusqu'au foyer) bonne femme, et venez vous chauffer ; il fait grand froid dehors.

La vieille en entrant dans l'hôté (la maison) vit qu'il était bien meublé et que tout y était en ordre. Janvier la fit asseoir près de lui, puis il se leva pour lui couper un gros chateau de pain, et alla lui tirer un plein verre de cidre.

La bonne femme prit un air de feu, but et mangea, puis elle s'en alla, en remerciant Janvier de sa charité.

Quant elle rentra chez elle, elle raconta à sa fille ce qu'elle avait vu dans la maison de chacun de ses galants.

— C'est, ajouta-t-elle en terminant, Janvier qu'il nous faut.

Lorsque les galants revinrent, c'est Janvier qu'elle choisit. Ils firent les plus belles noces qu'on ait vues dans le pays, et le soir on voyait sur la route de la métairie les invités *égaillés* sur les mètres de pierre et ronflant comme des bienheureux.

Recueilli en 1885 aux environs de Moncontour-de-Bretagne.

La personnification des mois est assez fréquente dans les contes populaires. Elle sert en Bretagne à expliquer pourquoi Février n'a que vingt-huit jours; au temps jadis Janvier et Mars lui en volèrent chacun un pendant qu'il était occupé à faire la cour aux filles. Ici Février est un tailleur coquet et pimpant, comme dans une variante, très différente de celle-ci par les détails, où c'est la fille qui, pour éprouver ses galants, se déguise en pauvre (Contes des Paysans et des Pêcheurs n° XLVI, p. 250-252).

On verra p. 146 qu'une femme naïve croit avoir aussi affaire aux mois en personne.

## XXV

GRAND VENT<sup>1</sup>

Il y avait une fois un laboureur qui avait semé du chanvre; mais il vint un ouragan qui lui ravagea tout. Il demanda à ses voisins qui avait fait le mal.

— C'est le Grand Vent, lui répondit-on.

— Je vais le tuer, dit-il.

Il arriva à la demeure des vents, et en entrant il s'écria :

— Le Grand Vent est-il ici ?

— Non, lui répondit-on, il n'y a que le Petit Vent.

Lorsque le Grand Vent revint, le laboureur lui dit qu'il fallait payer le dégât; le Grand Vent lui donna une chèvre en lui disant :

— Toutes les fois que tu lui diras : « Crotte, ma chèvre », elle crottera de l'or.

Le laboureur s'en alla, bien content, et sou-

1. Ce conte présente des ressemblances avec ceux de la série des Vents, *Contes des Marins*, n°s 23-30; c'est le seul parmi ceux que j'ai recueillis loin de la côte où les vents soient personnifiés.

vent le long de la route, il faisait crotter sa chèvre. Vers le soir il arriva à une auberge, et il dit à l'hôte :

— Soignez bien ma chèvre et donnez-lui à manger ; mais il ne faut pas lui dire : « Crotte ma chèvre. »

\* \* \*

Pendant la nuit l'aubergiste se leva et dit à la chèvre de crotter ; mais comme elle faisait de l'or, il emprunta une chèvre à un de ses voisins et la mit à la place de celle du bonhomme.

Quand celui-ci vit que sa chèvre ne faisait plus d'or, il retourna voir le Grand Vent, et lui dit :

— Ma chèvre ne crotte plus d'or.

— C'est qu'on te l'a volée, mon bonhomme ; tiens, voici un bâton, quand tu diras : « Fais ce que je veux, mon bâton », il frappera sur ceux que tu voudras.

Le laboureur retourna à l'auberge et il dit :

— Vous allez loger mon bâton ; mais il ne faut pas lui dire : « Fais ce que je veux, mon bâton. »

L'aubergiste, pensant que le bâton avait comme la chèvre une vertu cachée, se leva au milieu de la nuit et dit au bâton : « Fais ce que je veux, mon bâton. »

Mais aussitôt il lui tomba sur le dos une grêle de coups, et il criait miséricorde ; le laboureur se réveilla au bruit et l'aubergiste lui dit :

— Bonhomme, ramassez votre bâton.

— Rendez-moi ma chèvre, répondit le bonhomme.

L'aubergiste finit par lui rendre sa chèvre, et le laboureur s'en retourna bien content.

Conté en 1881, par J.-M. Comault, du Gouray, âgé de quinze ans.

Il y avait une fois un homme qui attrapa un beau lièvre.

— Ah! le beau lièvre! s'écria-t-il, je vais tâcher de me procurer de l'agrément avec lui.

Il entra dans une auberge, et l'hôtesse en le voyant s'écria :

— Ah! le beau lièvre! voulez-vous me le vendre?

— Oui, si vous voulez me donner à manger mon content de viande.

— Volontiers, répondit l'hôtesse qui mit devant lui un plat.

L'homme l'expédia en un clin d'œil, puis il dit à l'hôtesse :

— Donnez m'en encore trois ou quatre comme cela; je pense que cela suffira à me contenter.

« Il faut le mettre à s'en aller, pensa l'aubergiste; son lièvre nous coûterait plus cher qu'au marché. »

— Bonhomme, dit-elle, reprenez votre lièvre et vous en allez.

L'homme entra chez un marchand de vin qui s'écria :

— Ah! le beau lièvre! voulez-vous me le vendre?

— Oui, répondit-il, si vous voulez me donner à boire mon content de vin.

— Volontiers, dit le marchand qui posa devant lui une bouteille de vin.

L'homme la vida d'un trait et dit :

— Apportez m'en d'autres; avec cinq ou six autres bouteilles, je pense que j'aurai mon content.

« Cet homme, pensa le marchand de vin, boirait plus que son gibier ne vaut. »

— Bonhomme, dit-il, reprenez votre lièvre et vous en allez.

L'homme continua sa route et passa devant la maison d'une belle dame.

— Ah! s'écria-t-elle, le beau lièvre! voulez-vous me le vendre?

— Oui, répondit-il, si vous voulez me laisser vous embrasser tout mon content.

La dame y consentit; puis, comme depuis une demi-heure il ne cessait de l'embrasser, elle lui dit :

— Allez-vous-en, mon mari va revenir.

— Ah! non, dit-il, il faut que je vous embrasse mon content.

— Non, répondit-elle, reprenez votre lièvre et vous en allez.

Le mari de la dame était un chasseur, il s'en revenait après avoir chassé toute la journée sans avoir rien tué, quand il rencontra l'homme au lièvre.

— Ah! s'écria-t-il, le beau lièvre! voulez-vous me le vendre?

— Oui.

— Je vous offre cinq francs.

— Cinq francs, soit; mais à la condition qu'à chaque personne que vous rencontrerez, vous direz : « Vous vous en souviendrez du lièvre! »

Le chasseur s'arrêta à l'auberge, et l'hôtesse lui dit :

— Ah! Monsieur, le beau lièvre! la belle chasse que vous avez faite!

— Oui, répondit-il, vous vous en souviendrez du lièvre!

— Ah! la vilaine bête! c'est elle qui est cause que tantôt un gourmand a eu un plat pour rien.

Le chasseur poursuivit sa route, et entra chez le marchand de vin :

— Ah! Monsieur, le beau lièvre! la belle chasse que vous avez faite!

— Oui, répondit-il, vous vous en souviendrez du lièvre!

— Ah! la vilaine bête, c'est elle qui est cause

que tantôt un ivrogne a bu pour rien une bouteille de vin.

Quand il entra chez lui, la dame s'écria :

— Ah! le beau lièvre! la belle chasse que tu as faite!

— Oui, répondit-il, il vous en souviendra du lièvre!

— Ah! dit-elle, il ne m'a embrassé rien qu'un petit peu.

Quand le monsieur entendit cela, il se mit en colère à son tour et s'écria :

— Ah! la vilaine bête! elle est cause que ce vilain bonhomme a embrassé ma femme.

Conté en 1881, au château de la Saudraie, par Jeanne Daniel, de Saint-Glen.

## CELUI QUI VIENT DU PARADIS

Il y avait une fois un mendiant qui alla demander la charité à la porte d'une veuve qui s'était remariée :

— De quel pays es-tu, brave homme? dit-elle.

— De Paris, répondit le mendiant.

— Du Paradis? s'écria la bonne femme qui avait mal entendu; avez-vous ouï par là des nouvelles de mon défunt homme?

— Oui, dit le mendiant, il tient auberge à la porte<sup>1</sup>, et il n'a pas trop chaud.

— Ah! répondit-elle, cela ne m'étonne pas: il n'était guère habillé quand on le mit dans la châsse; mais attendez, je vais vous donner des vêtements pour lui porter.

La femme fit un paquet des meilleures hardes qui fussent à la maison, et les remit au mendiant

1. Dans une variante, l'homme vend du « poiré de naviaux (navets) » à quatre sous le pot; dans plusieurs contes de Bretagne, il est parlé d'auberges de l'autre monde, sur la route du Paradis ou dans son voisinage immédiat.

en lui recommandant bien d'avoir soin de les porter à son défunt.

Quand le mendiant fut parti, le mari de la femme rentra :

— Tu ne sais pas? lui dit-elle; il est venu un chercheur de pain qui m'a appris des nouvelles de mon défunt mari; il tient auberge à la porte du Paradis, et il n'a pas trop chaud; aussi je lui ai envoyé un paquet de hardes pour qu'il puisse se vêtir.

— Pauvre innocente! s'écria le mari; tu t'es laissée bien attraper. Par où est parti le mendiant?

La femme lui dit quelle route il avait prise, et il monta à cheval et le mit à courir sur la route.

Cependant le mendiant rencontra un homme qui cassait des pierres sur le chemin.

— Vous m'avez l'air fatigué, mon ami, lui dit-il; si vous voulez, je vais casser des cailloux à votre place pour m'échauffer pendant que vous ferez un petit tour pour vous dégourdir les jambes.

Le cantonnier accepta, et le mendiant se mit à genoux, la masse à la main, après avoir caché son paquet dans un creux de fossé.

Le mari ne tarda pas à arriver :

— Cantonnier, lui dit-il, n'avez-vous pas vu passer un homme qui portait un paquet?

— Si; il est entré dans ce champ d'ajoncs.



— Tenez mon cheval, brave homme, je vais courir après lui pour le rattraper.

Dès que le mari eut franchi l'échalier, le faux cantonnier se hâta de reprendre son paquet, et de monter sur le cheval, et il ne tarda pas à disparaître.

Le bonhomme eut beau regarder de tous côtés, il ne vit pas le voleur, et en arrivant sur la route, il ne retrouva plus son cheval. Il rentra bien penaud à la maison, et quand sa femme sut la fin de l'aventure, elle lui dit :

— Tu me disais que j'étais une pauvre innocente ; si je le voulais, je pourrais t'appeler Jean le Diot, car tu es bien mieux attrapé que moi.

\*\*\*

Le mendiant vendit le cheval qu'il avait volé, et les habits que la bonne femme lui avait donnés, puis il continua à mendier, et vint demander la charité à la porte d'un château :

— Vous n'êtes pas d'ici, lui répondit-on ; qui êtes-vous ?

— Devin.

— Puisque vous êtes devin, dit le maître du château, vous pouvez bien me dire qui a pris l'anneau de ma femme.

— Je le veux bien, mais à une condition : c'est que vous me nourrirez de votre mieux pendant trois jours.

On accepta, et il pensait en lui-même : « J'aurai toujours trois jours de bon temps. »

Le premier jour on le servit copieusement, et le soir, il dit quand on desservit la table :

— En voilà toujours un de pris.

C'étaient les trois domestiques qui avaient volé l'anneau, et les deux autres demandèrent à celui qui avait servi le repas ce que le devin avait dit.

— Ma foi, il a dit en me regardant : « En voilà toujours un de pris ! »

— C'est toi qu'il a voulu désigner ; il te connaît, répondirent ses camarades.

Le lendemain, ce fut un autre domestique qui lui porta à manger et, le soir, le bonhomme s'écria :

— En voilà toujours deux de pris !

Le troisième jour, celui qui le servait eut peur et il emporta avec lui l'anneau volé ; et quand il fut pour desservir le souper, il entendit le mendiant s'écrier :

— Ah ! en voilà toujours trois de pris !

— Ah ! dit le domestique, voici l'anneau ; ne nous dénoncez pas, ne dites pas que c'est nous qui l'avons, ou nous sommes perdus.

Le devin prétendu prit l'anneau, le roula dans de la pâte, et le jeta à un dindon qui passait par là et qui l'avala.

Le seigneur vint voir si son homme savait où était passé l'anneau.

— Oui, dit-il, c'est cette poule d'Inde qui l'a avalé!

On ouvrit le dindon et l'anneau fut retrouvé dans son jabot.

Le monsieur dit au devin de rester au château, car il voulait montrer son savoir à des amis qu'il avait invités à dîner.

Quand on fut au dessert, on apporta une petite boîte bien fermée :

— Qu'y a-t-il là-dedans?

— Par ma foi, répondit-il, mon pauvre Lerat, te voilà bien attrapé.

Le devin s'appelait Lerat, et quand on ouvrit la boîte, on vit qu'il y avait un rat dedans. Et tous les messieurs frappèrent dans leurs mains pour applaudir le devin.

Conté par Pierre Depais, de Saint-Cast, en 1879.

## XXVIII

## LE SOLDAT DE PARIS

Il était une fois un soldat qui revenait de l'armée; il alla prier une bonne femme de le loger pour la nuit. Le lendemain, elle lui demanda d'où il venait.

— De Paris, répondit-il.

La bonne femme crut qu'il disait : de Paradis.

— Vous venez de Paradis, dit-elle? avez-vous mon bonhomme par là?

— Comment s'appelle-t-il?

— Jean, comme vous.

— Oui, bonne femme, il est dans le Paradis, et il y tient auberge.

— Est-il riche?

— Pas beaucoup; il est obligé de vendre une tonne de cidre pour en acheter une autre, et il n'a pas de chemise. Quand un train de chemin de fer arrive, il fait le métier de portefaix et va chercher les bagages sur son dos.

— Des chemins de fer! dit la bonne femme étonnée; est-ce qu'il y en a dans le Paradis?

— Oui, bonne femme, et des voitures aussi, et dès demain matin, j'y serai rendu.

— Puisque vous allez en Paradis, voulez-vous porter des chemises et de l'argent à mon bonhomme ?

— Je veux bien, dit le soldat.

Elle lui donna une douzaine de chemises et quinze cents francs d'argent, plus quinze francs pour sa peine de faire la commission.

Aussitôt qu'il fut parti, le fils de la bonne femme, qui était prêtre, arriva à cheval; sa mère lui dit :

— Mon pauvre gars, si tu étais venu un peu plus tôt, tu aurais vu un homme qui vient du Paradis; il y a rencontré ton père qui n'est guère riche; il y tient auberge et n'a plus de chemises. J'ai donné des chemises et de l'argent pour lui remettre.

— Comment l'homme est-il habillé? demanda le prêtre.

— En soldat.

Aussitôt le prêtre remonta à cheval pour reprendre l'argent et les chemises. Il arriva à la lisière d'un bois, où il vit un homme qui semblait occupé à ramasser des branches mortes : c'était le soldat; mais, comme il avait retourné son habit et s'était mis un mouchoir sur la tête, il ne pensa pas que c'était le voleur.

— Vous n'avez pas vu un soldat par ici? demanda-t-il.

— Si, répondit l'homme, il en est passé un tout à l'heure et il courait bien; il doit être au milieu du bois, par là.

Le prêtre, qui ne pouvait aller à cheval à travers les arbres, dit à l'homme :

— Gardez mon cheval; je vous donnerai la pièce quand je reviendrai.

Le prêtre se mit à courir dans le bois; quand il fut un peu éloigné, le soldat retourna son habit, monta à cheval et s'enfuit au grand galop. Un peu plus loin, le prêtre le vit passer et, reconnaissant son cheval, il lui cria d'arrêter; mais le soldat ne l'écouta pas et frappa sur le cheval qui marcha encore plus vite.

Le prêtre revint à la maison, à pied, et sa mère lui dit :

— Qu'as-tu fait de ton cheval ?

— Ah! répondit-il, je l'ai donné au soldat, pour qu'il arrive plus vite au Paradis.

Conté en 1885, par François Marquer, de Saint-Cast.

En ce temps-là, quand quelqu'un mourait, on le parait de ses plus beaux habits, et on l'exposait dans l'église, où on le laissait, tout seul, la nuit, et les survivants de la famille recevaient le lendemain une somme d'argent.

Un homme qui n'était pas riche se dit un jour :

« Si je faisais le mort, nous toucherions quelques bons écus et cela nous aiderait à passer le temps. »

Il parla de son projet à sa femme, et qui fut dit fut fait.

On l'habilla comme s'il venait réellement de trépasser, on lui mit une belle paire de bottes toute neuve qu'il avait, et on le porta à l'église, où il resta exposé.

Deux de ses voisins, qui avaient vu les bottes, conçurent le projet de les voler. Quand la nuit fut venue, ils se glissèrent dans l'église. Ils se croyaient seuls; mais il y avait par hasard un homme qui s'était endormi dans le confessionnal.

Ils se mirent à ôter les bottes du prétendu mort; celui-ci, qui était bien vivant, *crochait* les doigts de pied, et ils ne pouvaient les lui enlever. Mais à force de tirer, ils finirent par ôter une des bottes, et le prétendu défunt s'écria d'une voix lugubre :

— Que tous les morts du cimetière viennent à mon secours !

Ces paroles donnèrent la chair de poule aux voleurs, et réveillèrent l'homme qui s'était endormi dans le confessionnal.

— Que tous les morts du cimetière viennent à mon secours ! répéta le défunt pour la seconde fois.

— Combien t'en faut-il ! dit l'homme qui était dans le confessionnal, combien t'en faut-il !

Les voleurs à ces mots s'enfuirent sans demander leur reste, tremblant de peur et les cheveux dressés sur la tête.

Conté par M.-E. Hamonic qui tient ce récit de Ron-  
sin, menuisier à Moncontour, natif du Mené.

## LES MAQUIGNONS NORMANDS

Il court en Haute-Bretagne nombre de proverbes sur la ruse et la finesse des Normands (cf. H. GAILOZ et PAUL SÉBILLOT, *Blason populaire de la France*, p. 236 et suiv.); certains contes leur attribuent aussi un penchant très décidé pour le bien d'autrui.

Deux maquignons normands virent un jour un laboureur qui défrichait son champ; les deux chevaux qui tiraient la charrue leur parurent si beaux qu'ils entrèrent dans le champ et demandèrent au laboureur de les leur vendre; mais il répondit qu'il tenait à son attelage, et qu'il ne s'en déferait ni pour or ni pour argent.

Les deux compères voyant qu'ils ne pouvaient acheter les chevaux, résolurent de le savoir pour rien. L'un d'eux se rendit à la ferme et demanda à la bourgeoise une faucille, pour abattre un buisson qui gênait la charrue, à ce qu'il disait; puis il grimpa dans un chêne que le laboureur pouvait voir de son champ, et il se mit à en abattre les branches.

— Regardez donc, dit l'autre Normand au fermier, regardez : il y a un voleur qui est en train d'émonder votre arbre.

Le fermier leva les yeux et courut aussitôt du côté de son chêne; quand il fut éloigné, celui qui l'avait averti détela un des chevaux, monta dessus et s'enfuit.

— Qui t'a permis de couper les branches de mon chêne, voleur que tu es? Descends vite!

— Regardez donc derrière vous, répondit le Normand, je vois un voleur qui a détélé un de vos beaux chevaux et qui l'emmène.

Le fermier, apercevant le compère monté sur son cheval, se mit à courir après en criant : « Au voleur! » Pendant ce temps, l'autre Normand descendit de son arbre, détela l'autre cheval et ne tarda pas à rejoindre son compère.

Conté en 1878, par J. Bouchery, de Dourdain.

Il était une fois un homme qui n'avait qu'un fils, qui se nommait La Jeannaie, et il le laissait vivre à sa guise.

Mais un jour qu'il voulut le commander, La Jeannaie quitta la maison de son père, et en partant il lui dit des sottises.

Il se mit en route, et il alla loin, bien loin, bien plus loin que je ne dis. Chemin faisant, il rencontra un homme auquel il dit :

— Où vas-tu, vieux père ?

— Je vais payer mon bourgeois.

— Tu as beaucoup d'argent ? demanda La Jeannaie.

— Non, répondit le bonhomme ; je n'en ai rien qu'un petit ; mais je vais dire à mon bourgeois que je lui en donnerai quand j'en aurai assez.

— Hé bien, dit La Jeannaie au bonhomme, en lui montrant un arbre, d'après ce que tu dis, tu n'as guère d'argent, ni moi non plus. Nous

allons nous mettre à genoux sous cet arbre pour prier le bon Dieu, et nous verrons quel est celui de nous deux qu'il aime le mieux ; ce sera celui auquel il donnera le plus d'argent.

La Jeannaie et le bonhomme se mirent à genoux comme pour faire leur prière ; quelques instants après, La Jeannaie se leva, chercha dans ses poches et y prit une poignée de pièces d'or qu'il montra au bonhomme en lui disant :

— Regarde, voilà ce que le bon Dieu m'a donné ; montre-moi aussi ce que tu as reçu.

Comme le bonhomme restait à genoux, La Jeannaie lui dit :

— Tu vas ruiner le bon Dieu, lève-toi et montre ce qu'il t'a donné.

Le bonhomme se leva ; il montra son argent à La Jeannaie et lui dit :

— Voilà l'argent que j'ai ; ne le prenez pas, car mon bourgeois me mettrait hors de la métairie.

— Non, répondit La Jeannaie ; mais nous allons partager par la moitié, et si ton bourgeois te dit quelque chose, tu lui diras de se taire ou bien qu'il aura affaire à moi.

Le bonhomme vida sa bourse ; La Jeannaie en prit la moitié et lui laissa le reste. Le fermier alla payer son bourgeois ; quand il lui raconta ce qui était arrivé, le maître lui dit :

— Je vous tiens quitte du reste.

Le bonhomme était si content qu'il s'en retourna chez lui en chantant. La Jeannaie, qui l'entendit, sortit d'un champ et lui dit :

— Hé bien, tu chantes; tu es content, n'est-ce pas?

— Oui, répondit le bonhomme; mon bourgeois m'a donné quittance de tout.

\*\*\*

La Jeannaie continua à courir les aventures.

Un jour, il rencontra son père qui ne le reconnut pas; il lui dit en lui montrant un gros chêne :

— Plierais-tu cet arbre-là, vieux père?

— Non, répondit le bonhomme, il est trop gros.

— Et celui-là? dit-il en désignant un arbre un peu plus petit.

— Non, il est encore trop gros.

— Plierais-tu celui-ci? demanda-t-il en montrant un jeune arbre.

— Oui, répondit le bonhomme, qui se mit à courber l'arbre en tous sens.

— Hé bien, si tu m'avais dompté dans ma jeunesse comme tu domptes cet arbre, je ne serais pas La Jeannaie que je suis.

Il tourna le dos à son père et continua sa route.

\*\*\*

Il fit rencontre d'un homme à qui il dit :

— Où vas-tu comme cela, vieux père?

— A la foire, acheter une vache.

— Tu as donc beaucoup d'argent?

— Hélas! non, je suis bien malheureux, et ne puis pas suffire à donner du pain à ma famille.

La Jeannaie prit dans sa poche une poignée de louis d'or, et les donna au bonhomme :

— Tiens, dit-il, voilà de quoi te mettre à l'abri.

Il continua de marcher, et il finit par arriver auprès d'un beau château. Il vit un pauvre qui en sortait, et il lui dit :

— D'où viens-tu, vieux père?

— De ce château, répondit le mendiant, où j'étais allé pour demander l'aumône; mais le seigneur n'est guère bon; tous les pauvres qui lui demandent la charité, il les fait monter sur des chevaux méchants qui jettent leur cavalier par terre.

— Pauvre, dit La Jeannaie, veux-tu changer d'habits avec moi?

— Oui, répondit le pauvre.

La Jeannaie prit les haillons du chercheur de pain, et, faisant mine de s'appuyer péniblement sur un bâton, il ouvrit la porte du château, qu'il laissa ouverte, et dit au seigneur :

— Votre charité, s'il vous plaît.

— Oui, dit le seigneur en lui donnant cinq francs. Or ça, bonhomme, tu devais être bon cavalier autrefois ?

— Oui, oui, dit La Jeannaie, je montais bien à cheval, dans mon jeune temps.

— Hé bien ! il faut que tu montes sur le mien.

— Ah ! répondit La Jeannaie, qui faisait de son mieux pour paraître décrépît — car il n'avait que vingt-cinq ans, — je suis trop vieux ; je ne pourrai monter tout seul à cheval ; mais si vous voulez me pousser au derrière, je vais essayer tout de même.

— Oui, dit le seigneur, qui pensait que La Jeannaie allait tomber ; viens-t'en ; on va te hisser.

La Jeannaie se laissa grimper à grand'peine sur le cheval ; quand il fut en selle, il fit trois fois le tour de la cour, puis il s'enfuit par la porte qu'il avait laissée ouverte.

Quand le seigneur vit La Jeannaie parti sur son plus beau cheval, il ordonna de lui en amener un autre pour courir après lui ; mais avant qu'il eût pu se mettre en selle, La Jeannaie était déjà loin. Il s'arrêta à la porte d'une forge, et fit ferrer sa monture à rebours, afin qu'on ne pût savoir par où il avait passé. A la première ville où il entra, il vendit son cheval, et avec l'argent qu'il en retira, il mena joyeuse vie.

\*\*\*

Il partit ensuite et retourna chez lui ; il fabriqua des bonshommes de bois qui ressemblaient à des personnes vivantes, et comme il apercevait de loin des gendarmes qui venaient pour l'arrêter, il planta ses bonshommes dans la banquette le long du talus, et il leur mit à la main des fusils en bois.

Les trois gendarmes se saisirent de La Jeannaie et lui dirent :

— Vous êtes de bonne prise !

— Oui, répondit La Jeannaie ; mais si vous mettez la main sur moi, je vais commander à mes soldats de tirer sur vous.

Les gendarmes, qui n'avaient pas d'abord aperçu les bonshommes de bois, jetèrent les yeux sur la banquette et les virent qui tenaient leurs fusils ajustés comme pour tirer sur eux. Ils crurent que c'étaient des hommes vivants, et ils laissèrent La Jeannaie tranquille.

Alors La Jeannaie retourna dans son pays, où il épousa une jolie fille, et ils vécurent heureux jusqu'à la fin de leurs jours.

Conté en 1880, par François Lamballais, de Saint-Cast, âgé de dix-sept ans.



Aux environs de Matignon, où l'on dit en proverbe « Fin comme La Jeannà », l'épisode du cheval est racontée d'une manière différente :

La Jeannaie se déguisait souvent en moine; un jour il se présenta à la porte d'un château où l'on était en train de faire bombance. Il avait l'air si doux et si humble qu'il aurait édifié tout un couvent de bonnes sœurs. Il pria un des domestiques de demander pour lui à son maître la permission de quêter dans la salle. Le valet fit la commission, et les seigneurs, qui avaient bu plus que de raison, s'écrièrent tout d'une voix :

— Faites entrer le moine; il nous amusera.

La Jeannaie arriva les yeux baissés en faisant force génuflexions; on le mit au bout de la table, et l'un des domestiques vint lui présenter de la part de son maître un gobelet rempli de vin.

— Père capucin, dit le châtelain, il faut boire un coup à notre santé.

— Ah! monseigneur, vous ne voudriez pas faire pécher un pauvre moine; les statuts de notre ordre nous défendent de boire autre chose que de l'eau.

— Bois, moine, s'écrièrent les seigneurs; tu nous feras plaisir, et si cela te contrarie, loin d'être un péché, ce sera une pénitence.

La Jeannaie but; on lui faisait toutes sortes

de farces, et, à toutes les plaisanteries, il répondait avec une grande simplicité.

Après le dîner, le seigneur mena ses convives voir son écurie. Il en fit sortir un beau cheval, si fringant que le valet d'écurie avait peine à le tenir.

— Il faut, dit l'un des nobles, faire monter le moine à cheval; je suis sûr que c'est un habile cavalier.

— Ah! messeigneurs, répondait La Jeannaie en joignant les mains, y songez-vous? je ne suis qu'un pauvre moine et je n'ai jamais enfourché une monture. Vous ne voudriez pas me tuer.

Il eut beau dire, on le hissa sur le cheval, et il avait l'air si gauche et si malhabile que les seigneurs se tenaient les côtes de rire, s'attendant à chaque instant à le voir tomber. Mais tout à coup il se redressa au moment où le cheval passait près de la porte de la cour du château, et il leur dit :

— Messieurs, je suis le voleur La Jeannaie, et je vous remercie de votre beau cheval.

Il lui donna un coup d'éperons et disparut, les laissant bien ébahis.

## XXXII

## LA BROUETTE QUI PARLE

Il y avait une fois un bonhomme qui voulait voler des navets, et pour en voler davantage, il poussait devant lui sa *bouttesoule*, ou, si vous aimez mieux sa brouette.

En sautant par-dessus les sillons, la brouette disait :

— Je serons prins (pris), je serons prins.

Pendant que le bonhomme était en train d'arracher les navets, ceux à qui appartenait le champ survinrent, et le bonhomme se sauva en traînant après lui sa *bouttesoule* qui disait :

— Je savais bien, je savais bien.

Conté en 1880, par Pierre Huchet, d'Ercé, près Liffé.

## XXXIII

## LE MEUNIER VOLE

Il y avait une fois un meunier de Plessala qui avait besoin d'argent ; il conduisit son âne et sa chèvre, pour les vendre à la foire, et de peur d'être volé, il attacha sa chèvre à la queue de l'âne, et lui mit au cou une clochette, en disant :

— Tant que j'entendrai sonner la clochette, je serai sûr qu'on ne m'aura pas volé mes bêtes.

Par là passèrent trois voleurs qui firent entre eux la gageure de prendre au bonhomme sa chèvre, son âne et l'habit qu'il avait sur le dos.

L'un deux détacha adroitement la chèvre et l'emmena après avoir attaché la clochette à la queue de l'âne. Le meunier se retourna, et, voyant le voleur qui emmenait sa chèvre, il dit à l'autre voleur qui marchait sur la route avec un air d'innocence :

— Voulez-vous garder mon âne, brave homme, pendant que je cours après ma chèvre ?

— Volontiers, dit l'autre qui se hâta de s'enfuir avec l'âne.

Le troisième larron qui avait parié de voler l'habit, s'assit sur le bord d'un puits, avec une bourse vide à la main, et il criait d'un ton lamentable :

— Ah! la triste journée!

— Vous n'avez point vu mon âne? demanda le meunier. On me l'a volé.

— Non, mais je suis plus malheureux que vous; j'étais ici à compter mon argent sur le bord du puits et il est tombé dedans. Ah! la triste journée! Je donnerais bien la moitié de mon argent à celui qui descendrait dans le puits pour l'en retirer.

Le meunier dépouilla ses habits et descendit dans le puits, pensant y trouver assez d'argent pour compenser la perte de son âne et de sa chèvre; mais le voleur lui enleva son habit ainsi qu'il l'avait gagé.

Conté en 1878, par Joseph André, de Trébry.

## XXXIV

## PAIFIN (POIL FIN)

Un jour Païfin fit mine de tuer sa femme, puis il la mit dans son lit, pleurant comme si elle avait été réellement morte. Son bourgeois arriva et lui dit :

— Païfin, tu t'es mal conduit, tu as tué ta femme.

Païfin se mit à jouer du hautbois, et sa femme se leva du lit, et elle dansait dans la place.

— Prête-moi ton hautbois, lui dit son bourgeois; j'ai chez moi une quinzaine de coiffes (femmes), je vais toutes les tuer, parce qu'elles sont mauvaises, et je les ressusciterai après.

Le bourgeois emporta le hautbois, et dit aux femmes de se mettre au lit. Quand elles furent couchées, il fuma son cigare, aiguisa son couteau et leur coupa la tête à toutes, puis il se reposa un peu.

Il commença ensuite à jouer du hautbois; mais aucune des femmes ne donnait signe de vie.

— C'est étonnant, disait-il; celle de Païfin dès qu'elle entendit le son du hautbois se leva et se mit à danser par la place.

Il prit les femmes et les jeta hors du lit, puis recommença à sonner, mais sans plus de succès.

Il alla chez Païfin et lui dit :

— Quel malheur tu m'as fait faire, Païfin ! tu es cause que j'ai tué mes quinze femmes.

Païfin se mit à casser toutes les marmites qu'il avait chez lui, puis il joua du hautbois, et voilà toutes les marmites qui ressuscitent et qui se recollent.

Le bourgeois emprunta encore le hautbois à Païfin, et brisa toute sa vaisselle, et toute sa batterie de cuisine ; mais il avait beau jouer, ce qui était cassé ne se recollait point.

Il retourna chez Païfin et lui dit :

— Païfin, tu es cause de mon malheur. Tu m'as fait couper le cou à mes quinze femmes, et casser toutes mes marmites et mes assiettes, mais je vais te tuer.

Il le mit dans une châsse (bière), et avec un autre homme, il alla la porter auprès de la rivière pour le noyer ; mais comme ils avaient appétit, ils s'en allèrent dîner, laissant Païfin dans sa boîte.

Païfin entendit un cavalier, et lui cria :

— Descendez de cheval et me tirez de là, car mon bourgeois et son camarade veulent me jeter à la rivière quand ils auront dîné.

Le cavalier tira Païfin de sa châsse, mais Païfin le mit à sa place, et le laissa là, et il fut jeté à l'eau.

Un peu plus tard, Païfin se présenta à son bourgeois.

— Comment, Païfin, tu n'es pas noyé ?

— Non, dit-il, je suis tombé à la rivière ; jamais vous n'avez vu autant d'argent comme il y en a dans le fond.

— Je pensais bien, dit le bourgeois, qu'il y avait quelque chose là, car à chaque instant je voyais les canes s'y plonger.

Le bourgeois alla sur le bord de la rivière, et il s'y jeta, mais comme il ne savait pas nager, il s'écriait :

— *Je me nâ, je me nâ* (je me noie).

— Écoutez-le, disait Païfin aux deux camarades du bourgeois qui étaient là ; il dit : *Queue monnâ ! queue monnâ !* (quelle monnaie !)

Les deux autres prirent leur élan et sautèrent dans la rivière, mais ils ne tardèrent pas à boire plus qu'ils n'auraient voulu ; Païfin les empêchait de s'approcher du rivage en les repoussant avec son bâton et ils se noyèrent.

Conté par J.-M. Hervé, de Pluduno, en 1879.

## LE MEUNIER ET SON SEIGNEUR

Il était une fois un meunier dont la vache passait à tout instant en dommage dans la prairie d'un seigneur :

— Meunier, disait le seigneur, si tu continues à ne pas mieux garder ta vache, je la tuerai.

La vache fut tuée en effet ; le meunier l'écorcha et porta la peau au marché ; il ne la vendit point, et comme il s'en revenait le soir, la peau sur le dos et les cornes de la vache sur la tête, il passa par un champ de genêts où des voleurs étaient en train de compter leur or, et à sa vue, ils s'enfuirent, croyant voir le diable.

Le meunier laissa là sa peau de vache et ramassa l'or, puis quand il fut de retour chez lui, il envoya son petit garçon chez le seigneur emprunter une mesure.

— Qu'est-ce que ton père veut faire ? demanda le seigneur au petit garçon.

— C'est pour mesurer l'or que sa vache lui a rapporté.

— Il l'a donc vendue bien cher ?

— Oui, on la lui a payée cent sous le poil.

Le seigneur fit tuer toutes les vaches de ses métairies, et quand il fut rendu au marché, il voulut les vendre cent sous le poil ; mais personne n'en acheta à ce prix, et on se moqua de lui.

Le seigneur entra un dimanche chez le meunier ; il le vit qui donnait de grands coups de fouet à sa marmite.

— Que fais-tu là ?

— Je fais bouillir ma soupe avec ce fouet.

— Veux-tu me le vendre ?

— Oui, si vous voulez me donner cent sous.

— Tiens, les voilà, dit le seigneur, qui tout joyeux emporta le fouet.

Le dimanche d'après, il dit à ses gens d'aller à la messe, qu'il se chargeait de faire bouillir la soupe. Il mit la marmite dans le milieu de la place, et pendant plus de deux heures il cingla la marmite de coups de fouet sans pouvoir, bien entendu, faire bouillir la soupe.

Le meunier trouva un loup qu'un homme conduisait, et il le lui acheta, et comme il passait devant le château en le tenant en laisse, le seigneur lui dit :

— Quelle est cette bête ?

— C'est un chie-brebis.

— Combien veux-tu me le vendre ?

— Cent sous.

Le seigneur enferma le loup dans la bergerie, et pendant la nuit il étrangla tous les moutons. Quand le seigneur ouvrit la porte pour voir ce qui s'était passé, le loup se précipita entre ses jambes, et il resta à cheval sur son dos en criant :

— Au secours ! voilà chie-brebis qui m'emporte.

\* \* \*

Le seigneur résolut de se venger de tous ces tours du meunier ; il le fit mettre dans un sac, et le porta sur le bord d'un étang pour l'y jeter. Mais il s'éloigna quelque peu, et pendant ce temps le meunier entendit passer sur la route un chaudronnier, dont la marchandise faisait du bruit ; il se mit à crier :

— Je ne veux pas épouser la demoiselle !

En entendant ces paroles, le marchand descendit de sa voiture, et dit :

— Je veux bien l'épouser, moi.

Il délia le sac, et se mit à la place du meunier, qui emmena la charrette et les chaudrons.

Quand le seigneur revint, le chaudronnier criait :

— Je veux bien épouser votre fille !

— Oui, oui, dit le seigneur, je vais t'y mener.

Et il le précipita dans l'étang.

Le meunier mit les bassins dans son jardin, et il se mit à frapper dessus, en faisant un tel vacarme que le seigneur accourut :

— Où as-tu pris tout cela ? tu n'es donc pas noyé ?

— Non, dit-il, l'étang est plein de chaudronnerie, et j'en ai apporté quelque peu.

Le seigneur ordonna à ses domestiques de se jeter dans l'étang, et comme ils coulaient sous l'eau, le meunier disait :

— Voyez comme ils sont chargés !

Et, profitant d'un moment où le seigneur ne s'attendait à rien, il le poussa dans l'étang, où il le laissa se noyer.

Conté au château de la Saudraie (Côtes-du-Nord), en 1879, par Pierre Derou, de Collinée, tonnelier.

XXXVI

CELUI QUI MOURUT AU TROISIÈME PET  
DE SON ANE

Il était une fois un homme qui avait un âne; il mit du fumier dans deux mannequins et les lui attacha sur le dos pour les porter dans un de ses champs. Comme il conduisait son âne, il rencontra une vieille femme qui lui dit :

— Où vas-tu ?

— Cela ne te regarde pas, répondit-il : qu'est-ce qui m'a donné une vieille sorcière comme toi !

— Tu te repentiras de m'avoir mal parlé, dit la bonne femme; avant ce soir tu auras une jambe démise.

L'homme partit sans trop faire attention aux menaces de la vieille; mais en arrivant à son champ, il frappa son âne, qui rua et d'un coup de pied lui cassa la jambe, si bien qu'il tomba dans le fossé.

Un homme qui passait par là l'emporta chez lui, et il resta sur son lit un an et un jour. Quand il fut guéri, il dit :

— Si jamais la vieille me tombe sous la main, je me vengerai d'elle, elle m'a *enfainé* (jeté un sort).

En allant à son champ avec son âne, il la rencontra, et elle demanda encore où il allait.

— Cela ne te regarde pas, vieux tison d'enfer! répondit-il.

— Tu t'en repentiras, de m'avoir encore parlé mal!

Il leva son bâton pour la frapper, mais il se retint et lui dit :

— Hé bien, puisque tu es sorcière, dis-moi quand je mourrai ?

— Quand ton âne aura pété trois fois.

Comme elle disait ces mots, l'âne se mit à péter, puis il péta encore, prout ! une seconde fois. Alors l'homme, qui avait peur de mourir, prit un morceau de bois et se mit à l'enfoncer pour boucher le derrière de son âne; mais l'âne fit tant d'efforts qu'il péta pour la troisième fois et le morceau de bois atteignit l'homme à la tête; le choc fut si violent qu'il tomba par terre et resta étendu, sans mouvement et comme mort.

Tout le monde crut qu'il était trépassé, et on l'ensevelit dans une châsse. Dans ce temps-là on portait les morts sur les épaules, et pour aller au cimetière il y avait deux routes, l'une qui était bonne, l'autre mauvaise et rocailleuse.

Ceux qui le portaient ne savaient laquelle prendre, et l'un d'eux demandait aux autres :

— Par où faut-il aller ?

— Du temps que j'étais vivant, dit le bonhomme du fond de sa châsse, c'est par telle route que j'allais.

En l'entendant parler, ils démolirent la châsse et le bonhomme s'en fut chez lui, bien vivant et n'ayant point envie de mourir.

Conté en 1880, par Joseph Macé, de Saint-Cast, mousse, âgé de quinze ans.

XXXVII

JEAN ET JEANNE

Il était une fois un homme qui se nommait Jean ; il se maria à une jeune fille qui s'appelait Jeanne. Jean n'était pas des plus fins, mais il l'était encore plus que sa femme Jeanne, qui était presque innocente.

Jean et Jeanne allèrent un jour à la foire, et achetèrent un petit cochon qu'ils amenèrent à la maison. Jean dit à Jeanne :

— Il faudra donner de bonnes *branées* à notre petit cochon ; quand il sera gras, nous le tuerons.

— Oui, Jean, répondit Jeanne, je le nourrirai bien, et tous les matins je lui porterai une bassinée de lait avec du bon bran (son).

Comme Jeanne soignait bien son cochon, il devint bientôt gras, et Jean et Jeanne allèrent dire au boucher de venir le tuer. Le boucher tua le porc et le coupa en morceaux : Jean et Jeanne les salèrent et les mirent dans leur charnier.

Quand le boucher fut parti, Jean dit à Jeanne :



— Il faudra économiser le cochon que nous venons de saler, et ne pas mettre de trop gros morceaux à faire la soupe. Il faudra qu'il y en ait pour tous les mois de l'année, pour janvier, février, mars, etc., jusqu'à décembre.

— Oui, oui, répondit Jeanne; il y en aura pour tous les mois.

Jean partit pour aller travailler aux champs. A peine fut-il sorti, qu'il entra dans la maison un petit bonhomme, rusé comme le diable, qui avait entendu la conversation de Jean et de Jeanne.

— La charité, s'il vous plaît, demanda-t-il.

— Comment vous appelez-vous? dit Jeanne.

— Je m'appelle Janvier, répondit le bonhomme.

— Hé bien, dit Jeanne, nous avons tué hier notre cochon; je vais vous donner un morceau de lard; car mon mari m'a dit qu'il y en avait un pour tous les mois de l'année.

Elle lui tira un morceau du charnier; le pauvre le mit dans son bissac et remercia Jeanne.

Le lendemain, il changea de costume et revint demander la charité.

— Comment vous appelez-vous? dit Jeanne.

— Février, répondit le bonhomme.

— Hé bien, dit Jeanne, voici un morceau de lard pour vous.

Le bonhomme s'en alla; mais il revint le len-

demain et les jours suivants; chaque fois il changeait de costume, et il disait qu'il s'appelait comme les mois, de sorte qu'il finit par attraper tout le cochon de la pauvre Jeanne.

Un jour, Jean qui était revenu de son travail, dit à Jeanne :

— Aujourd'hui, il faut faire de bonne soupe et mettre un morceau de lard dans la marmite.

— Il n'y en a plus, répondit Jeanne.

— Comment? Qu'en as-tu fait? dit Jean.

— Ne m'avais-tu pas dit qu'il y en avait un pour chacun des mois de l'année?

— Si, répondit Jean.

— Hé bien, dit Jeanne, il est venu ici douze pauvres qui s'appelaient comme les mois, et j'ai donné à chacun d'eux un morceau du cochon.

— Ce n'est pas comme cela que je l'entendais; mais tu es trop diote (sotte), ma pauvre Jeanne; je vais divorcer d'avec toi.

Le lendemain Jean quitta Jeanne; et depuis jamais Jeanne n'a revu Jean.

Conté en 1880, par Joseph Blanchet, de Saint-Cast, mousse, âgé de quatorze ans.

## XXXVIII

## L'INNOCENT

Il y avait une fois un innocent; un jour, avant de partir pour le marché, sa mère lui dit en lui montrant une oie qui couvait :

— Ne vas pas toujours après l'oie; si tu y vas, je le saurai et je te fouetterai.

Sa mère n'était pas trop partie qu'il alla du côté de l'oie, qui allongea en sifflant le cou de son côté il prit une trique et tua l'oie, puis quand elle fut morte, il se déshabilla et s'assit sur les œufs qu'il écrasa sous lui<sup>1</sup>.

Quand sa mère fut revenue, elle le chercha partout : elle vit l'oie étendue dans la cour, et alla au nid, où elle vit l'innocent assis sur son omelette :

— Vilain diot (sot), lui dit-elle, tu aurais mieux fait de mettre la poule dessus.

— Oui, ma mère, répondit-il, je n'y serai pas repris.

1. Cf. « Jean le Diot couveur », *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 222.

La bonne femme le fouetta bien dur.

Un autre jour, en partant, elle lui dit :

— Ne vas pas toujours après les petits *quet-tins* (agneaux) ou tu te feras fouetter.

Sa mère n'était pas trop partie qu'il alla où étaient les quettins, et il en tua un; quand il vit qu'il l'avait tué, il alla chercher son petit frère qui était dans le *ber* (berceau) et il l'emporta dans l'étable parmi les quettins, pour le remplacer.

Quand la mère fut arrivée, elle alla au ber et ne vit plus son enfant; elle fut droit dans l'étable, et vit la pauvre *garçaille* qui était quasiment morte parce que les quettins avaient monté par-dessus.

Et elle fouetta encore son innocent de fils.

Un autre jour, elle lui dit :

— Ne vas pas faire tes fredaines par le logis, ou tu te feras encore fouetter.

Sa mère ne fut pas trop partie, qu'il mit le feu dans une barge de paille. A son arrivée, sa mère vit la barge en feu, et fouetta bien dur l'innocent, en lui disant :

— Mais, vilain fou, quand tu vois le feu comme cela, il faut jeter de l'eau dessus.

— Ne dites rien, ma mère, je n'y serai plus repris.

Le lendemain elle avait chauffé le four, et elle était prête à enfourner le pain dedans,

quand il arriva et se mit à arroser le four avec de l'eau.

Sa mère le fouetta encore en lui disant :

— Quand on met le feu exprès, il ne faut pas jeter de l'eau dessus.

— Ne dites rien, ma mère, je n'y serai plus repris.

\* \* \*

Sa mère lui dit quelques jours après :

— Tu n'es point fin, tu ne sais point te faire aimer des filles.

— Comment s'y prend-on pour se faire aimer ?

— On leur lance des œillades.

Il alla à l'étable et enleva les yeux des moutons pour lancer des œillades aux filles<sup>1</sup>, et quand sa mère voulut faire sortir les moutons pour aller à la pâture, ils ne savaient comment se conduire, parce qu'ils étaient aveugles. Elle le fouetta encore et lui dit :

— Ce n'est pas comme cela qu'il faut faire ; il faut hanter les filles pour leur plaire.

Il alla chercher des *hantes* (manches) de faux, et il voulait les jeter aux filles, qui se sauvaient de lui comme d'un chien enragé.

Il en trouva pourtant une qui voulait bien

1. Cf. un épisode analogue : *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 227, et *Littérature orale*, p. 404.

l'épouser ; quand il s'agit de la demander en mariage, sa mère lui dit :

— Tu la demanderas, mais tu en diras un peu plus long.

Quand il arriva à la ferme, il dit :

— Barattez donc.

— Oui !

— Je *sais* (suis) venu vous demander si fille à vous sera femme à ma, ou ben veste (zut), v'la le courti (le résumé) que ma mère m'a dit.

Conté par J.-L. Roussel, d'Ercé, en 1880.

La mère de Jean le Fou l'envoya au bourg acheter de la farine et du cidre.

— Quand tu seras revenu, ajouta-t-elle, tu mettras cela dans la place.

A son retour Jean le Fou versa dans la place le sac de farine et le pot de cidre ; car il prenait au pied de la lettre tout ce qu'on lui disait.

— Où est ta farine ? lui dit sa mère, qui était allée soigner ses vaches.

— Dans la place.

— Et le cidre ?

— Je l'y ai mis pareillement.

— Ah ! pauvre innocent, ne pouvais-tu poser ton sac à terre et ton pot de cidre à côté, au lieu de tout perdre par ta sottise ! Mais tu gâtes tout ce que tu touches.

— Ne me grondez pas, ma mère, je serai une autre fois plus fin.

Quelques jours après, la bonne femme eut besoin d'un trépied, et chargea son fils d'aller le chercher.

Jean s'ennuya bientôt de porter le trépied ; il le posa par terre, et lui dit :

— Voilà la route ; tu n'as qu'à la suivre tout droit pour arriver chez nous, où tu seras avant moi, puisque tu as trois pieds et le milieu percé.

Quand la bonne femme revit son fils :

— Où est ton trépied ?

— Comment ! il n'est pas encore ici ? j'en suis bien surpris, vu qu'il a trois pieds, et que, moi qui n'en ai que deux, me voici de retour. Je lui avais pourtant indiqué la route.

— Le trépied est perdu ! tu aurais dû prendre ton bissac et l'apporter dedans.

« Bien, se dit le gars, je saurai une autre fois comment m'y prendre. »

C'était le temps de la récolte, et on avait besoin à la ferme d'un van pour nettoyer le blé : Jean fut chargé d'en acheter un.

Il prit son bissac sur son dos, et en sortant de la boutique du vannier, il coupa le van en petits morceaux et les emporta précieusement dans son bissac.

En voyant cette nouvelle preuve de la sottise de son garçon, la mère leva les yeux au ciel, et lui reprochant encore sa simplicité, elle lui dit :

— Ce n'était pas comme cela que tu aurais dû t'y prendre ; il fallait passer ton bâton dans les oreilles du van.

Quelques jours après, sa mère lui remit de l'argent et lui dit :

— Nous avons besoin d'un cheval ; voici cinquante écus pour en acheter un ; mais entends bien ce que je te dis, ne mets pas un sou de plus.

— Soyez tranquille, ma mère ; je sais mon affaire.

Sur le champ de foire de Rennes, Jean marchanda plusieurs chevaux, mais tous les marchands auxquels il s'adressait lui demandaient plus de cinquante écus ou moins, de sorte qu'il allait retourner chez lui sans avoir rien acheté, quand il aperçut un paysan qui avait un cheval aveugle, et, avant de sortir du champ de foire, il demanda le prix du bidet.

— Cinquante écus, dit le rusé fermier, qui avait remarqué l'air niais du pauvre gars.

— Marché conclu, dit celui-ci en frappant dans la main du vendeur.

Il prit le cheval, qui valait à peine le prix de sa peau, et monta dessus : en passant près d'une auberge, il eut envie de voir quelle heure il était, et il voulut y entrer sans descendre de cheval ; la pauvre bête, qui était aveugle, alla frapper de la tête dans le contre-hu (demi-porte) et le renversa dans la maison où il cassa plusieurs bols à cidre.

L'aubergiste accourut, et Jean lui demanda avec tranquillité :

— Quelle heure est-il ?

— L'heure où les fous s'en vont, répondit l'homme.

— Merci bien, Monsieur, dit Jean.

— Innocent, lui dit sa mère en voyant la pitteuse emplette de son fils, tu as acheté une bête qui ne vaut pas dix pièces de cent sous, et qui de plus est aveugle.

— Aveugle, dit-il, non ! j'étais monté dessus, et il ne m'a pas jeté par terre ; mais s'il ne vous convient pas, je le revendrai et je parie bien d'en tirer deux cents francs.

Il alla à la foire au grand Saint-Aubin, et à tous les marchands qui lui demandaient le prix de sa bête, il répondait :

— Deux cents francs !

— Deux cents sous ! disaient les maquignons en riant et en haussant les épaules ; c'est un cheval qui ne vaut que l'argent de sa peau.

Voyant qu'à Saint-Aubin, on ne lui offrait pas une grosse somme pour son cheval, il demanda à le conduire à Rennes, où il espérait le vendre plus avantageusement.

Mais il ne put en trouver que quatre pièces de cent sous, et il le donna pour ce prix.

A la foire suivante, il acheta pour quarante écus un cheval assez bon : mais, comme il avait oublié dans son marché de stipuler qu'il conserverait la bride, son vendeur la garda pour lui.

Jean fit sortir le cheval du champ de foire en le traînant par les crins ; mais arrivé sur la route, il s'ennuya et se mit à réfléchir au moyen d'emmener sa bête.

— Ma foi, dit-il, c'est bien simple pourtant ; je vais lui passer mon bâton à travers les oreilles ; ma mère m'a dit l'autre jour que j'aurais dû faire comme cela pour apporter le van.

Il essaya de mettre son bâton dans les oreilles du cheval ; mais l'animal qui était vigoureux, ne se laissa pas maltraiter, il se cabra, rua, et finit par s'enfuir au galop, laissant Jean tout penaud.

Il vint raconter sa disgrâce à sa mère :

— En bonne conscience, lui dit-elle, tu ne seras jamais plus fin à une fois qu'à l'autre : ne sais-tu donc pas qu'il fallait lui passer un licol au cou et monter dessus ?

On l'envoya chercher une servante que sa mère avait gagée ; quand ils furent dans la route, Jean attira un licou de sa poche, le passa au cou de la fille et monta sur son dos. Elle se laissa faire, parce qu'il n'y avait là personne, et apporta le garçon, qui était bien lourd. Quand elle arriva à la ferme, elle suait à grosses gouttes ; lui, la mit à l'écurie et plaça du foin devant elle ; puis il entra dans la maison.

— Où est la servante ?

— Dans l'écurie.

La bonne femme y courut, et fit venir la servante à la maison ; mais elle avait eu si peur et avait éprouvé tant de fatigue qu'elle resta plusieurs jours malade.

Recueilli à Ercé, près Liffré, vers 1878.

La mère de Jean le Diot l'envoya à la foire, pour vendre une vache, et elle lui recommanda bien de ne pas la donner à un sou de moins de deux cents francs.

Voilà mon Jean le Diot qui part pour la foire avec sa vache; il rencontra un marchand qui lui demanda le prix de sa vache.

— Ma mère, répondit-il, m'a dit de ne pas la donner à moins de deux cents francs.

— Marché conclu! s'écria le marchand qui compta l'argent à Jean le Diot.

— Voilà une journée qui commence bien, dit Jean le Diot en serrant ses pièces d'argent.

Il retourna à la foire, et paya le même prix que la vache un lièvre qui était attaché par les pattes.

Quand Jean le Diot arriva auprès de sa maison, il détacha le lièvre pour le mettre à pâturer, et courut dire à sa mère :

— Ah! maman, venez voir comme notre pe-

tite vache mange bien : elle sera bientôt grasse.

— Va-t'en la chercher et amène-la que je la voie.

Mais quand il arriva à la prairie, il n'y trouva plus le lièvre, et il revint dire à sa mère que la vache était partie.

— Comment, dit-elle, as-tu pu la laisser échapper? Va-t'en à sa recherche.

— Vas-y toi-même, dit Jean le Diot; c'est à ton tour.

Le lendemain, sa mère lui dit d'aller vendre un cochon; il entra, menant la bête avec lui, dans une église, et demanda à haute voix si quelqu'un voulait lui acheter son cochon. Il ne reçut pas de réponse, mais en parcourant l'église, il aperçut dans une chapelle un saint de bois et lui dit :

— Veux-tu m'acheter mon cochon, toi? Je ne veux pas chipoter avec toi, et je vais te le donner au prix que ma mère m'a dit de le vendre. Tu ne réponds rien? Qui ne dit mot consent : le marché est conclu.

Il laissa là son cochon, et s'en retourna chez lui. Il dit à sa mère qu'il avait vendu son cochon à un homme de bon compte, qui ne l'avait pas payé, mais qui viendrait sûrement le payer le lendemain.

Le lendemain se passe et l'on ne voit pas venir l'acheteur. Voilà mon Jean le Diot parti

pour aller réclamer son argent. Il entre dans l'église et va à la chapelle où était le saint :

— Bonjour, lui dit-il; je suis venu chercher de l'argent. Si tu ne veux pas m'en donner, gare au bâton. Tu ne me réponds pas? Il m'en faut de suite. Je vais te frapper. Parle donc! Ah! tu ne veux rien dire; je vais te donner un coup de bâton.

Il frappa le saint et l'abattit à ses pieds : la statue était pleine de louis d'or. Il les ramassa, et vint tout joyeux dire à sa mère en les lui montrant :

— Je suis payé et bien payé; il ne voulait ni parler, ni me donner de l'argent, mais je l'y ai bien forcé.

Conté par J.-M. Pluet, de Saint-Cast, en 1879.

## XLI

## C'EST MOI QUI L'AI FAIT

Il y avait une fois un garçon qui était, à la mode qu'on dit, riche comme une bête, mais tout aussi sot.

Son père était mort, et il avait du beau bien au soleil; quand il fut en âge de se marier, il alla voir les filles, mais elles le trouvaient si sot et si *adlézi* (niais) qu'elles se moquaient de lui, malgré sa richesse.

Il s'en trouva pourtant une, qui avait aussi de quoi, et qui ne le rebutait pas comme les autres. Le parrain du garçon alla la demander en mariage pour son filleul; le père ne dit ni *vère* (oui) ni non, mais avant de se prononcer, il demanda à examiner la maison et la terre, et il fut convenu que le dimanche, avant les vêpres, il irait visiter le tout, et s'assurer par lui-même de la capacité de son futur gendre et de la valeur de son bien.

Le parrain de celui-ci, sachant qu'il était aussi bête que Jean le Diot, lui dit :



— Mon filleul, le père de Fanchette viendra te voir dimanche, et demandera à voir la maison et les terres; retiens bien ceci: tu lui montreras tout, et lorsqu'il te fera des compliments, tu n'auras qu'à répondre: «C'est moi qui l'ai fait!»

Le garçon promit à son parrain de lui obéir, et quand, le dimanche d'après, son beau-père arriva, il lui dit qu'avant de visiter ses terres, il fallait goûter à son cidre. Il alla en tirer au petit fausset de sa meilleure tonne, un bon pichet, et il en versa dans des bols de faïence. Le bonhomme regarda le cidre, qui était clair et de belle couleur, trinqua, et quand il en eut bu une gorgée, il dit:

— V'là d' bon piot; il est goulayant, territorial et dret en goût; ce qui, en plusieurs pays de Haute-Bretagne, veut dire que le cidre est agréable à la bouche, d'un bon crû, et d'un goût suave.

— C'est moi qui l'ai fait, dit le garçon.

Le bonhomme se dit: «Voilà un garçon qui s'entend au cidre.» Et il demanda à visiter les vergers; en entrant dans le premier, il constata qu'il était bien clos, et que le fossé (talus) était aussi droit que dans le pays de Lamballe où sont les maîtres fossoyeurs.

— C'est moi qui l'ai fait, dit le garçon.

Le bonhomme pensa que son futur gendre était un laboureur capable, et il entra dans le

verger; il trouva les pommiers en bel état, et s'étant arrêté devant l'un d'eux, qui était en pleine venue, il s'écria:

— Voilà une belle ente (arbre greffé)!

— C'est moi qui l'ai faite, dit le garçon.

Comme le pommier avait l'air d'avoir été greffé une vingtaine d'années auparavant, il s'en étonna un peu à part lui, mais il pensa que son futur gendre avait voulu parler d'une jeune ente qui en était voisine.

Quand ils revinrent à la maison, le bonhomme s'arrêta pour dire qu'elle avait bonne mine, et qu'elle était bien entretenue.

— C'est moi qui l'ai faite, dit le garçon.

Le bonhomme commença à se gratter la tête, et à penser que son futur gendre se moquait de lui; car il y avait un chiffre au-dessus de la porte, qui indiquait la date de la construction, bien avant la naissance du jeune homme.

Ils allaient rentrer quand le garçon lui dit:

— Venez voir nos cochons, en vous respectant comme de juste.

Il ouvrit la porte d'une étable où il y avait une grosse truie, entourée de huit petits cochons roses.

— Ah! dit le bonhomme, les jolis petits pourcés!

— C'est moi qui les ai faits, se hâta de dire le garçon.

Le futur beau-père le regarda, et pensa que décidément il ferait mieux de chercher un autre gendre.

J'ai entendu raconter ce conte dans mon enfance, et le caricaturiste Léonce Petit, qui le connaissait aussi, peut-être pour l'avoir appris au pays de Dinan, a, je crois, donné place à cette facétie dans ses « Bonnes gens de province. »

## XLII

## LE SOT SEIGNEUR ET SES FILS SOTS

Il y avait une fois un seigneur qui n'était jamais sorti de son château; aussi il ne savait rien de rien et était aussi *neusous* (timide, qui n'ose pas) qu'une fille de huit ans.

Un jour il alla dans son jardin, puis il s'enhardit et se promena dans la campagne, en s'étonnant de tout ce qu'il voyait, et dont il ne savait ni le nom ni l'usage.

Il arriva à un moulin, et frappa à la porte; une jeune fille vint lui ouvrir, et il lui dit, en montrant la bâtisse :

— Qu'est-ce que c'est que cela?

— C'est un moulin.

— A quoi ça sert-il?

— A moudre le blé.

— Ah! et à qui est-il?

— Mais il est à vous, Monsieur.

— Comment vous appelez-vous?

— Ah! mon nom est drôle; je m'appelle Mannequin, répondit-elle en voyant que son sei-

gneur n'était pas cause que les grenouilles n'ont pas de queue.

— Hé bien ! Mannequin, je t'enverrai chercher ce soir, et tu passeras la nuit au château.

Or Mannequin était un vieux cheval maigre qui servait au meunier pour porter dans les fermes les pochées de farine.

Le soir, la jeune fille l'amena à la porte du château, et elle s'en alla, après avoir dit aux serviteurs qu'elle l'y avait conduit par ordre du seigneur qui l'attendait, et on vint dire à celui-ci :

— Mannequin est là.

— Faites-le monter, dit-il, et s'il fait du bruit, vous répondez que l'on monte une barrique de vin. Vous le coucherez dans mon lit.

Les serviteurs obéirent, et eurent grand'peine à faire entrer le cheval dans le lit.

Quand ils lui dirent que Mannequin était dans sa chambre, il leur ordonna de « tuer » les chandelles, et de ne pas venir s'ils entendaient du bruit.

Le seigneur se mit au lit, mais au lieu de la meunière, il trouva le vieux cheval, qui lui donna de grands coups de pied ; il criait comme si on l'écorchait, mais comme il avait recommandé à ses domestiques de ne pas faire attention au bruit qu'ils entendraient, ils le laissèrent jusqu'au jour, tout seul avec Mannequin.

Il resta trois ans sans sortir de son château ; au bout de ce temps, il se maria, je ne sais com-

ment, et il eut trois enfants qui, arrivés à l'âge de vingt ans, ne savaient pas le français, et ils se mirent en route pour l'apprendre.

L'aîné entendit des hommes qui avaient tué un cochon dire : « Nous l'avons tué entre nous. »

Et il répéta la phrase, pour mieux s'en souvenir.

Le second passa près de gens qui mettaient du vin en bouteille ; il les entendit se dire l'un à l'autre : « A coups de bouteilles ! » Et il retint aussi ces mots.

Le troisième entendit un marchand de toiles qui disait : « Pour de la toile ! »

Sur leur chemin ils rencontrèrent un homme que l'on venait d'assassiner, et comme ils étaient arrêtés à le regarder, la justice survint avec les gendarmes.

— Qui a tué cet homme ? demanda le juge.

— Nous l'avons tué entre nous, répondit l'aîné.

— Comment ?

— A coups de bouteilles, répondit le second.

— Et pourquoi ?

— Pour de la toile, dit le troisième.

On les mit en prison, et je ne sais pas ce qu'ils sont devenus depuis.

Conté en 1879, par Joseph Macé, de Saint-Cast.

### XLIII

#### LE REVENANT

Il était une fois un homme qui était bien vieux; il avait vu mourir beaucoup de ses parents, et il les avait même ensevelis.

Quelques-uns d'entre eux lui avaient dit, avant de mourir, que s'ils allaient en Purgatoire, ils reviendraient le voir pour lui recommander de leur faire chanter des messes. Il leur avait mis en les ensevelissant une belle robe blanche, afin, disait-il, de les reconnaître quand ils reviendraient.

Un soir que le bonhomme était tout seul à se chauffer dans son foyer, et qu'il pensait à eux, un cochon blanc, que poursuivait un loup, trouvant la porte ouverte, entra tout à coup dans la maison pour se sauver. Le bonhomme, en le voyant tout blanc, crut que c'était un de ses parents qui revenait, vêtu de sa robe blanche.

— Tu n'as donc pas été en Paradis, mon pauvre Pierre? lui demanda-t-il.

A l'instant le cochon dit : « Hon! hon! » et il

sortit par la porte. Le bonhomme crut qu'il avait répondu : « Non! » et il alla se coucher tout triste.

Le lendemain le bonhomme alla raconter au recteur qu'il avait eu une vision, et qu'il fallait dire des messes pour son frère Pierre, jusqu'à ce qu'il lui dise de les cesser. Cela dura longtemps, et un soir que le bonhomme était encore seul à se chauffer, un cochon blanc entra chez lui.

— Ah! Pierre, dit-il, croyant que c'était son frère, es-tu encore en Purgatoire, ou es-tu entré en Paradis?

Le cochon alla « sentiner » auprès d'un bassin en disant : « Hon! hon! » puis, comme il passait la porte, elle se referma sur lui, et lui prit la queue; il grogna et dit : « Houie! » Le bonhomme crut qu'il disait oui, et le lendemain il alla chez le recteur et dit :

— Mon frère est maintenant en Paradis, vous pouvez cesser les messes.

Conté en 1880, par Pierre Esnault, de Saint-Cast, âgé de quatorze ans.

XLIV

LES AUVERGNATS ET LE CRAPAUD

Il y avait une fois deux Auvergnats qui voyageaient en Bretagne; la nuit les surprit auprès d'un poirier; le plus hardi monta dedans, l'autre dit :

— Je resterai bien dessous.

Tous les deux mangèrent à volonté des poires qui étaient mûres.

— Frère, demanda celui qui était resté dessous, combien tes poires ont-elles de pieds?

— Un, comme d'habitude.

— Comment? la mienne en a quatre.

— C'est peut-être une grape (un crapaud).

— Tant pis, dit l'autre, grape ou pas, je la mangerai.

Le crapaud faisait entendre un petit couic :

Couique ou ne couique pas,  
Par moi mangé tu seras.

Lorsqu'il eut mangé le crapaud, il se sentait mourir, et il dit à l'autre :

— Frère, je pars.

— Pars ou ne pars pas, je ne bouge que quand le jour lura.

Recueilli aux environs de Moncontour de Bretagne,  
en 1881.

## L'ANE QUI DANSE

Il y avait une fois à Saint-Malo des charpentiers qui travaillaient à un navire. Ils virent passer une bonne femme qui conduisait un âne chargé de pots de lait qu'elle allait vendre au marché.

Un des ouvriers s'approcha d'elle et lui dit :

— Y a-t-il moyen, la mère, de dire deux mots à l'oreille de votre âne ?

— Oui, répondit-elle ; vous pouvez même en dire dix si vous voulez.

Le charpentier fit mine de parler à l'âne et lui laissa tomber du vif-argent dans l'oreille. L'âne se mit à danser et à se rouler, pour gagner, comme on dit, l'avoine, et tous les pots de lait furent renversés.

La bonne femme fit assigner l'ouvrier devant le juge de paix.

— Pourquoi, demanda-t-il, avez-vous dit deux mots à l'oreille de cet âne ?

— Parce que, monsieur le juge de paix, j'en avais la permission.

— Que lui avez-vous dit ?

— Je lui ai dit que tous ses parents étaient morts, et qu'il était leur seul héritier. C'est pour cela qu'il s'est mis à danser de joie.

Tous ceux qui étaient là se mirent à rire, et même la bonne femme, qui demanda au charpentier :

— Est-ce bien vrai que mon âne héritera de ses parents ?

— Oui, c'est bien vrai.

— Sont-ils riches ?

— Oui ; ils ont laissé, outre leurs pâtures, cent mille francs en or.

La bonne femme, qui crut que cela était vrai, s'en retourna bien contente, sans demander le prix de son lait.

Conté en 1882, par François Marquer, de Saint-Cast.

## LE SEIGNEUR SANS-SOUCI

Il était une fois un seigneur qui était sans gêne, et on lui avait donné le sobriquet de Sans-Souci. Mais lui, que rien autre ne contrariait, était très fâché d'avoir reçu cette « seigneurie ».

Un jour un chasseur qui passait près du château, fut assez hardi pour écrire sur la porte en grosses lettres : « Ici demeure Sans-Souci. »

Le seigneur se mit dans une grande colère, jura comme un charretier, et envoya dire au chasseur que, s'il ne venait pas à son château, ni à pied, ni à cheval, ni vêtu, ni nu, pour répondre à trois questions, il le ferait pendre.

Un des fermiers du chasseur lui dit :

— Ne vous tracassez pas, et laissez-moi faire ; je me charge de tout.

Il monta sur un âne, se mit tout nu, en se couvrant d'un filet pour tout vêtement, et il arriva au château.

Le seigneur qui était à table à dîner avec ses amis, lui dit :

— C'est bien, tu n'es ni à pied ni à cheval, puisque tu es sur un âne, ni vêtu ni nu, puisque tu es couvert d'un filet. Maintenant réponds à mes questions : où est la moitié du monde ?

Le fermier entra dans la salle du festin, compta la moitié de ceux qui y étaient, puis il dit :

— Voilà la moitié du monde.

— C'est bien ; combien y a-t-il de mètres dans toute la terre ?

— Dix, monseigneur.

— Il y en a plus que cela.

— Si vous voulez le savoir au juste, il vous faut la mesurer.

— En quelle année Jésus-Christ est-il né ?

— En 1806, et si vous ne voulez pas me croire, allez le demandez à sa mère ou bien à lui.

Conté en 1881, par François Marquer.

Il était une fois un roi qui n'avait pas d'enfant. Il promit de donner son royaume à celui qui pourrait lui faire dire : « Ce n'est pas vrai. » Il fit publier partout cet avis, et, pendant trois ans, il vint au palais des milliers de gens ; mais aucun ne put réussir à faire dire au roi : « Ce n'est pas vrai. »

Il y avait quelque temps qu'on n'avait vu personne, quand un jeune berger se présenta au palais, et lorsqu'il fut en présence du roi, il lui dit :

— Bonjour, sire, je viens pour causer avec vous.

— Volontiers, dit le roi en prenant une grosse chique ; tu peux commencer.

— Vous ne prenez que cela de tabac à la fois ? dans mon pays, la moindre chique que puisse prendre un homme est grosse au moins comme un fût de cinq barriques.

— Cela se peut bien ; je suis allé une fois dans

une forêt de ton pays, qui était plantée en pieds de tabac, et chaque feuille était large comme trois jours de terre (134 ares).

— Vous voyez bien, sire, que les hommes sont forts dans mon pays. Il y a dix ans, le seigneur de chez nous, qui était de Venise, voulait y retourner et emporter son château. Des hommes y déplacèrent avec des leviers, et dix le chargèrent sur un chariot qui arriva à Venise.

— Je crois bien cela, dit le roi ; un jour que j'étais dans une forêt de chez toi, il y avait des charrons occupés après un chariot, et ils ne s'entendaient pas d'un bout à l'autre, tant il était long.

— Ce château n'alla pas toujours sur un chariot ; car il y avait la mer à traverser. On le mit sur un navire : dans les hunes il y avait des villes, et des trains de chemin de fer allaient de l'une à l'autre par-dessus les cordages.

— Cela se peut bien ; j'ai vu chez toi un cordier qui faisait des cordes grosses comme mon palais.

— A quoi pouvaient-elles servir ?

— Je pense que c'était pour faire passer les trains de chemin de fer sur les cordages.

— C'est bien vrai, sire. Je me rappelle que ce château avait été apporté d'Italie par un homme de mon pays, qui l'avait volé à Rome, et que pour que personne n'en ait connaissance, il l'avait apporté dans une de ses bottes.



— Diable de menteur, s'écria le roi ; il y a cent ans que cela s'est passé, et tu dis t'en rapeler, toi qui n'as que treize ans !

— Vous êtes pris, sire, dit le berger en riant. Le roi se mit à rire aussi, et il fit du berger son héritier.

Conté en 1882, par François Marquer, de Saint-Cast.

## XLVIII

## GALETTE DE BISCUIT ET QUART DE VIN

Il y avait une fois deux Père la Chique (vieux matelots), qui étaient camarades : l'un s'appelait Galette de Biscuit et l'autre Quart de Vin ; ils étaient amis comme les deux doigts de la main, et on les voyait toujours ensemble. ■

Un jour, Galette de Biscuit eut envie de descendre à terre ; il alla trouver son capitaine et lui dit :

— Y aurait-il moyen, commandant, d'aller chercher deux sous de tabac à chiquer ? il y a plus de deux mois que je n'en ai eu de bon.

— Oui, répondit le capitaine ; emmène avec toi Quart de Vin, et ne reste pas trop longtemps.

Ils allèrent tous deux à terre, et, quand vint l'heure de rentrer, Quart de Vin dit à Galette de Biscuit :

— Retourne à bord, et va te présenter au capitaine ; j'ai envie de tirer une bordée.

Quand le capitaine vit revenir le matelot tout seul, il dit :

- Où est votre camarade?  
 — Il est resté à prendre sa chique.  
 — Hé bien, jusqu'à ce qu'il soit de retour, vous allez rester aux fers.  
 — Me voilà bien pris, dit le matelot en descendant à la cale.

\* \* \*

Quart-de-Vin avait ouï raconter que celui qui aurait pu dire à la fille du roi trois mots qui ne se trouvaient pas dans le dictionnaire se serait marié avec elle. Il se présenta au palais, et dit à la fille du roi :

— Épissant, Épissé, Épissoir<sup>1</sup>.

Comme ces trois mots de marine ne se trouvaient pas dans le dictionnaire, il se maria avec elle, et, le lendemain, comme il avait fait la noce, il ne se rappela plus de rien, et il revint à bord.

— D'où viens-tu, Quart de Vin? lui demanda son capitaine.

— De chercher du tabac.

— Tu es resté trop longtemps, et tu vas aller à la broche (aux fers).

\* \* \*

Cependant la fille du roi ne voyant plus

1. L'épissoir est un instrument destiné à épisser, c'est-à-dire à assembler deux bouts de corde en entrelaçant les fils.

Quart de Vin, pensa qu'il était retourné à son bord. Elle prit les habits de son père et se fit conduire au vaisseau. Elle commanda au capitaine de faire manœuvrer tous les hommes sur le pont.

Quand ils furent alignés, elle passa devant eux et dit :

— Sont-ils tous là?

— Oui, sire.

— Non, il en manque un : où est Quart de Vin?

— Il est aux fers.

— Détachez-le bien vite et dites-lui de venir ici.

Quand il arriva sur le pont, la princesse lui dit :

— Tu vas t'en venir avec moi, j'ai besoin de te parler.

La fille du roi emmena Quart de Vin au palais, et quand ils furent seuls, elle lui dit :

— Tu ne te rappelles donc plus que nous sommes mariés?

— Depuis quand? répondit Quart de Vin.

Elle lui raconta ce qui s'était passé, et Quart de Vin fut bien content d'être le gendre du roi, et d'avoir pour femme une jolie princesse.

Il s'habilla en prince et vint à bord, où personne ne le reconnut, tant ses habits l'avaient changé.

Il passa la revue des hommes, et commanda la manœuvre si fort que tout l'équipage suait à grosses gouttes.

— Tout le monde est-il sur le pont? demanda-t-il.

— Oui, prince, répondit le capitaine.

— Où est Galette de Biscuit?

— Aux fers.

Le prince descendit à la cale et dit à Galette de Biscuit :

— Ah! te voilà, mon vieux camarade; je suis content de te voir.

— Au lieu de vous moquer de moi, dit le matelot, vous feriez mieux de me donner une chique.

— Comment, Galette de Biscuit, tu ne reconnais pas Quart de Vin, avec qui tu as tiré de si joyeuses bordées?

— Ah! c'est toi; je suis bien aise que tu aies eu de l'avancement.

Quart de Vin monta sur le pont avec son camarade; il ordonna au capitaine de lui donner ses habits, et Galette de Biscuit fut capitaine et le commandant simple matelot.

Galette de Biscuit commanda alors la manœuvre, et comme l'ancien capitaine n'allait pas assez vite, il le fit mettre à la broche (aux fers).

Conté en 1880, par François Marquer, de Saint-Cast, mousse, âgé de quatorze ans.

## XLIX

## LES FEES ET LA COCHONNAILLE

Il y avait une fois à la Ville-Doualan<sup>1</sup> un homme qui avait tué, respect de vous, un cochon qui était gras comme un recteur. Il avait trois filles qui se mirent à hacher de la saucisse et à faire du boudin. Tout en l'empochant dans les boyaux, elles se disaient : « En voici un qui est pour un tel, cet autre pour tel endroit, et ainsi de suite »; car c'est la coutume de faire entre voisins et amis des échanges de cochonnaille.

Quand elles virent le gros boyau, elles s'écrièrent toutes ensemble :

— Ah! celui-ci sera pour nous.

— Ne huchez donc pas si fort, *clapettes* (bavardes), dit leur père, vous savez bien que la Margot la Fée<sup>2</sup> est toujours à écouter; si elle vous oit (entend), elle va venir le chercher.

1. Village du Gouray (Côtes-du-Nord), près des rochers légendaires de Crokélien.

2. Fées locales à l'existence desquelles les vieillards croyaient encore il y a quarante ans.

— Elle ne nous ouïra pas, répondirent-elles, et notre boudin n'est pas fait pour son nez.

Mais presque aussitôt elles entendirent par la cheminée une voix qui disait :

— Tu ne veux pas que j'aie de ton boudin ; mais tu auras beau faire, j'en aurai tout comme, et je parie que ce sera avant demain matin.

Les trois filles ramassèrent de leur mieux le boudin, mais le lendemain matin, quand elles se levèrent, elles ne le trouvèrent plus. La Margot la Fée était venue le chercher et personne ne s'en était aperçu.

Le lendemain le cochon fut dépecé et mis dans le charnier ; mais les filles se dirent :

« La Margot la Fée est capable de venir le fouiller ; il faut mettre les meilleurs morceaux dans le fond. »

Mais cela n'empêcha pas la Margot la Fée de les prendre.

\*\*\*

Dans une maison des environs, le charnier fut aussi visité par les Margot, et un voisin, qui venait de tuer son cochon, voulut les empêcher de prendre son lard. Quand il eut préparé le pâté et tout le fricot, il le mit dans le four et plaça en sentinelle les deux garçons de la maison. Mais il y avait une bonne tonne de cidre dans le fournil et les deux garçons en

burent tellement qu'ils oublièrent de garder les pâtés. Les Margot firent un trou dans le four, et après avoir enlevé les pâtés, elles mirent des crottes de brebis dans les plats.

Un des garçons, qui avait entendu du bruit, regarda par la fenêtre et vit la bande des Margot qui s'enfuyait. Il se hâta de sortir et de prendre une trique. Il vit un des petits Margot qui était par derrière et avait une brassée de cochonnaïlle. Il frappa le petit Margot qui, au premier coup, perdit un de ses sabots et, au second, chut sur son nez et se mit à crier. Sa mère qui l'entendit vint à son secours, et pour punir le garçon, elle le condamna à rester, jusqu'au lendemain soir, collé à l'endroit où il se trouvait, et tous ceux qui l'auraient touché devaient rester collés pareillement. Son camarade survint, et le voyant *chomé* (planté) comme une borne, il le toucha et resta collé avec lui. Le lendemain, tous les gamins venaient pour les pincer, mais à mesure qu'ils les touchaient, ils restaient collés aux deux compagnons.

Conté en 1881, par Pierre Ramet, du Gouray.

## L

## LE PÈRE LA CHIQUE

Il y avait une fois un jeune garçon qui se nommait Jean le Matelot; il entra au service dans la marine à l'âge de dix-huit ans. Comme il aimait beaucoup le tabac et qu'il avait toujours une grosse chique dans la bouche, on lui donna le surnom de père la Chique.

Un jour le maître canonnier du vaisseau lui dit :

— Père la Chique, tordez-moi ce faubert-là.

— Non, je ne suis pas ici pour tordre les fauberts.

— Tordez-le, je vous le commande.

— C'est toi que je vais tordre, répondit le père la Chique, si tu continues à m'embêter.

Et ayant pris le maître canonnier par les jambes, et par le cou, il le fit passer par dessus bord et le jeta à la mer.

Les autres matelots allèrent raconter au commandant ce que le père la Chique avait fait; le commandant fit venir le père la Chique et lui dit :

— Je vais vous envoyer en prison, puisque vous ne faites que de mauvais coups.

Père la Chique ôta sa chique de sa bouche, et la jetant sur la figure du commandant, il lui dit :

— Eh bien, cap'taine, avant de me faire mettre en prison, avalez ma chique.

Dès qu'on fut à terre, le commandant donna l'ordre à deux gendarmes de conduire le père la Chique en prison. Père la Chique se laissa faire, mais quand il fut rendu, il donna au gardien un grand coup de pied dans le ventre, lui ôta ses clés, et l'enferma lui et les deux gendarmes.

Il retourna à bord, et présentant les clés au commandant, il lui dit :

— Tenez, commandant, ramassez les clés de votre étable, les trois cochons sont dedans.

Le capitaine prit les clés, et il dit à Père la Chique :

— Avant qu'on vous reconduise en prison, avez-vous quelque réclamation à faire ?

— Oui, répondit la Chique; et montrant tous les officiers, les lieutenants et les enseignes qui étaient là, il dit : Je veux qu'on apporte un seau d'eau et une botte de foin pour tous ces ânes-là qui m'entourent.

— Ah! dit un officier! il est fin, lui; demandez-lui donc quel vent il vente.

Or il ne ventait pas du tout.

— Par ma foi, s'écria père la Chique, il ne vente pas plus que dans le trou de mon derrière.

— C'est bien, dit un amiral qui se trouvait là; vous n'irez pas en prison, Père la Chique, si vous voulez continuer le service jusqu'à cinquante ans.

Père la Chique accepta; il continua le service, et devint commandant de vaisseau. Quand il eut sa retraite, il revint chez lui; et s'il n'est pas mort, il y est encore.

Conté en 1881, par François Marquer, de Saint-Cast.

## LI

## LE SAINT EMBEURRE

Quand saint Maudez, saint André et saint Fiacre eurent fini de bâtir leur chapelle, ils résolurent de faire un grand diner; ils envoyèrent une des femmes des environs leur chercher de la viande à Moncontour, puis ils lui dirent de préparer leur repas.

Pendant qu'il cuisait, les trois saints allèrent faire un tour de promenade, chacun de son côté, en attendant le moment de se mettre à table.

Les ouvriers qui venaient de finir leur ouvrage, aperçurent de beaux plats de viande dans la maison, et profitant de ce que la cuisinière s'était un peu éloignée, ils convinrent entre eux de les prendre et de les manger. Ils les dévorèrent en peu de temps.

Quand les saints revinrent de leur promenade, ils furent bien surpris de ne rien trouver pour diner; ils s'accusèrent les uns les autres d'avoir mangé la viande, et il s'éleva même une dispute entre eux à ce sujet.

Saint Maudez et saint André sortirent de la chapelle pour aller se promener encore; saint Fiacre y resta seul et s'endormit profondément dans un coin.

Les ouvriers qui venaient pour ramasser leurs outils, ayant aperçu le saint qui ronflait comme un bienheureux qu'il était, lui « embeurrèrent » la bouche avec du jus de viande et des petits morceaux, puis ils s'en allèrent sans faire de bruit.

Lorsque les deux saints furent de retour et qu'ils virent saint Fiacre ainsi embeurré, ils l'accusèrent de nouveau d'avoir mangé toute la viande pëndant que la cuisinière avait le dos tourné, et ils l'accablèrent de reproches.

Saint Fiacre, qui n'aimait pas le bruit, s'avoua coupable pour avoir la paix, et les autres saints le laissèrent tranquille.

Conté en 1883, par François Ramet, du Gouray, âgé de cinquante ans.

## LII

## QUI TROP CONVOITE N'A RIEN

Il y avait une fois un *couturier* (tailleur) qui s'en revenait de sa journée, et il était bien marri, car il songeait qu'il lui fallait de l'argent pour le lendemain, et il ne possédait pas un sou vaillant.

Comme il passait près de la croix du Saudray, il vit une vieille bonne femme qui lui dit :

— Qu'avez-vous à vous désoler de la sorte, mon brave homme ?

— Ah ! répondit-il, c'est qu'il me faut dix francs pour demain, et aussi un quart de blé, car je n'ai plus de pain à donner à mes enfants.

— Hé bien ! lui dit la petite bonne femme, qui était la Margot la Fée<sup>1</sup>, il y a là-bas sous le pont une clef; tu la prendras et tu iras sur Crokélien, contre la Roche-Baüés; là tu verras

1. Les Margot-la-Fée forment un groupe légendaire qui, d'après la croyance des gens du centre de la Bretagne, vers Lamballe et Moncontour, habitent des rochers ou des cavernes. Certains croient qu'elles n'ont cessé d'y résider que depuis peu.

trois portes, et avec ta clef, tu ouvriras celle qui te plaira; tu trouveras de l'argent en abondance, dont tu pourras en prendre autant qu'il te conviendra.

Le couturier trouva la clef sous le pont, puis il se rendit sur Crokélien, où il vit les trois portes. Il y en avait une qui s'ouvrait sur une galerie pleine d'or, l'autre sur une galerie pleine d'argent et la troisième sur une galerie pleine de monnaie. Le couturier eut la chance d'ouvrir la porte qui conduisait au monceau d'or, et quand il fut entré dans le souterrain, il vit trois monceaux de différentes sortes de monnaies. Il y en avait un en or, sur lequel était couché un beau mouton blanc; un deuxième, sur lequel était couché un mouton un peu moins blanc, et sur un tas de monnaie de cuivre était couché un autre mouton presque noir.

Comme le couturier était tout près du monceau d'or, parce qu'il était entré par la porte qui se trouvait juste en face, le mouton blanc lui dit :

— Que te faut-il?

— De l'argent, répondit le couturier.

— Par les ordres de qui es-tu venu ici?

— Par ceux d'une petite bonne femme que j'ai rencontrée là-bas.

— C'est bien; combien te faut-il?

— Dix francs, et de quoi acheter un quart de blé

— Prends ce que tu voudras, lui dit le mouton.

Le couturier se mit à ramasser de l'or; il en mit dans ses poches, entre sa peau et sa chemise, et il se chargea comme un mulet.

— Ah! lui dit le mouton blanc, tu as pris joyusement de l'or; mais si tu avais ton sac, tu pourrais en emporter bien davantage.

— C'est vrai, répondit le couturier; faut-il aller le chercher?

— Oui, oui, dit le mouton, tu peux y aller si tu veux.

Le couturier, qui s'attendait à remplir d'or son sac, se débarrassa de tout ce qu'il avait dans ses poches pour pouvoir courir plus vite. Il s'empressa de revenir avec son sac; mais quand il fut sur Crokélien, il ne retrouva plus ni les portes ni les monceaux d'or, ni les moutons, et il s'en retourna chez lui, bien penaud.

\*\*\*

Le lendemain, en revenant de sa journée, il passa par le même chemin que le soir précédent, et il se souvint de la bonne femme, du monceau d'or et du mouton blanc. Il se désolait comme la veille; la petite bonne femme se montra encore à lui et lui dit :

— Ah! te voici? Tu fis le gourmand, hier



soir ; tu ne suivis pas mes conseils, aussi tu fus trompé ; si tu avais voulu, tu aurais été riche, mais tu ne seras jamais qu'un gueux.

La fée disparut, et le couturier retourna chez lui, bien marri d'avoir tout perdu par son trop de convoitise.

Conté en 1881, par J.-M. Comault, du Gouray.

## LIII

## LA FEMME OBSTINÉE

Il était une fois une femme qui, lorsqu'elle était fâchée contre son mari, l'appelait *pouilloux*. Ceci déplaisait beaucoup à l'homme, et un jour qu'elle l'avait traité de pouilloux devant tout le monde, il lui dit pour l'effrayer :

— Je ne veux plus que tu m'appelles pouilloux ; fais bien attention, si tu recommences, je te tuerai.

— Pauvre pouilloux ! s'écria la femme ; tu ferais mieux de taire ta goule.

Son mari prit alors sa bêche, et alla creuser une fosse dans son jardin, puis il y coucha sa femme, et commença à abattre de la terre sur elle.

— M'appelleras-tu encore pouilloux ! lui disait-il.

— Oui, pouilloux ! pouilloux !

Il abattit encore un peu de terre, et elle disait sans cesse : « Pouilloux ! pouilloux ! » Quand la terre lui tomba sur la bouche et qu'elle ne pou-

vait plus dire le mot tout entier, elle disait :  
« Pou! pou! pou! »

Alors l'homme, voyant qu'il n'y avait pas moyen d'empêcher sa femme de le traiter de pouilloux, la retira de la fosse, puis il s'en alla loin d'elle, et depuis on ne l'a plus revu.

Conté en 1882, par François Marquer, de Saint-Cast.

## LIV

## LA LIGNE DE SAINT JOSEPH

Saint Joseph était charpentier, mais il ne se servait pas de la scie de long pour débiter les pieds d'arbres en planches ou en madriers. Il avait une ligne en poil de crapaud (*sic*), et à chaque coup de ligne, comme le font les scieurs de long pour faire leur ouvrage, c'était une planche qui se détachait d'elle-même de la bille de bois.

Mais par hasard, un jour saint Joseph déposa sa ligne sur un fût de cidre, et elle tomba dans le fût par la bonde. C'est pour cela, dit-on, que l'ouvrier qui travaille le bois aime tant à boire, ayant toujours espoir de trouver la ligne dans le fût quand il sera vide.

Conté en 1899, par Arsène Richeux, d'Ercé, char-  
ron.

## LA FILLE QUI N'AVAIT JAMAIS VU D'HOMMES

Il était une fois une femme qui n'avait qu'une fille, et elle avait eu soin que jamais elle ne se trouvât en présence d'un homme, de sorte qu'elle ne savait pas ce que c'était.

Un jour pourtant, la fille qui commençait à être déjà grande, vit passer une procession dans laquelle se trouvaient des hommes.

— Ma mère, demanda-t-elle, qu'est-ce que c'est que ces personnes tout en noir qui suivent la procession ?

— Ma fille, ce sont des espèces de bêtes ; ne regarde pas.

— Ma mère, de ces espèces de bêtes-là, j'en voudrais bien.

Conté vers 1860, par ma bonne Vincente Béquet, de Saint-Pôtan, illettrée.

## LES QUATRE SOUHAITS

Il était une fois un bonhomme et une bonne femme qui n'avaient qu'un petit garçon ; mais rien ne leur réussissait, et ils avaient bien du mal à manger du pain.

Un jour qu'ils étaient assis sur le talus au bord de la route, le bon Dieu passa par là, et ils lui souhaitèrent le bonjour. Le bon Dieu leur répondit bien poliment, et leur dit :

— Vous voilà à vous reposer, bonnes gens ?

— Oui, Monsieur, répondirent-ils tous les deux à la fois ; nous avons travaillé de notre mieux et nous sommes bien fatigués.

— Seriez-vous contents d'être plus à votre aise, et d'avoir du pain pour vous et votre petit garçon ?

— Oui, répondirent les bonnes gens ; si nous avions de quoi vivre sans avoir trop de mal, nous serions bien heureux. Mais comment cela pourrait-il arriver ? jusqu'à présent nous n'avons guère eu de chance.

— Eh bien ! leur dit le bon Dieu, voici un bœuf que je vous donne, vous lui couperez les quatre jambes, et tout ce que vous demanderez par la vertu de ces jambes vous sera accordé. Mais ayez soin de bien choisir, car vous n'avez que quatre souhaits à faire.

\*\*\*

Quand le bon Dieu fut parti, les bonnes gens retournèrent chez eux, bien contents, et ils emmenèrent le bœuf. Ils lui coupèrent les quatre jambes, et aussitôt la femme dit :

— Par la vertu de la première jambe, que mon petit gars soit barbu comme son père.

Aussitôt la jambe coupée retourna se placer sous le bœuf, et elle semblait n'avoir jamais été coupée, tant elle était bien ressoudée. En même temps la figure du petit garçon se couvrit de barbe, et il en avait autant que son père, mais il était si vilain qu'il ressemblait au diable. La bonne femme s'écria :

— Oh ! mon petit gars est trop vilain comme cela ; s'il reste ainsi barbu, tout le monde se moquera de lui, il ne pourra plus sortir. Par la vertu de la seconde jambe, que la barbe lui tombe, et qu'il redevienne comme auparavant.

Aussitôt la barbe du petit garçon disparut, et la seconde jambe alla se placer sous le bœuf, et

elle était si bien soudée qu'elle paraissait n'avoir jamais été coupée.

Mais le bonhomme était bien en colère, et il tempêtait après sa bonne femme.

— La vieille sotte, disait-il, qui, au lieu de demander quelque chose de solide, s'amuse à faire pousser de la barbe à un enfant de huit ans, puis à la lui ôter ! Par la vertu de la troisième jambe, je souhaite qu'elle ait une jambe de bœuf collée au derrière.

Aussitôt une jambe de bœuf sauta se coller au derrière de la bonne femme, et la troisième jambe retourna sous le bœuf, et elle était si bien soudée, qu'elle paraissait n'avoir jamais été coupée.

Le bonhomme se repentit aussitôt de son souhait, et il dit à sa femme.

— Nous n'avons plus qu'un souhait à faire ; si tu veux, comme c'est à mon tour de demander, je vais souhaiter beaucoup d'or et d'argent, et je te cacherai ton pied de bœuf dans un étui d'or.

— Non, répondit la bonne femme, ni pour or ni pour argent je ne voudrais garder cette vilaine jambe qui est toujours derrière moi. Je voudrais, par la vertu de la quatrième jambe, que le pied de bœuf que j'ai au derrière disparaisse.

Aussitôt il tomba, et la quatrième jambe retourna sous le bœuf, qui se retrouva tout

entier, et ses jambes étaient si bien ressoudées qu'elles paraissaient n'avoir jamais été coupées.

Et les bonnes gens, avec les quatre souhaits du bon Dieu, ne furent pas plus riches qu'auparavant.

N, i, ni

Mon p'tit conte est fini

Conté en 1883, par François Marquer, de Saint-Cast, mousse, âgé de seize ans.

### III

## CONTES D'ANIMAUX

## MOITIE DE COQ

Il y avait une fois un meunier qui avait quatre enfants. En ce temps-là les pères disposaient de leur fortune comme bon leur semblait. Le meunier donna le moulin à son aîné, l'âne au second; il ne restait plus qu'un coq, qu'il dit aux deux derniers de partager entre eux. Ils étaient malcontents de leur lot; cependant ils obéirent à leur père, et quand le coq eut été fendu en deux, le troisième enfant jeta sa moitié de coq sur le fumier, en disant :

— Je n'en veux pas.

L'autre tenait sa moitié de coq par une patte et se disposait à en faire autant, lorsque le Demi-Coq lui dit :

— Mon maître, ne me jetez pas sur le fumier; si vous voulez me croire, je ferai votre fortune : votre père a beaucoup d'argent de placé; si vous faites comme je vous dirai, il sera pour vous.

— Je veux bien, Moitié de Coq.

— Hé bien! nous allons tous deux chez les

débiteurs de votre père, leur demander l'argent qu'ils lui doivent; s'ils ne veulent pas vous payer tout de suite, ils fixeront un terme, et alors j'irai seul, et je vous l'apporterai.

Ils s'en furent chez un homme qui devait cinq cents livres.

— Je les dois, répondit-il, mais je ne les ai pas; je vous les donnerai à telle époque.

Chez les autres qui devaient, l'un mille livres, l'autre quinze cents, le troisième deux mille, on leur fit la même réponse, et l'on fixa aussi une échéance.

\*\*\*

Lorsque le temps fut arrivé, Moitié de Coq dit à son maître qu'il allait se mettre en route pour chercher de l'argent, et il partit tout seul.

Sur son chemin, il rencontra le renard qui lui dit :

— Où vas-tu, Moitié de Coq?

— Chercher de l'argent pour mon maître. Veux-tu venir avec moi?

— Oui.

— Fourre-toi dans mon derrière.

Un peu plus loin, il vit le loup qui lui dit :

— Où vas-tu, Moitié de Coq?

— Chercher de l'argent pour mon maître. Veux-tu venir avec moi?

— Oui.

— Fourre-toi dans mon derrière.

Comme il continuait sa route, il vit un essaim d'abeilles, et lui dit :

— Essaim d'abeilles, où vas-tu?

— Chercher un logement, répondit l'essaim.

— Fourre-toi dans mon derrière.

Il arriva sur le bord d'une rivière et lui dit :

— Rivière, rivière, où vas-tu?

— Je descends, je descends.

— Fourre-toi dans mon derrière.

— Où vas-tu, toi, Moitié de Coq?

— Chercher de l'argent pour mon maître.

La rivière se mit aussi dans le derrière de Moitié de Coq.

\*\*\*

Lorsque Moitié de Coq arriva à la première maison, il dit :

— Je viens chercher de l'argent au nom de mon maître, comme il a été convenu.

— Tu n'en auras pas.

— Il m'en faut pourtant.

« Tiens, se dirent les gens, il n'y a que Moitié de Coq; il faut le mettre avec nos poules, et ce sera une grande chance s'il est encore vivant demain matin. »

Lorsque Moitié de Coq fut dans le poulailler, il dit :

— Renard, voilà ton affaire!

Le renard ne se fit pas prier, et lorsque les gens vinrent au matin, ils virent tous les poulets morts, et Moitié de Coq leur dit :

— Et mon argent? Si vous ne me le donnez pas, vous en verrez bien d'autres.

On lui compta l'argent, et il arriva à une seconde maison et dit :

— Je viens de la part de mon maître réclamer mille francs.

— Tu ne les auras pas.

— Il me les faut pourtant.

« Moitié de Coq est tout seul, se dirent les gens; il faut le mettre dans l'écurie avec les juments qui le tueront à coups de pied. »

Quand Moitié de Coq se vit enfermé dans l'écurie, il dit :

— Loup, voilà ton affaire!

Le lendemain les fermiers virent leurs juments mortes et à moitié dévorées, et Moitié de Coq leur dit :

— Et mon argent? Si vous ne me le donnez pas, vous aurez un plus grand malheur.

Les fermiers, qui commençaient à avoir peur, lui donnèrent les mille francs.

Il arriva à la maison où l'on devait quinze cents francs.

— Je viens de la part de mon maître réclamer mon argent.

— Tu ne l'auras pas.

— Il me le faut pourtant, comme il a été promis...

— Moitié de Coq est tout seul et le four est chaud, dit le maître, il faut le mettre dedans.

— Mais, dit la femme, la pâte est prête à enfourner.

— Elle attendra bien.

Au lieu de pâte, on mit Moitié de Coq dans le four, et aussitôt il s'écria :

— Rivière, es-tu là? hâte-toi d'éteindre le feu.

Le lendemain le four était plein d'eau, et Moitié de Coq se tenait à l'entrée et disait :

— Et mon argent? si vous ne le donnez pas tout de suite, vous aurez un malheur bien plus grand.

Moitié de Coq s'en alla à l'autre maison.

— Je viens de la part de mon maître chercher ses deux mille francs.

— Tu ne les auras pas.

« Nous avons, se dit le maître, un domestique qui a de grandes culottes, mettons dedans Moitié de Coq; quand il s'assiera dessus, il l'écrasera. »

Quand Moitié de Coq fut dans la culotte du domestique, il s'écria :

— Allez, mes petites ruches (abeilles) et débarrassez-moi.

Les abeilles sortirent du derrière de Moitié de



Coq, et se mirent à piquer le domestique, qui criait comme si on l'écorchait, et Moitié de Coq disait :

— Et mon argent ! si vous ne me le donnez pas tout de suite, il arrivera de plus grands malheurs.

Les gens payèrent les deux mille francs, et les abeilles rentrèrent dans le derrière de Moitié de Coq.

\*\*\*

Ils se remit en route pour retourner à la maison ; il lâcha les abeilles auprès d'un chêne creux, replaça la rivière dans son lit, et le loup et le renard furent, l'un après l'autre, déposés à l'endroit où il les avait rencontrés.

Quand il retrouva son maître, il lui remit l'argent, et comme celui-ci était devenu riche, grâce à Moitié de Coq, il se maria à la plus riche héritière du pays.

Recueilli en 1884, au château de la Saudraie en Pen-guilly (Côtes-du-Nord).

## LVIII

### POURQUOI LES CHIENS SE REGARDENT SOUS LA QUEUE

Au temps jadis la nation des chiens ayant à se plaindre des hommes, et ne voulant pas employer la violence contre eux, se réunit en assemblée générale, et nomma deux députés pour aller porter ses doléances au Tout-Puissant.

Les députés partirent, et arrivés dans le palais céleste, ils furent, avec beaucoup d'autres plaignants, introduits dans l'antichambre de la salle d'audience. Mais, comme leur tour tardait à venir, ils furent pris d'un petit besoin, causé surtout par la peur ; après avoir essayé de sortir, ils furent obligés de lever la patte dans l'angle de la salle. L'introducteur des ambassadeurs s'étant aperçu de leur incongruité, les renvoya en les traitant de malpropres.

Les voilà de retour au pays ; et ils vinrent conter leur mésaventure à l'assemblée réunie de nouveau. On délibéra, et il fut résolu qu'ils se rendraient une seconde fois auprès du Tout-

Puissant, et que pour éviter un nouvel accident, le corps du délit serait convenablement ficelé. Ce qui fut fait.

Ils partent, mais, cette fois, la crainte de ne pas réussir fut cause d'un plus grand malheur. L'introducteur des ambassadeurs eut connaissance, par l'odorat, de ce fâcheux accident; il se mit en colère et les jeta à la porte.

Arrivés chez eux, ils confessèrent en assemblée générale leur nouvelle mésaventure. On délibéra et il fut convenu que, pour être à l'abri de tout accident, les députés seraient cousus. L'opération faite, ils partirent pour la troisième fois.

Que se passa-t-il à cette troisième ambassade? La nation des chiens l'ignore; les envoyés n'étant pas encore revenus, ils les attendent.

Voilà pourquoi lorsqu'un chien en rencontre un autre, il lui fait passer une petite visite, afin de voir si c'est un des deux députés envoyés, il y a si longtemps, porter les doléances de la nation des chiens.

Recueilli en 1887, à Saint-Guen, (Côtes-du-Nord),  
par M. Émile Énaud.

## XLI

## POURQUOI LES CHIENS SE SENTENT

A l'époque du déluge, les chiens qui étaient de grande famille et qui avaient des parchemins, résolurent de les sauver.

Pour cela, ils les attachèrent à la queue du meilleur nageur de la bande; mais il fut noyé, et les titres des nobles de la gent canine furent perdus.

Pourtant les chiens espèrent toujours les retrouver. C'est pour cela que, lorsque deux chiens se rencontrent, ils se sentent sous la queue, pour voir s'ils ne trouveraient pas quelque vestige de leurs parchemins disparus.

Conté par une vieille mendiante de Matignon.

Un jour Notre-Seigneur se promenait sur les bords de la Loire en compagnie de saint Pierre.

Ils rencontrèrent une femme qui avait l'air si malheureux, mais si malheureux, qu'elle en faisait compassion. Saint Pierre dit au bon Dieu :

— Voyez donc, Seigneur, cette pauvre femme ; elle doit avoir eu de grands malheurs.

— Non, répondit le bon Dieu, ce qui lui donne un air si triste, c'est qu'elle s'ennuie.

— Ah ! Seigneur, dit saint Pierre, je vous en prie, trouvez donc un moyen de la désennuyer.

— Je veux bien, répondit le bon Dieu.

Et il prit une poignée de sable et le jeta sur la femme. Aussitôt, chaque grain de sable se changea en une puce, et la bonne femme, se sentant mordue, se mit à les prendre. Chaque fois qu'elle était parvenue à en attraper une, sa figure changeait et prenait un tel air de contentement que saint Pierre dit au bon Dieu :

— Ah ! Seigneur, que je vous remercie pour cette pauvre femme ! désormais elle ne s'ennuie plus.

Recueilli en 1883, à Saint-Méloir-des-Bois (Côtes-du-Nord).

## LA CHEVRE ET LES SEPT GARS

Il y avait une fois un bonhomme qui vivait dans une petite maison ; il avait sept gars, puis une chèvre qu'il préférait à ses fils ; un jour il dit à l'aîné :

— Tu vas conduire biquette aux champs, soigne-la bien et aie soin de la ramener bien saouïe.

Le garçon partit, mit Biquette dans un gras pâturage, et quand la nuit vint, il lui demanda :

— Biquine, biquine, es-tu bien saouïe ?  
 — Je suis si saouïe et si hoïle ;  
 J'ai du lait dans ma grande hoïle<sup>1</sup>  
 Et des crottes dans mon panier ;  
 Je n' saurais donc m'en aller ;  
 Faut qu'tu m'emportes.

Quand ils furent arrivés, le bonhomme demanda :

— Biquine, biquine, es-tu bien saouïe ?  
 — Nenni, je mangerais cor ben  
 Une de tes croûtes,  
 Pour me mettre saouïe

1. Pot à mettre le lait.

Le bonhomme dit à son fils :

— Tu n'as point soigné cette bête-là, ni fait comme je t'avais dit ; ton heure est venue.

Il prit son grand couteau, lui coupa les cuisses et le jeta dans le puits.

Le second jour, il envoya son second fils, qui dit à Biquine :

— T'as fait tuer mon frère,  
 J'vas t'attacher,  
 Que tu ne pourras pas manger.

Le soir, il la ramena à la maison ; le bonhomme interrogea Biquine, qui dit qu'elle n'avait pas mangé. Le bonhomme tua son second fils, et il en fut de même jusqu'au septième.

Quand ils furent tous morts, le bonhomme conduisit lui-même Biquine au champ ; il la soigna bien, bien, toute la journée, et le soir, il lui demanda :

— Biquine, biquine, es-tu bien saouïe ?  
 — Je suis si saouïe et si hoïle ;  
 J'ai du lait dans ma grande hoïle  
 Et des crottes dans mon panier ;  
 Je n' saurais donc m'en aller ;  
 Faut qu'tu m'emportes.

Arrivée à la maison, la chèvre lui dit :

Hé ! Hé !  
 Je mangerais cor ben une de tes croûtes,  
 Pour me mettre saouïe.

Alors le bonhomme, furieux, vit que Biquine avait menti et lui avait fait tuer tous ses fils; aussi il lui coupa les cuisses et la jeta dans le puits; aussitôt les sept gars du bonhomme reparurent à la surface. Ils pardonnèrent à leur père, et ils vécurent tous très heureux.

Recueilli à Montauban de Bretagne, par Mme Marie E. de Grandpré.

## LXII

## LE LOUP ET LE RENARD

Par un hiver très rigoureux, compère le loup ne trouvant rien à se mettre sous la dent fit la rencontre de compère le renard, à qui il donna la chasse, sans toutefois pouvoir l'atteindre.

L'hiver passa, les beaux jours revinrent et avec eux les troupeaux de moutons dans les champs; le loup, qui ne manquait plus de nourriture, vivait en grand seigneur de la forêt, ayant complètement oublié les mauvaises nuits d'hiver passées sans manger, et la chasse qu'il avait donnée à compère le renard, son ami de maraude. Il n'en était pas de même de ce dernier, qui s'était juré de se venger, et, par une belle nuit, il fit la rencontre de compère le loup, quêtant un mauvais coup.

Les deux compères s'abordèrent, et après s'être salués à leur façon, le renard dit au loup :

— Je connais une bergerie pleine de beaux et gras moutons qui feraient très bien ton affaire, si tu as appétit et l'intention de faire un bon

repas; je t'y conduirai, car tu as toujours été un bon ami pour moi, tu n'as même jamais essayé de me faire de mal; quand bien même tu aurais eu faim, tu n'aurais jamais songé à me manger.

— Tant qu'à tout cela, c'est vrai! répondit le loup.

Tout en devisant, ils étaient arrivés près de la bergerie, laquelle était pourvue d'une porte pleine et bien fermée, et d'une petite fenêtre à jour très étroite.

— Je ne pourrai jamais passer par cette ouverture, remarqua le loup.

— Ah! que si! objecta le renard; tiens, je passe le premier.

Et d'un bond il fut dans l'étable.

— A ton tour, compère.

Celui-ci engagea la tête, le cou, le corps; il se trouvait un peu serré, mais enfin il passa.

Compère le renard se léchait les babines de contentement et pensait: « Tu es passé, mais tu ne repasseras pas, tu seras trop gros; on engraisse vite dans une bergerie garnie comme celle-ci, c'est dangereux pour un loup. »

Pendant ce monologue, le loup avait étranglé un mouton et le mangeait avec voracité, puis un deuxième; le renard agitait sa queue en signe de satisfaction; enfin un troisième mouton eut le même sort que les deux premiers; le loup,

repu et satisfait, s'allongea sur la paille fraîche de l'étable. Le jour arrivait, on entendait déjà des bruits dans la maison, les fermiers se levaient pour aller vaquer à leurs travaux; le renard ne fit qu'un saut et sortit; le loup voulut en faire autant, mais impossible de passer par la fenêtre: il avait grossi de moitié, ayant mangé trop de moutons; il se lamentait, et pour le consoler le renard lui dit:

— Rappelle-toi l'hiver passé; tu avais faim alors, tandis qu'aujourd'hui tu as trop mangé. Bonne chance, compère, tire-toi de là si tu peux. J'avais prémédité mon coup, je voulais me venger, rappelle-toi que tu m'as donné la chasse.

Et il détala à toutes jambes.

\* \* \*

Les fermiers étaient levés et avaient vu le renard s'enfuir; ils pensèrent qu'il sortait de la bergerie et regardèrent par la fenêtre.

— Ah! dirent-ils, un loup! il est de bonne prise, ne le tuons pas, emparons-nous de lui tout vivant.

Il furent chercher des cordes, montèrent dans le paillis au-dessus de l'étable, et au moyen de nœuds coulants paralysèrent tous les mouvements du loup, puis ils entrèrent dans la berge-

rie. Le maréchal ferrant du village, prévenu, arriva avec un fer rouge qu'il fourra sous la queue du loup, pendant que celui-ci se tordait sur la paille, maudissant tous les renards.

L'opération faite, les liens furent enlevés, et quand le loup se trouva libre, il décampa de toute la vitesse de ses jambes.

Plusieurs semaines s'écoulèrent sans qu'il pût rencontrer son bourreau. A son tour il voulait se venger; or, un jour, dans une clairière de forêt, il rencontra le renard qui détala avec toute l'agilité dont il était capable; le loup allait l'atteindre quand il trouva sur son passage un rocher très haut et très escarpé sur lequel il grimpa. Le loup voulut en faire autant, mais ne réussit pas; il se mit alors à pousser des hurlements qui rassemblèrent tous les loups de la forêt. Ils décidèrent que, pour atteindre le renard, il fallait qu'ils montassent les uns sur les autres; la victime du renard, étant la plus forte, se mit la première en posture, et les autres de monter, monter toujours; il n'en fallait plus que deux pour arriver au sommet du rocher quand le renard s'écria :

Maréchaux, apportez des fers chauds.  
Pour fourrer... sous la queue à Courtaud.

Le loup eut tellement peur qu'il se sauva à toutes jambes. Les autres dégringolèrent pêle-

mêle et se relevèrent, plus ou moins endommagés, pendant que le renard filait sous bois. Le loup avait eu tellement peur qu'il ne reparut pas dans la contrée.

Recueilli dans les Côtes-du-Nord, par M. Élie Ménard.

## LES PETITS BIQUETS

Il y avait une fois trois petits biquets et une maman chèvre. Le petit biquet blanc ressemblait beaucoup à sa maman. La maman leur dit :

— Je vais aller à la ville, mes petits biquets, acheter une marmite pour cuire ma soupe. Il ne faudra pas sortir, parce que compère le loup est par là, qui vous mangerait.

Voilà la maman qui part : les petits biquets en commençant jouaient à la cache-cache ; mais à la fin ils s'ennuyèrent. Il y en eut un qui dit :

— Si j'allais voir si maman arrive ?

Les petits frères dirent :

— Non, non, mon petit frère ; car il y a là compère le loup qui te mangerait.

— Mais si, j'ai envie d'aller voir.

Le voilà qui ouvre la porte et regarde ; mais il ne voyait point sa maman. Il vit compère le loup, il n'eut que juste le temps de s'en aller. Il ferma la porte. Le loup frappa à la porte. Les petits biquets dirent :

— Qui est-ce qui est là ?

— C'est moi, votre maman chèvre.

— Montrez la patte blanche, on vous ouvrira.

Le loup avait une patte noire et il montra sa patte noire ; mais les petits biquets dirent :

— Non, non, nous n'ouvrirons point ; tu n'es pas notre maman.

Le loup s'en fut au moulin. Il monta dans le grenier pendant que le meunier dormait et il trempa sa patte dans le sac de farine, et il ne marchait que sur trois pattes, de peur de salir sa blanche. Le voilà qui arrive à la petite maison, il frappe à la porte :

— Qui est-ce qui est là ? dirent les petits biquets.

— C'est votre maman.

— Montrez la patte blanche, on vous ouvrira.

Il montre sa patte blanche : les petits biquets ouvrirent en croyant que c'était leur maman. Ils eurent grand' peur en voyant le loup. L'un sauta sur la cheminée, l'autre sur le haut de l'armoire, l'autre se blottit dans la met (huche). Voilà le loup qui n'était pas leste, qui ne pouvait pas sauter, et il ne pouvait pas non plus ouvrir la met.

Voilà la maman chèvre qui arrive, qui trouve la porte ouverte et le loup qui était là. Elle fit un grand trou avec ses cornes dans le ventre au loup, puis elle creusa un grand trou dans la terre et enterra le loup.



Et le petit biquet qui était sur la cheminée sauta dans la place, l'autre sauta du haut de l'armoire ; la maman ouvrit à celui qui était dans la met, et ils furent bien contents de se retrouver ensemble.

Conté en 1883 par Marguerite Escolan, de Montauban, ma nièce, âgée de huit ans.

## LXIV

## LE COQ ET LE RENARD

Il y avait une fois un coq qui chantait à pleine voix sur une branche.

Compère le renard qui passait par là lui dit :  
— Ton grand-père ne chantait pas comme cela : il chantait les yeux fermés.

Le coq le crut, et quand il eut les yeux clos, le renard le prit dans sa gueule et s'enfuit avec.

Il rencontra des gens qui disaient :

— Voyez donc ; le renard qui emporte le coq !

Le coq, qui n'était pas mort, dit au renard :

— Réponds-leur donc que cela ne les regarde pas.

Le renard ouvrit la bouche pour parler ; mais aussitôt le coq s'envola.

Conté en 1881 par J.-M. Comault, du Gouray.

## LA PETITE POULETTE BLANCHE

Il y avait une fois une petite poulette blanche qui avait une maman : la petite poulette ressemblait beaucoup à sa maman. Sa maman lui dit :

— Je vais aller à la ville vendre mes œufs et acheter une petite corbeille pour pondre mes œufs, et il ne faudra pas sortir, parce que compère le renard est par là qui te mangerait.

Alors la petite poulette dit à sa maman :

— Non, non, maman, je ne sortirai pas.

La maman fut à la ville et la petite poulette fut s'amuser avec les canards. Elle s'amusa bien, puis voilà les canards qui allèrent dans l'eau, et elle s'ennuyait parce qu'elle ne pouvait les y suivre, puisqu'elle ne pouvait nager avec eux.

Elle rentra à la maison, puis elle ouvrit sa porte et dit :

— Si j'allais voir si maman arrive.

Elle ouvrit la porte et sortit ; mais la petite poulette ne vit point sa maman, et elle dit :

— Si j'allais encore un petit peu plus loin.

La petite poulette ne voyait point encore sa maman.

— Si j'allais par ce champ-là, cela me raccourcirait.

La voilà qui arrive dans une prairie, elle va tout le long de la prairie, et elle arrive dans un bois. Elle entendit les loups qui hurlaient : elle eut grand'peur, la petite poulette.

— Si j'allais par le chemin par où je suis venue, je retrouverais ma maison.

Mais, au lieu d'aller par celui-là, elle fut par l'autre. Elle rencontra monsieur le maçon qui lui dit :

— Ma petite poulette blanche, où vas-tu ?

— Je suis allée voir sur la route si ma maman arrivait, et je ne l'ai pas vue ; alors j'ai été dans un bois où il y avait des loups et j'ai eu grand'peur. Monsieur le maçon, si vous voulez bien me bâtir une petite maison ?

— Hé bien ! ma petite poulette blanche, monte dans cet arbre-là ; je repasserai demain matin, et puis je te bâtirai une belle petite maison.

La petite poulette monta dans l'arbre et elle eut grand'peur toute la nuit.

Monsieur le maçon passa le lendemain matin, et lui dit :

— Si tu veux me donner tes œufs pendant quinze jours, je te bâtirai une petite maison.

La petite poulette dit qu'elle voulait bien donner ses œufs pendant quinze jours.

Le maçon lui bâtit une petite maison, mais il ne fit point de fenêtre parce que le loup aurait pu entrer dans la maison. Il lui fit une petite porte qu'il ferma au taquet, et le maçon venait chercher tous les matins ses œufs.

\*\*\*

Quand les quinze jours furent passés, la petite poulette blanche ne lui donnait plus ses œufs. Il lui restait trois œufs, elle dit :

— Si je pouvais aller à la ville acheter une petite binette (corbeille) pour pondre mes œufs.

Elle vendit ses œufs, et elle acheta une petite binette; puis elle s'en fut. Elle entendit du bruit derrière elle, et elle vit que c'était compère le renard. Alors elle se cacha sous sa petite binette, et le renard s'assit dessus, et il dansait en disant :

— Petite tabourette, petite tabourette, petite tabourette!

Le renard partit, et quand il fut bien loin, la petite poulette s'en alla, emportant sa petite binette dans son bec. Elle entra dans sa maison. Le renard vint qui lui dit :

— Ma petite poulette blanche, ouvre-moi. J'ai appris que tu demeurais là; je voudrais bien faire connaissance avec toi.

La petite poulette lui dit :

— Non, compère le renard, parce que tu me ferais des ruses.

— Non, non, je ne t'en ferai point, dit le renard.

Alors la petite poulette dit :

— Mais si, tu m'en ferais. Hier tu es venu sur ma petite tabourette; tu disais : « Petite tabourette, petite tabourette! »

Alors le renard dit :

— Si je t'avais sue là, j'aurais levé la petite binette et je t'aurais mangée.

Le maçon avait couvert la maison en épines; la petite poulette dit au renard :

— Monte sur le toit.

Le renard y sauta et il disait :

— Ça me pique!

— Tourne-toi de l'autre côté, ça te piquera moins dur.

— Ça me pique encore plus dur!

— Tourne-toi de l'autre côté, cela te piquera encore moins dur.

Pendant que le renard se piquait sur le toit, la petite poulette blanche fit un grand feu; et elle avait mis de l'eau à bouillir dans son chaudron; le renard arrive à la cheminée et dit :

— Faut-il me laisser tomber?

— Oui, dit la petite poulette.

Le renard tomba dans le chaudron où l'eau était bouillante, et il disait :

— Tire-moi, ma petite poulette, ça me brûle.

— Non, non, je ne te tirerai point, parce que tu me mangerais.

La petite poulette blanche fit un trou et enterra le renard, et la petite poulette blanche devint très heureuse, car le renard n'était plus là pour la manger.

Recueilli à Dinan en 1885.

## LXVI

## LES TROIS AMIS

Il y avait une fois trois amis qui voyageaient ensemble, Pourcévenigo qui était, en vous respectant, un cochon, et deux petites poules : Pirette et Poulette.

Pourcévenigo pria ses amies de lui aider à construire une maison, et quand elle fut faite, il y entra : mais il n'en sortit point et leur dit :

— J'y suis si bel et si bien  
Que j' n'en sortirai point.

Pirette dit à Poulette :

— Pourcévenigo a mal agi ; aide-moi à me construire une maison, et je t'aiderai à mon tour.

Quand la maison fut faite, Pirette y entra ; mais elle ferma la porte sur elle et dit :

— J'y suis si bel et si bien  
Que j' n'en sortirai point.

Comme Poulette se désolait, elle vit passer

un beau monsieur qui lui demanda ce qu'elle avait :

— Ah! dit-elle, j'ai aidé Pourcévenigo et Poulette à se construire une maison, et quand elle a été faite, ils m'ont fermé la porte au nez.

— Hé bien! Poulette, si tu veux me pondre une bassinée d'œufs, je te bâtirai une jolie maison, toute en fer blanc.

— Je veux bien, répondit-elle.

Elle fit des œufs plein un bassin, et le monsieur lui bâtit sa maison. Quand elle fut dedans, elle s'écria à son tour :

— J'y suis si bel et si bien  
Que j' n'en sortirai point.

Glaume (Guillaume) le loup, qui se promenait, vint frapper à la porte de la maison de Pourcévenigo, et lui dit :

— Ouvre-moi, Pourcévenigo.

— Nenni, tu me mangerais.

— Je vais monter sur *l'aubette* (le toit).

— Nenni, tu l'abattrais.

— Je frapperai tant,  
Je cognerai tant,  
Que j'abattraï le beau bâtiment.

Il démolit la maison et mangea Pourcévenigo.

Il s'en vint ensuite à la cabane de Pirette.

— Ouvre-moi, ma petite Pirette.

— Nenni, tu me mangerais.

— Je vais monter sur l'aubette.

— Nenni, tu l'abattrais.

— Je frapperai tant,  
Je cognerai tant,  
Que j'abattraï le beau bâtiment.

dit Glaume en montant sur la maison.  
Il l'abattit et mangea Pirette.

Glaume le loup alla ensuite frapper à la porte de la maison de Poulette :

— Ouvre-moi, ma petite Poulette.

— Non, mon Glaume, tu me mangerais.

— Tu ne veux pas? hé bien :

Je frapperai tant,  
Je cognerai tant,  
Que j'abattraï le beau bâtiment.

— Tu peux monter, Glaume, dit Poulette.  
Le loup monta sur la maison en répétant :

— Je frapperai tant,  
Je cognerai tant,  
Que j'abattraï le beau bâtiment.

Mais il y avait des clous pointus sur la petite maison, et le loup qui s'écorchait disait :

— Ah! Poulette, que je me pique dur!

— Tant mieux, mon Glaume.

Quelque temps après, le loup revint et dit à la poule :

- Veux-tu venir à la foire avec moi ?
- Nenni, tu me mangerais.
- Non, je te le promets.
- Hé bien ! j'irai, mais je ne partirai que tard ; si tu veux, nous nous mettrons en route à midi.

Dès le matin, Poulette partit, et elle alla à la ville où elle acheta un trépied, une *timbale* (bassine) et une marmite. En s'en revenant, elle aperçut Glaume qui courait sur la lande. Elle posa ses emplettes à terre et se cacha sous la marmite. Quand le loup eut passé auprès et se fut éloigné, Poulette rentra à sa maison, et peu après Glaume le loup lui raconta qu'il avait vu sur la route une marmite renversée.

— C'est moi qui étais sous la marmite, dit Poulette à Glaume le loup.

— Ah ! s'écria-t-il, si je l'avais su, je t'aurais mangée !

\* \* \*

Cependant la maison commença à se vieillir, et Glaume le loup vint frapper à la porte :

- Ouvre-moi, ma petite Poulette.
- Nenni, tu me mangerais.
- Ouvre-moi.
- Non.

— Je frapperai tant,  
Je cognerai tant,  
Que j'abattrai le joli bâtiment.

De fait il finit par démolir la petite maison ; mais Poulette se sauva dans un arbre, et depuis ce temps-là on n'a jamais entendu parler d'elle.

Conté en 1881, par M. E. Hamonic. Il tient ce conte de Mathurin Ruellan, sabotier à Moncontour.

IV

LES FABLIAUX

## LES FABLIAUX

Beaucoup de récits comiques de la Haute-Bretagne sont conçus dans un esprit qui rappelle celui des fabliaux du moyen âge; quelques-uns même sont des variantes de sujets mis en vers par les anciens poètes, qui eux-mêmes les avaient empruntés à la tradition. C'est pour cette raison que j'ai donné le titre de fabliaux aux deux douzaines de contes de cette section. Je les ai choisis parmi ceux, quatre ou cinq fois plus nombreux, que j'ai recueillis, sans les rechercher spécialement, au cours de mes explorations dans les Côtes-du-Nord et dans l'Ille-et-Vilaine. Je n'y ai pas admis les contes érotiques, simplement graveleux ou scatologiques, qui ne sont pas ceux qui plaisent le moins à l'auditoire, et que racontent non-seulement les hommes, mais peut-être davantage les femmes et les jeunes filles, qui les redisent avec une impudence ingénue.

Les prêtres et les moines figurent au premier rang des héros de ces histoires comiques, où presque toujours ils sont dupés, quoiqu'en Haute-Bretagne les proverbes affirment qu'il est malaisé de leur en faire accroire : *Rusé comme un moine, Retors comme un prêtre normand. Il n'a que des ruses de prêtre*, sont des dictons courants qui constatent la finesse qu'on attribue aux porteurs de soutane.



Il y avait une fois — car il n'y a pas de foie sans courée, ni de quartier de mouton sans rognons, — un pauvre laboureur qui avait bien de la peine à manger du pain.

Un jour sa bonne femme lui donna deux cent cinquante francs, et lui dit d'aller lui chercher un cochon, en lui recommandant de le bien choisir.

Il partit pour la foire — marche aujourd'hui, marche demain, à force de marcher on fait beaucoup de chemin, surtout quand on ne tombe pas, et que l'on n'a pas la peine de se relever — et il arriva sur le champ de foire. Il se mit à marchander les cochons, mais ils étaient de deux cents ou de trois cents francs, et le bonhomme qui croyait que sa ménagère en voulait un de deux cent cinquante francs tout juste, était bien embarrassé. Il finit par s'adresser à une bonne femme et lui dit :

— Combien le cochon ?

— Deux cents francs.

— Vous n'êtes pas raisonnable, la petite mère ; donnez-moi le plutôt pour deux cent cinquante francs.

— Marché conclu ! dit la bonne femme.

Il était déjà tard quand le bonhomme quitta le champ de foire avec son cochon, et la nuit le surprit près d'un couvent où il y avait une vingtaine de moines. Il frappa à la porte et demanda un gîte. Le père capucin le reçut, l'invita à souper et fit même conduire le cochon à l'étable. Après avoir bien mangé, le bonhomme se coucha, et ronfla bientôt sur les deux oreilles.

Quand il fut bien endormi, le père capucin réunit ses moines et leur dit :

— Le bonhomme que nous avons logé a un beau cochon, bien gras, qui ferait bonne figure dans notre charnier ; nous avons à l'écurie un vieil âne qui ne nous sert à rien ; si on le mettait à la place du porc, le bonhomme, qui n'est pas trop fin, ne s'en apercevrait pas, et il emmènerait notre âne.

Ce qui fut dit fut fait ; au matin le bonhomme, après avoir bien déjeûné, prit l'âne et l'emmena, en bénissant les personnes charitables qui l'avaient si bien hébergé. Tout en marchant, il se disait : « Ma bonne femme sera bien contente de mon marché ; comme mon cochon a de grands poils ! comme il a les oreilles longues ! il est magnifique et pas cher. »

Mais quand il arriva chez lui, sa femme l'appela vieux sot, et lui dit qu'au lieu d'un cochon, c'était un vieil âne qu'il avait amené.

\* \* \*

Le bonhomme pensa bien qu'on lui avait joué un tour au couvent, et il se mit à songer comment il pourrait rendre aux moines la monnaie de leur pièce. En attendant, il fit une petite charrette pour son âne, et il gagna quelque argent.

Quelque temps après, il alla chez le maire de sa commune, et le pria de lui prêter les vêtements de l'une de ses filles. Le maire y consentit, et quand le bonhomme fut chez lui, il se rasa, s'habilla et se transforma en une élégante demoiselle, puis il alla tout près du couvent, où il se mit à cueillir des fleurs. Les petits moines, qui n'avaient jamais vu de jeunes filles si près d'eux, prévinrent le père capucin, qui leur dit d'engager la demoiselle à entrer. Il alla même au-devant d'elle et l'invita à souper avec lui; après le repas, il lui dit qu'il se faisait tard, et qu'elle devait rester à passer la nuit au couvent. Elle refusa d'abord, disant que ses parents seraient inquiets; mais elle finit par consentir à rester. Le père capucin l'emmena dans sa chambre, et dit aux petits moines :

— Quoi que vous entendiez cette nuit, je vous défends de venir chez moi.

Il se déshabilla, se mit au lit, et pressa la jeune fille d'en faire autant; mais celle-ci, qui n'était autre que le bonhomme volé, sortit de dessous ses robes un gros bâton et se mit à frapper comme un batteur en grange sur le père capucin. Celui-ci reconnut le bonhomme, et lui cria :

— Prends quatre cents francs dans mon armoire, et laisse-moi; dans trois jours, j'irai te ramener ton cochon.

Le bonhomme prit l'argent et se sauva par la fenêtre.

Le lendemain, les moines trouvèrent le père capucin, pâle, et à moitié mort des coups qu'il avait reçus, et il leur dit que la demoiselle était le laboureur auquel on avait pris le cochon.

\* \* \*

Huit jours se passèrent, et, comme le bonhomme ne voyait pas venir son cochon, il prit ses habits du dimanche, et alla du côté du couvent, où il se mit à cueillir des fleurs. Les petits moines, qui l'aperçurent, vinrent lui demander ce qu'il faisait.

— Je suis, dit-il, médecin de mon état, et je cueille des plantes pour en faire de la tisane.

Les petits moines le prièrent de venir voir leur père capucin qui était malade. Il entra dans la chambre, et, après l'avoir examiné, il expédia

dans les villes voisines tous les petits moines, pour chercher des remèdes chez les pharmaciens. Quand il fut seul, il sortit encore son bâton pour donner une correction au père capucin ; mais dès que celui-ci l'eut reconnu, il lui proposa quatre cents francs pour ne pas être battu. Le bonhomme les prit, et en s'en allant, il lui jura que s'il était encore forcé de revenir une autre fois lui rappeler sa promesse, il le tuerait sans rémission.

A leur retour, les petits moines trouvèrent leur père bien malade, et il leur dit qu'il fallait ramener le cochon chez le bonhomme. Ils tirèrent au sort, qui désigna un grand moine et un petit. Le lendemain matin, ils partirent à cheval tous les deux, poussant le cochon devant eux. Quand ils arrivèrent près de la maison du bonhomme, ils lui crièrent de venir prendre son cochon, et ils se disposaient à s'en aller, quand il arriva, et, de son air le plus gracieux, les invita à souper et à coucher chez lui.

Ils acceptèrent, et le bonhomme les traita de son mieux ; après souper, ils se mirent dans la cheminée pour se chauffer ; l'un des moines regardant en haut vit plusieurs andouilles et des quartiers de viande qui séchaient. Il demanda ce que c'était, et le bonhomme lui dit :

— Ce sont des quartiers de moines qui ont couché ici, et qui, la nuit, ont sali leur lit.

Les moines allèrent se coucher, tremblant

d'avoir un accident pareil à celui de leurs frères.

Ils s'endormirent pourtant ; quand le bonhomme les entendit ronfler, il délaya de la farine avec de l'eau, et s'en fut la mettre entre eux deux, puis il se cacha dans l'escalier. Le plus grand des moines, sentant la fraîcheur de la farine mouillée, crut à un accident, et réveilla le petit frère. Juste à ce moment, le laboureur arrivait dans la chambre avec une grosse trique ; il releva les couvertures et, ayant vu l'accident, il se mit à jurer après les moines et à les poursuivre. Ils trouvèrent une fenêtre ouverte, par laquelle ils sautèrent ; ils tombèrent sur une étable couverte en chaume dont le toit s'effondra sous eux ; et ils y trouvèrent le cochon qu'ils avaient ramené et un cochon plus petit que le bonhomme avait acheté.

Le lendemain le bonhomme alla chercher le boucher pour tuer son cochon, croyant les moines bien loin ; mais il fut très surpris, en ouvrant la porte de l'étable, de voir deux hommes, l'un petit, l'autre grand, qui s'enfuyaient en chemise.

Conté en 1878, par Élie Ménard, de Plévenon (Côtes-du-Nord).

## LXVIII

### LE TESTAMENT DE LA CHIENNE

Il y avait une fois un monsieur qui voulait faire faire le testament d'une chienne qu'il avait, et il envoya son domestique chercher le recteur pour la confesser. Monsieur le recteur répondit que sûrement il n'irait pas. Comme le domestique était sur le point de s'en aller, le vicaire se trouva sur son passage et lui dit :

— Qu'êtes-vous venu chercher, mon ami?

— Mon maître m'a envoyé quérir monsieur le recteur pour confesser sa chienne et faire son testament; mais monsieur le recteur s'est fâché, et a dit qu'il n'irait pas.

— Je vais bien y aller, moi, dit le vicaire.

Le domestique sortit, et le vicaire qui le suivait entra chez un cordonnier qui était voisin du presbytère.

— Cordonnier, lui dit-il, donnez-moi vos deux alènes les plus pointues.

Quand il eut les alènes, il vint chez le monsieur.

— Vous avez quelque chose à me dire? lui demanda-t-il.

— Oui, je veux que vous confessiez ma chienne, et que vous lui fassiez faire son testament.

— J'y consens, dit le vicaire; mais vous savez que les confessions doivent être secrètes; il faut que vous me laissiez seul avec votre chienne.

Il entra dans la chambre où elle était, et lui dit :

— Vous voilà donc, ma pauvre chienne, vous repentez-vous de vos fautes?

— Houoh! houoh! répondit la chienne, à qui le vicaire enfonceait une alène dans la chair.

— Vous avez traversé les champs, passé sur les récoltes et endommagé les blés noirs?

— Houoh! houoh! répondit la chienne.

— Vous en êtes bien repentante, n'est-ce pas?

— Houoh! houoh!

— Que désirez-vous donner aux pauvres, pour que vos péchés vous soient pardonnés : trois mille francs, ce ne serait pas de trop, n'est-ce pas?

— Houoh! houoh!

— Et à moi qui suis venu vous confesser, vous donnerez bien mille francs, n'est-ce pas?

— Houoh! houoh!

A mesure qu'il disait cela, il écrivait le tes-

tament sur un papier; quand il eut fini, il revint trouver le monsieur et lui dit :

— Voyez, monsieur, quel bon testament elle a fait! elle donne trois mille francs aux pauvres et mille à son confesseur.

— Est-ce que le paiement en est bien pressé? demanda le monsieur.

— Oui, plus il sera vite fait, plus vite elle sera soulagée.

— A qui faut-il donner cela?

— A moi, je me chargerai de le distribuer aux pauvres.

\* \* \*

Le monsieur remit quatre mille francs au vicaire qui, en s'en allant, passa chez le cordonnier et lui remit cent francs en même temps que ses alènes.

— Voilà, dit-il, cent francs que j'ai acquis par mes bonnes œuvres.

Le cordonnier, qui raccommodait une paire de souliers à monsieur le recteur, fut si content de recevoir son argent, qu'il jeta les souliers par la fenêtre et s'écria :

— Je ne veux plus travailler aujourd'hui, qu'il les fasse raccommoder par qui il voudra!

Quand le recteur apprit ce qui s'était passé, il dit à son vicaire :

— Monseigneur va avoir de tes nouvelles.

— Ah! répartit le vicaire; il ne me dira pas grand'chose; tâchez plutôt de faire comme moi. En un jour, j'ai plus gagné que vous en votre année entière.

Conté en 1881, par Amateur Audet, de Saint-Glen, laboureur, âgé de vingt et un ans.

Au temps où il y avait encore des moines à l'abbaye de Saint-Jacut, vivait à Créhen un ancien corsaire. Il habitait une jolie maison qu'il avait fait construire avec ses parts de prises, et il lui restait encore beaucoup de bel argent qu'il avait amassé aux dépens des Anglais; on disait qu'il en avait chez les armateurs de Saint-Malo, et chez les notaires, sans compter de belles pièces qu'il gardait chez lui et qui, disait-on, remplissaient un grand bas de laine, caché dans quelque coin de son logis.

C'était un joyeux vivant, qui aimait à bien vivre, et à passer gaiement ses vieux jours. Il était garçon, mais il avait des arrière-cousins et des neveux qui venaient de temps en temps le voir, et qui pensaient que l'héritage serait pour eux.

Les moines espéraient bien en avoir aussi leur part, et comme ils savaient que les petits cadeaux entretiennent l'amitié, ils choisissaient

pour leur voisin, les plus beaux poissons de leurs pêcheries, les meilleurs fruits de leur enclos, et ils n'oubliaient pas le liquide, sachant que si le corsaire était gourmand, il était aussi bon buveur.

Deux ou trois fois par semaine, quelques-uns de ceux qui avaient la langue bien pendue, venaient causer avec lui, écoutaient complaisamment ses histoires de marin, même les plus salées, et lui en racontaient aussi qui le faisaient rire de bon cœur.

Cela déplaisait aux cousins, mais ils n'osaient rien dire, le vieux corsaire ayant déclaré qu'il ne connaissait pas de meilleurs diables que ces moines, et qu'ils buvaient comme de vrais matelots.

Cependant le bonhomme qui approchait de ses quatre-vingts ans, tomba gravement malade, et, voyant, comme il disait, qu'il allait bientôt filer son câble par le bout, il fit venir son notaire, pour lui dicter son testament. Deux des frères, ceux qu'il trouvait le plus à son goût, et qui, depuis quelque temps ne le quittaient guère, eurent la permission d'assister à l'expression de ses dernières volontés.

Lorsque le notaire eut taillé sa plume et fut prêt à écrire, le corsaire lui dicta :

— Je lègue mon corps à la terre, et mon âme à Dieu, en le suppliant de pardonner au vieux

corsaire repentant. Je donne à ma servante Chonne (Françoise), pour ses bons services, une rente de cent vingt-cinq livres tournois.

— Amen, dit un des frères; pensez à notre église, et à vos bons amis les moines.

— J'y songe bien, et vous aurez votre part.... Item, je lègue aux frères de Saint-Jacut, pour aider à leur entretien....

— Monsieur, c'est beaucoup de bonté, et nous prions pour vous.

— Avec toutes ses circonstances, et dépendances, bref en toute propriété....

— Grand merci, mon capitaine.

— Tel qu'à mon décès il sera... l'ancien bas de laine où je serrais mon argent, et où il n'est plus :

Les moines de Saint-Jacut.  
N'auront pas de moi un seul écu.

Ce récit était populaire, il y a cinquante ans, aux environs de Ploubalay (Côtes-du-Nord).

## LXX

## LE PRÊTRE ET LE TAILLEUR

Il y avait une fois un tailleur qui perdit sa femme. Comme il l'aimait beaucoup, il demanda à son recteur de lui faire le plus bel enterrement possible, et il se trouva très satisfait de la cérémonie qui fut, dit-on, superbe, et dura une heure et demie.

Mais il fut bien moins content lorsqu'il reçut la note à payer : soit cinquante francs. Cependant il l'acquitta sans une observation et laissa le temps courir.

Trois mois après, le recteur fit venir le tailleur à son presbytère et lui commanda une soutane de qualité supérieure.

Vite, le tailleur s'installe, avec le drap fourni par le recteur, dans la cuisine du presbytère, et pendant les jours qu'il mit à confectionner le vêtement demandé, il ne cessa de chanter des psaumes, des hymnes, vêpres, complies, enfin tout son Paroissien y passa, et, comme il avait la voix tant soit peu aigrette, le pauvre rec-

teur aurait bien voulu le faire taire. Mais plus on engageait le tailleur à ménager son gosier, plus il chantait.

Enfin, la soutane terminée, le recteur s'empressa de demander combien il lui devait.

— Cinquante francs, monsieur le recteur.

Surprise du pauvre prêtre, qui s'attendait à payer au plus deux ou trois francs.

— Cinquante francs ! mais vous êtes fou, mon brave homme !

— Alors, qu'est-ce que v'êtes donc, vous ! Vous m'avez pris cinquante francs pour chanter pendant une heure et demie auprès de ma pauvre défunte, et encore vous ne faisiez que cela ! Pendant deux jours, moi j'ai chanté mieux que vous, et je vous ai fait de la bonne ouvrage par-dessus le marché. Ben ! vous êtes difficile, et c'est vous qui me devez !

Le recteur, convaincu par la justesse de ce raisonnement, s'exécuta et paya les cinquante francs.

Recueilli à Saint-Pôtan (Côtes-du-Nord), par Mme Lucie de V. H.

Un homme avait attaché son cheval à la barrière d'un champ d'avoine qui appartenait à un prêtre. Celui-ci survint, gronda le paysan, et voulut lui faire payer l'avoine que son cheval aurait pu manger.

— Mais, dit l'homme, il ne la mange pas, il ne fait que la regarder.

— C'est comme s'il la mangeait, répondit le prêtre.

Le paysan, qui craignait de se brouiller avec l'église, paya le dégât supposé.

Quelque temps après, le prêtre eut à son tour besoin d'avoine, et il en demanda au paysan.

— Volontiers, dit celui-ci ; mais j'ai un paiement à faire et je vous serai obligé de m'avancer l'argent ; mon avoine est d'ailleurs de bonne qualité et je vous l'apporterai à voir.

Il lui montra un échantillon dans un petit sac et reçut l'argent.

Comme le prêtre ne voyait point venir l'a-



voine qu'il avait payée, il la demanda au paysan.

— Mais, dit l'homme, est-ce que je ne vous ai pas montré mon avoine ?

— Si, mais je ne l'ai pas eue.

— Vous l'avez vue, c'est comme si je vous l'avais apportée.

Le prêtre se rappela l'aventure du cheval et du champ d'avoine, et il s'en alla sans redemander son argent.

## LXXII

## LE RECTEUR VOLÉ

Il était une fois à Plédéliac un recteur qui avait de beaux navets dans son jardin. Un bonhomme et une bonne femme vinrent la nuit les lui voler.

Le dimanche suivant, il monta en chaire, et dit à ses paroissiens :

— Mes chers frères, je crois qu'il y a des voleurs dans la paroisse; j'avais dans mon jardin des navets superbes, gros comme celui-là, dit-il en montrant un; je vais le lancer à la tête de ceux qui m'ont volé.

Alors le bonhomme et la bonne femme crurent que le recteur connaissait les voleurs, et la femme dit à son mari :

— Viens t'en, mon Jôsé (Joseph), car le gros diot (sot)-là te frapperait.

Conté par Isidore Poulain, boulanger, de Pluduno.

## LA CHÈVRE QUI FAIT SONNER LES CLOCHES

Il était une fois un homme et une femme qui avaient deux garçons; ils mirent l'aîné à travailler aux champs, et comme le second avait beaucoup d'esprit, ils l'envoyèrent à l'école, et il devint prêtre; il fut d'abord vicaire, puis recteur, et il était encore tout jeune quand il fut nommé grand curé du canton.

Ses parents le louaient fort, et son frère aîné était aussi fier de lui. Un soir qu'il était à boire à l'auberge, il faisait l'éloge de son frère, et il disait :

— S'il avait voulu, il serait devenu autre chose que prêtre : il est si fin que je défie bien de le tromper.

— Veux-tu parier avec moi, lui dit un de ses amis, que je l'amène chez toi demain soir dans un sac, ton frère qui est si fin ?

— Je gage bien trois cents francs que non !

— Tope-là, dit l'autre.

Il prit un sac sous le bras, et se mit en route

pour aller à l'endroit où demeurait le grand curé. Chemin faisant, il vola une chèvre, et alla l'attacher à la corde de la cloche de l'église, puis il lui mit des abeilles sous le ventre. Les mouches à miel qui piquaient la chèvre la faisaient sauter, et, en se débattant, elle sonnait la cloche.

Le grand curé en l'entendant vint à l'église avec son vicaire; quand l'homme, qui était monté dans la chaire l'eut vu, il s'écria :

— Venez me confesser! venez me confesser!

— Allez le confesser, dit le grand curé à son vicaire.

— Non, répondit-il, j'en ai peur.

— Descendez, dit le curé à l'homme, je vais vous confesser.

Quand ils furent dans le confessionnal, l'homme dit au prêtre :

— Je suis un envoyé de Dieu, qui m'a ordonné de vous prendre, corps et âme, et de vous emporter au Paradis.

— Mon ami, répondit le grand curé, vous dites là une chose impossible.

— Non; et la preuve, c'est que, partout où je passe, les cloches sonnent d'elles-mêmes.

Le prêtre, qui entendait la sienne sonner sans voir personne, dit qu'il voulait bien le suivre.

— En ce cas, dit l'homme, fourrez-vous dans mon sac.

L'homme le chargea sur son dos; mais comme la course était longue, il se lassa de le porter, et se mit à le traîner. Comme il passait par une jeannaie, les ajoncs piquèrent si fort le prêtre qu'il finit par se plaindre.

— Mon ami, lui dit l'homme, n'avez-vous pas dit souvent dans vos sermons que le chemin du ciel était étroit et bordé de ronces et d'épines? Hé bien! nous y passons maintenant, et nous n'allons pas tarder à arriver au Paradis. Quand vous entendrez chanter les saints et les anges, ne manquez pas de faire comme eux.

On arriva à la maison du frère du grand curé, près de laquelle était une petite cabane où l'on mettait les oies. L'homme ouvrit la porte et y jeta son sac. Les oies, croyant qu'on leur apportait à manger, se mirent à chanter, et le prêtre, croyant que c'étaient les saints, se mit à faire comme elles.

Son frère arriva peu après, et quand il vit son frère qui chantait dans un sac au milieu des oies, il dut payer les trois cents francs du pari.

Conté en 1880, par Ferdinand Lamballais, de Saint-Cast, matelot, âgé de dix-huit ans.

## LXXIV

## LA CRÉATION DE LA FEMME

Lorsque notre père Adam était endormi dans le Paradis terrestre, le bon Dieu lui enleva une côte sans le réveiller, et la posa à côté de lui, pour penser à la forme qu'il donnerait à la compagne du premier homme.

Pendant qu'il y réfléchissait, le chat se glissa tout doucement, s'empara de la côte, et se mit à fuir à toutes jambes; le bon Dieu ne le rattrapa qu'au bord d'un fossé (talus), que le chat avait déjà à moitié franchi; le bon Dieu empoigna sa queue, et se mit à tirer dessus; le chat tira aussi de son côté avec tant de force que sa queue resta dans la main du bon Dieu, et qu'il put s'enfuir avec la côte.

Le bon Dieu ne voulut pas enlever à Adam une seconde côte; avec la queue du chat, il façonna notre mère Ève.

Et c'est pour cela que les femmes ont plus de malice que les hommes.

Ce fabliau me fut raconté, alors que j'avais sept ou huit ans, par l'abbé Bréchat, fondateur de l'Institution Saint-Vincent à Rennes, qui serait aujourd'hui plus que centenaire.

## LXXV

## LE MEUNIER EN PARADIS

Il y avait une fois un meunier qui mourut, et il avait recommandé que l'on enterrât son quart (mesure) avec lui, en disant à ses enfants que, s'ils ne le faisaient pas, il viendrait la nuit les tirer par les pieds.

Quand le meunier fut dans l'autre monde, il prit son quart sous son bras, et vint frapper à la porte du Paradis. Saint Pierre vint lui ouvrir, et, dès qu'il vit son bonnet couvert de farine, il lui dit :

— Comment, c'est toi qui oses te présenter à cette porte ? Ne sais-tu pas que jamais meunier n'est entré ni n'entrera en Paradis ?

— Ah ! saint Pierre, je le sais bien ; je ne suis pas venu pour y entrer, mais seulement pour regarder un petit, et voir comme c'est beau. Laissez-moi voir un peu, et je m'en irai sans faire de bruit.

Saint Pierre trouvant ce désir raisonnable, ouvrit la porte pour que le meunier pût regar-

der; mais celui-ci lança son quart entre les jambes du portier qui tomba, comme on dit, les quatre fers en l'air, et, avant qu'il eût eu le temps de se relever, il entra dans le Paradis, et s'assit sur son quart. On voulut le faire déguerpir, mais il assura qu'il était sur son bien et qu'il ne s'en irait pas.

Il y resta longtemps; mais saint Pierre lui gardait rancune, et comme il savait que, lorsqu'on est entré en Paradis, on n'en peut sortir que de plein gré, il ne pouvait employer la force.

A force d'y penser, il imagina une ruse. Il fit un jour publier au son du tambour à la porte du Paradis qu'il y avait un bidet à vendre et un moulin à louer. Le meunier, qui avait emporté quelques économies dans l'autre monde, sortit pour aller les voir, mais bientôt il revint en se disant qu'on s'était moqué de lui. Il frappa à la porte; saint Pierre l'entrebâilla, lui rit au nez, et refusa de le laisser rentrer.

Et je ne sais pas s'il rendit son quart au pauvre meunier.

Conté en 1883, par J.-M. Comault, du Gouray.

Ce fabliau est très répandu en Haute-Bretagne, où je l'ai entendu plusieurs fois. Voici une variante de la fin, recueillie, il y a une soixantaine d'années, par Madame Elvire de Cerny (*Revue des Traditions populaires*, 1899, t. XIV, p. 639):

Pendant que saint Pierre discutait avec le meunier, un maréchal se présenta à la porte du ciel.

— Que veux-tu? lui demanda le portier.

— L'entrée du Paradis.

— Qu'as-tu fait sur la terre?

— Nuit et jour j'ai travaillé; j'ai sué sang et eau, et même les dimanches et les fêtes.

— Et tu veux, ayant travaillé le dimanche, entrer en Paradis?

Pendant qu'ils parlaient ainsi, un saint prêtre arriva, et présenta ses titres, bien en règle. Pendant que saint Pierre les examinait, le meunier lance son boisseau et entre à sa suite; saint Pierre ferme la porte, et le maréchal reste dehors.

Alors le céleste portier reprend ses papiers, se met à les lire et demande au curé l'emploi de son temps.

— J'ai prié, répondit le prêtre, et mangé chaque jour Jésus-Christ.

— Tu n'entreras pas au ciel! s'écria saint Pierre. Va-t'en! si tu entras ici, tu serais capable de manger le Père Éternel et le Saint-Esprit!

Pendant cette discussion, le maréchal avait ouvert avec ses outils la porte du Paradis, et s'y était installé près du meunier. Saint Yves vint plaider pour les deux intrus et il obtint gain de cause.

LXXVI

LE DIABLE ET LE PARADIS

Il y avait une fois un homme qui avait fait un pacte avec le diable; celui-ci devait le porter partout où il voudrait aller; mais à sa mort le diable aurait le droit de l'emporter, à moins qu'il ne trouvât un endroit où le diable ne pourrait le transporter.

Quand l'homme fut sur le point de mourir, il raconta à son confesseur l'arrangement qu'il avait fait avec le diable, et celui-ci lui dit d'ordonner au démon de le porter en Paradis.

Lorsque le diable se présenta pour le prendre, l'homme lui dit :

— Tu sais que tu dois me transporter partout où je voudrai. Porte-moi en Paradis.

Comme le diable ne peut y pénétrer, le pacte fut rompu.

Conté en 1878, par Jean Bouchery, de Dourdain.

LXXVII

L'ENFANT DE CHŒUR ET LA FILLE AMOUREUSE

Il y avait une fois une fille qui commençait à avoir, comme on dit, les genoux jaunes, c'est-à-dire qui avait dépassé la trentaine, et elle grillait d'envie de se marier.

Elle vint en pèlerinage à Notre-Dame de Nazareth, près de Plancoët, pour demander un mari à la Vierge miraculeuse qui y est honorée.

Quand elle fut entrée dans l'église, qui paraissait déserte, elle se jeta aux pieds de la statue, et, comme elle se croyait bien seule, elle s'écria :

— Ah! ma bonne Sainte-Vierge, Marie conçue sans péché! donnez-moi un mari et je vous donnerai un beau cierge! donnez-moi le bien jeune, et je vous en donnerai un bien gros!

Il y avait derrière l'autel un petit prêtre ou, si vous aimez mieux, un choriste; il fut pris, en entendant ces paroles, d'une telle envie de rire, qu'il ne put s'empêcher d'éclater.

La vieille fille, croyant que c'était l'Enfant Jésus qui riait, lui cria :

— Tais-toi donc, petit gars ! ce n'est pas à toi que je m'adresse, mais à ta sainte mère ; tu es trop jeune ; ces choses-là ne te regardent pas encore.

Recueilli à Saint-Pôtan, par Mme Lucie de V.-H.

LXXVIII

PERROTTE ET L'ENFANT DE CHŒUR

Il y avait autrefois une bonne femme de campagne appelée Perrotte, qui allait tous les jours faire sa prière à saint Joseph dans l'église du bourg. Elle la faisait même tout haut, demandant en détail tout ce qu'elle désirait.

Un malin enfant de chœur, ennuyé de l'entendre dire toujours la même chose, entra dans l'église après elle, et se glissa, sans être vu, derrière la statue de saint Joseph, qui, comme de coutume, était accompagné de l'Enfant Jésus. Notre Perrotte se mit à prier tout haut, demandant au bon saint Joseph de lui envoyer chaque jour ce qu'il lui fallait, et elle détaillait chaque chose, en disant :

— Mon bon saint Joseph, donnez-moi, s'il vous plaît, tous les jours du pain, du fricot, et une bonne bouteille de vin.

L'enfant de chœur, pour s'amuser, répondit tout haut :

— T'auras du pain, t'auras du fricot, mais t'auras point de vin.

— Tais-tâ, tais-tâ, p'tit fils de sot, reprit Perrotte fâchée, et croyant que c'était le petit Jésus qui parlait; laisse causer ton père, il sait mieux que tâ c' qu'il me faut.

Recueilli à Nantes, en 1905, par Mme Edmée Vaugois.

LXXIX

LES LITANIES FACÉTIEUSES DES FEMMES

On dit que lorsque les filles d'Yffiniac vont en pèlerinage à saint Amateur de Lamballe, elles chantent le long de la route, quand elles croient être seules, les litanies suivantes :

Saint Amateur, demandez pour nous  
— Un homme à chacune de nous,

répondent les assistantes.

Un jour qu'elles récitait ces litanies, un homme qui se trouvait sur la route se mit à chanter :

Il est grand temps qu'il arrive!

Voilà toutes les femmes qui se jettent sur lui et veulent le battre; heureusement l'une d'elles demanda sa grâce et, en reconnaissance, il l'épousa. De sorte que celle-là du moins put trouver un mari.

Recueilli à Lamballe, par Mme Lucie de V.-H.

A Pommeret, dans la même région, on fait



le jour de sainte Anne une procession de femmes ;  
on prétend que les filles y disent en guise de  
litanies :

Sainte Anne des Ponts-Garniers, dites-nous,  
Y ara-t'i des hommes pour tous ?

Ce à quoi répond une bonne femme trois fois  
veuve :

Pour mé, j'en ai eu trée (trois)  
Ma part en est lichée.

Recueilli aux environs de Moncontour.

LXXX

### LE GROS CIERGE

Il y avait une fois deux matelots terre-neuvats  
qui étaient perdus dans la brume sur le banc de  
pêche.

L'un d'eux s'était couché dans le fond de  
la doris (sorte de canot de pêche), l'autre priait  
et faisait des vœux à la Vierge.

— Sauvez-nous, disait-il, Sainte Vierge Marie,  
et je vous achèterai, à mon retour en Bretagne,  
des cierges gros comme la doris.

— Où les prendras-tu ? demanda son compa-  
gnon.

— Tais-toi donc, grosse bête, répondit-il,  
nous lui mettrons deux chandelles de résine.

Recueilli à Saint-Cast, en 1880.

LXXXI

LE BEURRE PROMIS

Une bonne femme fit un pèlerinage à saint Eustache pour ses bestiaux, et son enfant l'accompagnait.

La bonne femme priait de tout son cœur :

— Saint Eustache, guéris ma vache! Si tu guéris ma vache, je te donnerai du beurre gros comme elle.

— Maman, dit le petiot, tu promets trop.

— Tais-toi donc, dit la bonne femme, c'est pour le lui faire accroire.

Recueilli à Vitré, par M. H. de Kerbeuzec.

LXXXII

LE VIEUX SAINT

Un recteur faisait un jour chauffer son four, et comme il manquait de bois, il dit à son domestique d'aller prendre dans le clocher un vieux saint de bois tout vermoulu, et de le mettre à brûler.

— Y pensez-vous, monsieur le recteur, faire brûler un saint? je n'oserais quant à moi; car il a peut-être conservé quelque vertu.

— Va, va, dit le recteur, je me charge de tout.

Le domestique alla dans le clocher et apporta le saint; mais il lui avait mis un papier plein de poudre dans une fente, et quand il l'eut déposé dans le four, il dit à son maître :

— Monsieur le recteur, mettez le feu dedans, moi, je n'ose.

Le recteur s'approcha, mais dès que la flamme eut touché le saint, il éclata avec fracas, faisant voler la toiture du four, et brûlant la soutane du prêtre.

— Je vous avais bien dit, monsieur le recteur, s'écria le garçon, que le vieux saint conservait encore quelque vertu!

Un bonhomme était mourant; le recteur vint pour lui administrer l'extrême-onction, et il allait commencer cette cérémonie, lorsqu'on vint le chercher pour un malade, si pressé qu'il semblait qu'il n'aurait que le temps de recevoir l'absolution en bloc.

— Laissez vot' pouchon, monsieur le recteur, lui dirent les gens de la maison.

Cependant, quand le prêtre fut parti, le bonhomme empira subitement, et une des femmes qui étaient là ouvrit l'avis judicieux de mettre le malade en extrême-onction, puisque le recteur avait laissé les saintes huiles.

Et voilà la bonne femme qui se met en devoir d'oindre le mourant. En lui oignant les yeux, elle disait :

— Priez (priez) le bon Dieu qu'i' vous pardonne vos mauvaises *véries* (vues).

« Priez le bon Dieu qu'i' vous pardonne vos

mauvaises *sentiries* (senteurs), dit-elle en lui touchant le nez.

« Priez le bon Dieu qu'i' vous pardonne vos mauvaises *goâtiries* (gourmandises), dit-elle quand elle fut à la bouche.

« Priez le bon Dieu qu'i' vous pardonne vos mauvaises *ouiries* (ouir = entendre), ajouta-t-elle en lui touchant l'oreille.

« Priez le bon Dieu qu'i' vous pardonne vos mauvaises *biteries* (biter = toucher), dit-elle en oignant ses mains.

Le bonhomme trépassa, et quand le recteur arriva :

— Il est mort, le pauvre homme, lui dit-on, mais il a été graissé.

Plouër (Côtes-du-Nord).

\* \* \*

Un bonhomme malade se confessa au recteur qui, ne le croyant pas en danger, ne le mit pas en extrême-onction. Mais, pendant la nuit, l'état du malade empira, et sa femme était bien marrie de voir que son bonhomme pouvait mourir d'un instant à l'autre sans avoir, comme on dit, ses bottes graissées pour le grand voyage.

— Ma foi, dit-elle, j'ai vu administrer l'extrême-onction, je vais la lui donner.

Elle prit une chemise d'homme, mit par-

dessus des culottes pour figurer l'étole, et avec un morceau d'étoupes, elle frotta le bonhomme avec de l'huile qu'elle avait arrosée d'eau bénite.

Cette cérémonie accomplie, elle alla se coucher avec une parfaite tranquillité d'esprit.

Quand le recteur revint le matin, il trouva le bonhomme mort.

— Ah! dit la femme, ne craignez rien, je l'ai mis hier soir en extrême-onction, je savais bien comment cela s'arrangeait.

\*\*\*

Un vieux marin ne voulait point se confesser; à la fin pourtant ses voisines finirent par le décider à recevoir l'extrême-onction; et pour confirmer le bonhomme dans ses résolutions, elles lui faisaient à haute voix des lectures pieuses.

Elles croyaient le vieillard assoupi, parce qu'il ne disait mot, la tête tournée du côté du mur. Elles se mirent à lire l'évangile où il est question de la pêche miraculeuse. Au milieu du récit, le vieillard se retourna brusquement et leur dit : — Queux (quels) poissons qu'i' pritent (prirent)?

\*\*\*

On venait de donner l'extrême-onction à un

malade; après la communion, le prêtre approcha le crucifix de ses lèvres, et lui dit :

— Embrassez votre bon Dieu.

— Faura-t-i' cor avaler stilà (Faudra-t-il encore avaler celui-là)? répondit l'agonisant.

Recueilli à Dianan.

Une jeune mariée, qui n'était pas des plus fines, alla à confesse, et le prêtre lui imposa pour sa pénitence de manger une botte de foin.

Comme elle revenait au logis avec un air contrarié, son mari lui demanda ce qu'elle avait.

— C'est, dit-elle, que mon confesseur m'a ordonné une pénitence que tu ne devinerais jamais.

— Laquelle?

— Il m'a dit de manger une botte de foin.

— Tu n'as pas bien compris, dit le mari; j'irai demander au prêtre si cela est vrai.

Quand le mari demanda au confesseur pourquoi il avait imposé cette pénitence étrange.

— Elle m'a, dit le prêtre, fait une confession de bête, je lui ai donné une pénitence de bête.

\*\*\*

Une bonne femme, à laquelle son confesseur

avait dit que pour aller en Paradis, il fallait passer par les ronces et les épines, prit ces paroles à la lettre, et passa par des buissons si épineux qu'elle arriva chez elle les vêtements en lambeaux, et la chair toute sanglante.

Sa fille lui reprocha de s'être ainsi fait souffrir.

— C'est, répondit-elle, par l'ordre de mon confesseur.

La fille alla trouver le prêtre, et lui raconta ce que sa mère avait fait, ajoutant que ses jambes et ses cuisses étaient si éraflées, que c'en était une pitié; et que ce n'était pas là une pénitence raisonnable.

— Aussi ne la lui ai-je point imposée, dit le confesseur; je lui ai dit seulement que le chemin du Paradis était couvert de ronces et d'épines, le tout par manière de parler.

Recueilli aux environs de Moncontour.

Une jeune fille alla à confesse la veille de l'Assomption, pour pouvoir, en ce grand jour, recevoir les sacrements. Elle avait commis une faute très grave et le recteur lui imposa, comme pénitence, de mortifier sa chair. Il insista beaucoup sur ce point, en disant à diverses reprises : « Ma fille, le salut est là ; il faut mortifier sa chair. »

La pénitente n'osa pas demander d'autre explication, quoiqu'elle ne comprît pas très bien ; toute la nuit elle ne put dormir, occupée à songer à ce que cela voulait bien dire « mortifier sa chair » ; mais elle n'arriva pas à une solution satisfaisante.

Le lendemain matin elle alla, comme d'habitude, mener paître ses moutons et, tout en les gardant, elle ne cessait de penser à la pénitence. Tout à coup elle aperçut une vallée où, depuis le haut jusqu'en bas, croissaient des orties. « Tiens, se dit-elle, voilà mon affaire. »

Elle retroussa ses cotillons sur sa tête et, sur la « culotte de son baptême » ou, si vous aimez mieux, sur ses fesses, elle se laissa dérubler (glisser) jusqu'au bas. Dans son désir de mortifier sa chair, elle recommença trois fois la glissade.

\* \* \*

Quand elle rentra à la maison, sa mère lui dit, lui voyant un air qui ne lui était pas habituel : — Qué qu'tas, Marie ?

Elle n'osa d'abord répondre ; mais la cuisson devenait de plus en plus forte ; elle souffrait pire qu'une damnée, et elle finit par avouer à sa mère comment elle avait mortifié sa chair, et elle retroussa ses cotillons pour lui montrer le résultat de sa pénitence.

A la vue de la pauvre « culotte de baptême » si rouge, si boursoufflée, la mère entra dans une grande colère et courut à l'église pour faire des reproches à monsieur le recteur.

Celui-ci était justement dans son confessionnal ; la bonne femme frappa à la porte, et le recteur, sans ouvrir, lui dit : « Chut ! chut ! chut ! »

Elle recommença à cogner sans plus de succès ; alors, folle de colère, elle secoua violemment la porte du confessionnal. Le recteur, qui était occupé à entendre une confession, lui répète plus haut : « Chut ! chut ! chut ! »

Mais la bonne femme lui crie tout haut dans l'église :

— Pas de chut, chut, ni de chat, chatte, sourdez diquà (venez jusqu'à) la maison, et v'nez vâ le drère de ma fille, dans queul état o's' l'est mis, d'après ce qu'ous li avez dit hier au sa!

Recueilli par Mme Corseul-Hamonet, de Dinan.

## LXXXVI

## LE PRÊTRE DANS LE GRENIER

Je vais vous conter l'histoire d'un qui croyait attraper les autres et qui fut lui-même attrapé tout le premier.

Il était une fois une femme qui alla à confesse et raconta au recteur les péchés de son mari; le prêtre lui dit que pour punir son mari de ses péchés, il fallait l'enfermer pendant huit jours dans le grenier à foin et ne lui laisser à manger que la nourriture des bêtes.

Au bout des huit jours, la femme alla trouver le recteur, qui lui dit :

— C'est votre tour de faire pénitence et de demeurer dans le grenier à foin autant de jours que votre homme y est resté.

— Je veux bien, mais venez me tenir compagnie.

— J'y consens, dit le recteur, j'irai passer les nuits avec vous.

Il fut convenu qu'il viendrait le soir même. Pendant le jour, la femme fit un trou dans le

plancher juste au-dessus d'une de ses vaches, qui était la plus mauvaise de toutes, et avait les cornes longues et pointues, et elle le recouvrit soigneusement avec du foin.

A la nuit tombante, le recteur arriva : elle lui dit de monter le premier, et qu'elle ne tarderait pas à le rejoindre.

— Mais, ajouta-t-elle, emportez votre bréviaire avec vous.

— Il n'en est pas besoin, dit-il.

— Si, monsieur, prenez-le, croyez-moi.

Le recteur grimpa au grenier, et quand il fut parvenu au haut, la femme ferma en dehors la gerbière avec une forte corde, et retira l'échelle, laissant le prêtre tout seul au milieu du foin.

Il n'osait crier, mais quand il entendait la femme venir soigner ses vaches ou les traire, il lui disait :

— Jeanne, donne-moi de quoi manger.

— Mangez du foin, monsieur le recteur ; ce n'est encore que le premier jour, et mon mari a mangé du foin pendant huit jours.

— Jeanne, tu répondras de moi.

— Peut-être bien, monsieur le recteur.

Le lendemain, le prêtre lui demanda encore un peu de nourriture, mais elle lui répondit de faire comme son mari, de manger du foin.

Quand arriva le sixième jour, elle eut peur que le recteur ne mourût de faim ; « car, disait-

elle, que ferai-je de ce gros paquet-là s'il vient à mourir chez moi ? »

Elle retourna à l'étable et dit au prêtre :

— Je ne peux vous donner l'échelle, mon homme l'a emportée ; mais je vais faire un trou dans le plancher par lequel vous vous laisserez dévaler et vous vous sauverez.

Elle ôta le foin qui bouchait l'ouverture qu'elle avait faite, et qui se trouvait juste au-dessus de la vache noire, dont elle avait couvert le dos d'une housse.

Le recteur se laissa glisser sans défiance, et tomba sur les cornes de la vache, qui s'empêtrèrent dans sa soutane.

Quand la bête sentit ce poids sur sa tête, elle bondit hors de l'étable dont la femme avait eu soin d'ouvrir la porte, et elle prit sa course à travers le village, suivie de la fermière et de son mari, et en peu de temps, il s'assembla plus de quatre cents personnes pour voir ce spectacle.

Le recteur, bien mal à son aise, criait à ses paroissiens :

— Mes amis, délivrez-moi !

Mais ceux-ci, que la disparition du prêtre pendant six jours commençait à étonner, disaient :

— Voilà le diable qui emporte notre recteur ! Devinez s'il fut bien attrapé !

Conté par Rose Renaud, de St-Cast, en 1879.



## LXXXVII

### LE PECHE QUI CHANTE

Il était une fois un homme qui vola un coq ; il le cacha sous ses vêtements, et s'en fut à confesse. Il dit au prêtre qu'il avait volé un oiseau.

— Était-il aussi gros qu'un dindon ? lui demanda le confesseur.

— Oh ! non, pas si gros.

— Gros comme un merle ?

— Bien plus gros !

Il mit la main dans la poche de son habit, et toucha le coq qui, ayant peur, se mit à chanter. En l'entendant, le prêtre qui n'avait jamais entendu le chant du coq, — car en ce temps-là les coqs n'étaient pas aussi connus que maintenant, — demanda au voleur ce que c'était.

— C'est mon péché qui chante, répondit-il.

Comme le coq continuait à chanter, le prêtre eut peur, croyant avoir affaire au diable, et il s'enfuit à toutes jambes.

Conté en 1883, par Pierre Esnault, de Saint-Cast, âgé de douze ans.

## LXXXVIII

### LA BONNE FEMME QUI PLEURE AU SERMON

Il y avait une fois un prêtre étranger qui vint rendre visite au recteur de Pluduno, et il paria avec lui qu'il monterait en chaire le dimanche, et qu'il ferait pleurer quelques-uns de ses paroissiens.

Le dimanche venu, le prêtre monta en chaire, raconta la Passion, et se mit à frapper des mains sur le bord de la chaire, et à se démener comme le diable dans un bénitier. Il vit, au milieu de l'église, une bonne femme qui pleurait à chaudes larmes.

« Maintenant, se dit-il, je puis descendre, mon pari est gagné. »

Le recteur ne voulait pas le croire ; alors le prêtre le mena chez la bonne femme, à qui il dit :

— N'est-ce pas, la mère, que vous avez pleuré pendant mon sermon ?

— Grand dommage, monsieur, que je n'aurais pas pleuré ! répondit-elle ; vous battiez des

bras et des jambes comme mon pauvre petit veau, quand il est crevé l'autre jour. Quand je vous ai vu, j'ai pensé à lui, et je n'ai pu m'empêcher de pleurer.

Conté par Isidore Poulain, boulanger, de Pluduno.

LXXXIX

LE PETIT GARÇON DE LA VILLE-OREU

Il y avait une fois à la Ville-Oreu en Pluduno un homme et une femme qui n'avaient qu'un petit garçon; quand il fut arrivé à l'âge de raison, ils l'envoyèrent à confesse. Lorsqu'il eut dit tous ses petits péchés, son confesseur lui demanda s'il avait bien récité ses prières.

— Oui, répondit le petit garçon.

— Qui est-ce qui te les a apprises?

— C'est ma mère, qui les sait mieux que toi.

Le prêtre continua à l'interroger et lui dit :

— Sais-tu bien ton catéchisme?

— Oui.

— Combien y a-t-il de sacrements?

— Dix-sept, répondit le petit garçon.

— Il n'y en a pas tant que cela.

— Dis-moi donc, répondit le petit gars, combien il y a de sillons dans la *champagne* (grande pièce de terre) de la Ville-Oreu?

— Je n'en sais rien.

— Tu n'es donc pas si savant que moi. Si tu veux savoir combien il y a de sillons dans la champagne de la Ville-Oreu, dis-moi d'abord combien il y a de sacrements?

— Il y en a sept, répondit le prêtre.

— Hé bien! il y a trois cent soixante-cinq sillons dans la champagne de la Ville-Oreu : j'en suis sûr, car je les ai comptés en venant.

— As-tu encore quelques petits péchés à me dire, mon garçon?

— Non, mais je sais encore quelque chose que je ne te dirai pas, car tu serais aussi savant que moi, et tu le dirais aux autres curieux comme toi.

— Non, mon enfant; dis-le moi, je n'en parlerai pas.

— Hé bien! il y a un nid de pie dans le haut du chêne qui est derrière chez nous; mais ne t'en vas pas le dire aux autres, car ils iraient le dénicher avant moi.

Le prêtre se mit à rire, et il lui demanda enfin :

— Combien y a-t-il de personnes en Dieu?

— Il y en a trois, vilain curieux.

— Comment s'appellent-elles?

— Je ne connais pas tout le monde de là, moi; je suis de la Ville-Oreu.

Alors le prêtre ne put s'empêcher de rire, et il renvoya le petit garçon.

Et c'est depuis ce temps-là qu'on dit en proverbe :

C'est comme à la Ville-Oreu,  
Où ils ne connaissent pas le bon Dieu.

Conté en 1880, par Isidore Poulain, boulanger, âgé de vingt et un ans.

V

LES SERMONS FACÉTIEUX  
OU NAIFS

## LES SERMONS FACÉTIEUX

Les sermonnaires du moyen âge étaient volontiers facétieux, et on rencontre chez les anciens écrivains des pages amusantes qui relatent les propos comiques débités en chaire. Henri Estienne nous a conservé le sermon du curé de Pierrebuffière, antérieur de trois siècles au « curé de Cucugnan » dont Roumanille raconta le prône plaisant dans *Li Conte provençau*, et qui, traduit par Alphonse Daudet dans les *Lettres de mon moulin*, acquit tout de suite une popularité près du grand public. Depuis on en a rencontré de nombreuses variantes dans toutes nos provinces; celle que je donne à la fin de ce volume est si connue en Haute-Bretagne que l'on disait naguère en proverbe pour qualifier une répartie fine ou naïve : *C'est le sermon du curé de Lécousse*.

Plusieurs des sermons que je reproduis ici ont été entendus par les dames, fort orthodoxes, qui me les ont communiqués, et il en est d'autres, plus irrévérencieux que ceux-ci, qui sont racontés couramment dans les presbytères, et dont la gauloiserie n'effarouche ni les narrateurs ni les auditeurs.

Un jour, le curé de Saint-Suliac monta en chaire et prêcha contre les veillées et les danses des assemblées.

Il dit à ses paroissiens : — Comment vous conduisez-vous après ces indécentes réunions du soir ? Vous ne respectez pas le repos des gens paisibles, vous passez en riant, sautant par le cimetière, ne respectant même pas le repos des morts ; vous allez comme un troupeau de bêtes chassées par les loups, marchant sur vos pères, mères ou sœurs morts. Qu'est-ce que vous avez fait dans ces réunions ? Débiter le prochain ! Il eût été plus à propos de prendre un livre et lire des histoires : l'Évangile, la Passion et tant d'autres saintes lectures des martyrs. A quoi tendent vos conversations ? Toujours des choses de scandale : des amours de Jean, de Jacques. Vous ne me direz pas non ? Et, l'été, dans les champs ! Est-ce que je ne vous vois pas, toi, Jules,

jeter Françoise et la rouler sur les gerbes, toi, Jeanne, courir après Pierre et vous embrasser, en vous arrachant le bonnet et le chapeau. Est-ce là des jeux d'honnêtes filles et de garçons se respectant ? Ne t'ai-je pas vue, Marguerite, te faisant traîner sur la paille par Paul ou Bastien. Et vous osez encore lever la tête et dire que vous êtes honnêtes !

« Encore un mot sur vos danses des assemblées. Vous y allez, dites-vous, pour invoquer le saint ! Une fois-là, on parle ; on rit ; on danse ; on s'échauffe ; on boit ; on rentre de nuit, chacun avec sa chacune : vous savez le reste. La danse, par elle-même, n'est pas un mal. Vous me direz : « David a dansé devant l'Arche. » C'est vrai, mais c'était la joie, le bonheur, ce n'était pas des danses comme les vôtres : c'était une danse sainte et sans pensées ou désirs déshonnêtes. Vous direz encore que « la Sainte Vierge a dansé dans le temple. » C'est encore vrai. Elle dansait les yeux baissés vers la terre, et, modestement, elle tenait sa robe et allait doucement, sans jeter, comme vous, des regards effrontés sur les voisins, pour les inviter au plaisir. Marie (la Sainte Vierge) dansait modestement, posément ; elle prenait comme ça sa robe, et se retournait doucement. Voilà comme une jeune fille doit danser, et *digue et dindon et digue et dindon*.

Le curé tenait sa soutane et se trémoussait de belle manière, sous les rires de la foule, dont je faisais partie.

Recueilli par Mme Elvire de Cerny.

XCI

UN PRONE DE CARÊME

Un ancien recteur des environs de Dinan exhortait ses paroissiens à faire pénitence pendant le Carême : — Ah! mes très chers frères, leur disait-il, vous vous plaignez de manger de la gauffre (galette de blé noir) au lieu de lard ; mais considérez ce que le Bon Dieu a fait pour vous. Pendant quarante jours, il a jeûné ; et pas pour lui, mais pour toi, Jean-Marie, qui étais encore saoul dimanche dernier, pour toi, la Françoise, que je vois faire de l'œil aux gars pendant les offices ! Hé bien ! au bout de ses quarante jours, Satan est venu le tenter, en lui proposant un beau pain blanc qui sortait du four, et une bolée de cidre. Il avait faim, mais au lieu de manger et de boire, il s'est tourné vers le démon et lui a dit : « F..... le camp ! » Faites-en autant, mes frères, et vous arriverez au Paradis.

Recueilli par Mme Lucie de V.-H.

## LE MYSTÈRE DE LA TRINITÉ

Le recteur de Cherrueix près de Dol (Ille-et-Vilaine) monta un jour en chaire et dit à ses ouailles :

— Mes très chers frères, vous ne comprenez pas le mystère de la Trinité ; c'est pourtant simple ; votre fourche à *framba* (fumier) a trois branches qui partent d'un seul pied, et cela ne fait pourtant qu'une fourche ; il en est de même des trois personnes de la Trinité.

\* \* \*

D'autres recteurs que l'on place dans des églises variées, mais presque toujours de pays renommés pour leur simplicité, se servent d'une autre comparaison :

— Prenez, mes frères, un morceau de lard dans votre charnier : il se compose de la couenne, du lard et du maigre ; ce n'est pourtant qu'un seul morceau de cochon, bien qu'il y ait trois

parties ; il en est de même du mystère de la Trinité.

Ces deux Facéties sont bien connues en Bretagne, et comme plusieurs autres de ce recueil, on les raconte couramment dans les presbytères. En Normandie, on les attribue au curé de Villedieu-les-Poëles, et les voisins de ce Saint-Jacut de Normandie assurent que depuis les gens de cette ville ne mangent plus de lard, de peur de dévorer la Trinité.



### XCIH

#### L'INCREDULITE DE SAINT THOMAS

— Vous croyez, mes frères, que Dieu vous accordera les mêmes grâces qu'à saint Thomas, pour vous empêcher de croupir dans l'incrédulité? Détrompez-vous! Détrompez-vous! Mais, la savez-vous, l'histoire de saint Thomas?... Non. Eh bien, attendez, je vais prendre une prise et vous la conter.... Donc, Notre-Seigneur apparut à ses apôtres, puis, ne voyant pas Didyme, il dit : « Où donc est Thomas? — Comme de coutume, Seigneur, il est sorti pour fumer sa pipe. — Il fume donc toujours, ce brave Thomas? — Comme une cheminée, Seigneur, comme une cheminée. »

« Notre-Seigneur s'en va à ses affaires, et quand Thomas est revenu, les apôtres lui racontent ce qu'ils ont vu : « Quelle blague! dit Thomas; il est mort, bien mort, nous ne le verrons plus. » C'est en vain que les apôtres jurent qu'ils lui ont causé, Thomas leur répond les paroles qui sont dans l'Évangile : « Si je ne mets les mains

dans la plaie de son côté, si je ne mets le doigt dans la place des clous, je ne croirai rien. » Et il s'en va en se moquant d'eux.

« Peu après, il rencontra le divin crucifié, qui lui dit : « Approche, Thomas, mets ton doigt dans mes plaies, et une autre fois ne va pas fumer ta pipe et, au lieu d'être incrédule, sois fidèle. »

Recueilli aux environs de Dinan, par Mme Lucie de V.-II.

## LA PÊCHE MIRACULEUSE

Il y avait une fois un prêtre qui prêchait sur les miracles de l'Évangile; quand il parla de l'eau changée en vin et de la multiplication des pains, il vit au pied de la chaire un homme qui hochait de la tête, sans rien dire.

Il continua son sermon, et le bonhomme écoutait en dodelinant de la tête; mais au moment où le prêtre parlait de la pêche miraculeuse l'homme, qui était un vieux marin, se leva, et se dirigea vers la porte.

— Pourquoi vous en allez-vous, mon ami? lui demanda le prédicateur.

— Monsieur le recteur, répondit le pêcheur, je ne saras ouï tant menti' (entendre tant mentir).

J'ai entendu ce petit récit à Ploubalay vers 1860.

## LA BONNE FEMME AUX TRIPES

Une bonne femme de campagne était allée à la grand'messe; en s'y rendant, elle avait acheté des tripes, dont elle comptait se régaler.

Né voulant pas les faire voir, elle les avait fourrées au fond de son panier, qu'elle déposa près d'elle, par terre. Comme elle était arrivée un peu en retard, toutes les places du bas de l'église étaient prises. Elle fut donc obligée de monter plus haut, et finit par s'asseoir en face de la chaire, cachant de son mieux son grand panier sous ses cotillons.

Le curé se mit à prêcher sur l'indécence des parures, et blâma fort ses paroissiennes, qu'il trouvait trop coquettes, et qui aimaient trop à entrebâiller leur mouchoir de cou, pour laisser voir d'appétissantes blancheurs, bien propres à tenter les galants. Plus il en disait sur ce sujet, plus il s'échauffait; et il finit par crier à tue-tête :

— Cachez vos tripes, les femmes! cachez vos tripes!

— Ma grand'fà ! Monsieur le curé, dit la bonne femme, bien ennuyée, je n'peux pas les cacher p'us longtemps... les v'là !

Elle jeta les malheureuses tripes au milieu de l'assistance, qui s'étouffait de rire, et se sauva à toutes jambes.

## XCVI

## LE SERMON SUR LA CONFESSION

Il y avait une fois un bon curé de campagne, qui avait toutes les vertus, mais qui était bien ennuyé à entendre prêcher. Il n'avait jamais pu composer qu'un sermon dans sa vie, c'était un sermon sur la confession; et les paroissiens, qui l'avaient entendu plus de cent fois, finissaient par le savoir par cœur.

Un jour, il fut prié par le curé d'une paroisse voisine de venir officier le jour de la fête de saint Joseph, qui était le patron de l'église.

Le recteur et ses vicaires, qui le connaissaient depuis longtemps, se faisaient un malin plaisir de l'entendre prêcher, et ils disaient :

— Il ne pourra toujours pas nous ennuyer avec son sermon éternel sur la confession, car la chose n'était pas inventée au temps de saint Joseph; lui qui ne sait pas dire autre chose, comment pourra-t-il s'en tirer ?

Le jour de la fête arriva; le curé n'avait pas

du tout l'air embarrassé, ce qui surprenait bien les autres « messieurs prêtres ».

Quand le moment fut venu, il monta résolument en chaire, et dit :

— Mes très chers frères, nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter la Saint-Joseph.

« Saint Joseph, comme vous le savez tous, était charpentier....

« En sa qualité de charpentier, il faisait des confessionnaux.... Or, à propos de confessionnaux, je vous dirai, mes bien chers frères....

Et il continua bravement l'éternel sermon que tous avaient déjà entendu réciter tant de fois.

Ces deux sermons, recueillis au pays de Fougères par Fl. Vaugeois, en 1870, m'ont été communiqués par Mme Edmée Vaugeois.

## XCVII

### LE SERMON DU CURE DE LÉCOUSSE

Avant la Révolution, il y avait à Lécousse, près de Fougères, un vieux recteur dont les paroissiens étaient d'une naïveté désespérante.

Un dimanche, le recteur monta en chaire et fit un sermon; mais, voyant que personne n'avait l'air de comprendre un mot de ce qu'il disait, il recommanda à ses ouailles d'apporter, le dimanche suivant, à la grand'messe, chacun une poignée de foin.

Ce jour-là, bien entendu, tout le monde apporta consciencieusement à l'église la poignée de foin demandée.

Le recteur monta en chaire, et dit à ses paroissiens :

— Mes bien chers frères, vous souvenez-vous de ce que je vous ai demandé, dimanche dernier?

— Oui, Monsieur le recteur....

Et tous les assistants levèrent triomphalement le bras, pour montrer leur obéissance à ses ordres.

Le curé jeta un regard circulaire et commença ainsi :

— Mes très chers frères, quand viendra l'heure solennelle du jugement dernier, je comparâtrai, comme vous, devant le Juge suprême, qui me demandera :

« — Curé de Lécousse, curé de Lécousse! qu'as-tu fait de tes paroissiens?

« Je me cacherai, je me couterai<sup>1</sup>, je ne dirai mot.

« Alors, pour la seconde fois, notre grand Juge s'écriera, d'une voix plus terrible encore :

« — Curé de Lécousse, curé de Lécousse! qu'as-tu fait de tes paroissiens?

« Je me cacherai, je me couterai, je ne dirai mot...

« Enfin pour la troisième fois, au milieu du fracas du tonnerre et des éclairs, le bon Dieu, d'une voix formidable, me demandera :

« — Curé de Lécousse, curé de Lécousse! qu'as-tu fait de tes paroissiens?

« Et je répondrai, tout tremblant :

« — Hélas! mon bon Juge: bêtes vous me les avez donnés, bêtes je vous les rends!

Recueilli aux environs de Fougères et communiqué par Mme Edmée Vaugeois.

1. Se couter, c'est se blottir, se cacher.

## TABLE

PRÉFACE . . . . . 1

### I

#### LES JOYEUSES HISTOIRES DES JAGUENS

<i>Les Jaguens</i> . . . . .	3
I. Les Jaguens en voyage . . . . .	7
II. Les saints vivants . . . . .	22
III. L'âne qui devient moine . . . . .	26
IV. L'âne du Jaguen . . . . .	29
V. Le pêcheur qui envoie des poissons à sa mère . . . . .	32
VI. L'homme qui fait changer le vent . . . . .	35
VII. Gargantua et les Jaguens . . . . .	39
VIII. La visite de Gargantua à Saint-Jacut . . . . .	42
IX. Les bateaux à vapeur et les Jaguens . . . . .	44
X. Saint Houohaou . . . . .	46
XI. Les Jaguens au bain . . . . .	48
XII. L'épreuve . . . . .	51
XIII. Les Jaguens qui sont pour le diable . . . . .	53
XIV. La pêche des Jaguens . . . . .	55
XV. La peau de l'âne . . . . .	57
XVI. Le homard et les Jaguens . . . . .	59

### II

#### CONTES ET AVENTURES COMIQUES

XVII. Le marchand de cuillères en bois . . . . .	67
XVIII. Le père Bernard . . . . .	73

XIX. Les trois bossus. . . . .	77
XX. Jean le Fainéant . . . . .	82
XXI. L'épi de blé. . . . .	91
XXII. Le filleul du pillotous. . . . .	95
XXIII. Les mains blanches. . . . .	97
XXIV. Les trois galants chez eux. . . . .	101
XXV. Grand vent . . . . .	105
XXVI. Le beau lièvre. . . . .	108
XXVII. Celui qui vient du Paradis. . . . .	112
XXVIII. Le soldat de Paris. . . . .	117
XXIX. Les voleurs de bottes. . . . .	120
XXX. Les maquignons normands. . . . .	122
XXXI. La Jeannaie . . . . .	124
XXXII. La brouette qui parle . . . . .	132
XXXIII. Le meunier volé. . . . .	133
XXXIV. Païfin . . . . .	133
XXXV. Le meunier et son seigneur. . . . .	138
XXXVI. Celui qui mourut au troisième pet de son âne. . . . .	142
XXXVII. Jean et Jeanne. . . . .	143
XXXVIII. L'innocent. . . . .	148
XXXIX. Jean le Fou . . . . .	152
XL. Jean le Diot. . . . .	158
XLI. C'est moi qui l'ai fait. . . . .	161
XLII. Le sot seigneur et ses fils sots. . . . .	165
XLIII. Le revenant . . . . .	168
XLIV. Les Auvergnats et le crapaud. . . . .	170
XLV. L'âne qui danse. . . . .	172
XLVI. Le seigneur Sans-Souci. . . . .	174
XLVII. Le berger qui devint roi. . . . .	176
XLVIII. Galette de Biscuit et Quart de Vin . . . . .	179
XLIX. Les fées et la cochonnaille . . . . .	183
L. Le père la Chique . . . . .	186
LI. Le saint embeurré . . . . .	189
LII. Qui trop convoite n'a rien. . . . .	191
LIII. La femme obstinée. . . . .	195
LIV. La ligne de saint Joseph . . . . .	197
LV. La fille qui n'avait jamais vu d'hommes. . . . .	198
LVI. Les quatre souhaits . . . . .	199

## III

## CONTES D'ANIMAUX

LVII. Moitié de Coq. . . . .	205
LVIII. Pourquoi les chiens se regardent sous la queue. . . . .	211
LIX. Pourquoi les chiens se sentent . . . . .	213
LX. L'origine des puces . . . . .	214
LXI. La chèvre et les sept gars. . . . .	216
LXII. Le loup et le renard . . . . .	219
LXIII. Les petits biquets. . . . .	224
LXIV. Le coq et le renard. . . . .	227
LXV. La petite poulette blanche . . . . .	228
LXVI. Les trois amis . . . . .	233

## IV

## LES FABLIAUX

<i>Les fabliaux</i> . . . . .	241
LXVII. Les moines et le bonhomme. . . . .	242
LXVIII. Le testament de la chienne. . . . .	248
LXIX. Les moines et le corsaire. . . . .	252
LXX. Le prêtre et le tailleur. . . . .	255
LXXI. Le trompeur trompé. . . . .	257
LXXII. Le recteur volé. . . . .	259
LXXIII. La chèvre qui fait sonner les cloches. . . . .	260
LXXIV. La création de la femme . . . . .	263
LXXV. Le meunier en Paradis. . . . .	265
LXXVI. Le diable et le Paradis. . . . .	268
LXXVII. L'enfant de cœur et la fille amoureuse. . . . .	269
LXXVIII. Perrotte et l'enfant de cœur. . . . .	271
LXXIX. Les litanies facétieuses des femmes . . . . .	273
LXXX. Le gros cierge. . . . .	275
LXXXI. Le beurre promis. . . . .	276
LXXXII. Le vieux saint. . . . .	277
LXXXIII. L'extrême-onction . . . . .	278
LXXXIV. Les pénitences . . . . .	282

LXXXV. « Mortifiez votre chair » . . . . .	284
LXXXVI. Le prêtre dans le grenier. . . . .	287
LXXXVII. Le péché qui chante. . . . .	290
LXXXVIII. La bonne femme qui pleure au sermon. . . . .	291
LXXXIX. Le petit garçon de la Ville-Oreu. . . . .	293

## V

## LES SERMONS FACÉTIEUX OU NAIFS

<i>Les sermons facétieux</i> . . . . .	299
XC. Sermon de M. Leherpeux . . . . .	300
XCI. Un prône de carême . . . . .	303
XCH. Le mystère de la Trinité . . . . .	304
XCHH. L'incrédulité de saint Thomas. . . . .	306
XCIV. La pêche miraculeuse. . . . .	308
XCV. La bonne femme aux tripes. . . . .	309
XCVI. Le sermon sur la confession. . . . .	311
XCVII. Le sermon du curé de Lécousse. . . . .	313

---

 IMPRIMERIE CENTRALE DE L'OUEST

36-60, rue de Saumur

LA ROCHE-SUR-YON

(VENDÉE)

## CONTES DE TOUS LES PAYS

---

GUSTAVE KAHN

Contes hollandais . . . . . 1 vol.

---

MARC-MONNIER

Les Contes populaires en Italie . . . . . 1 vol.

---

JEAN REVEL

Contes normands . . . . . 1 vol.

---

JEAN RICHEPIN

Contes espagnols . . . . . 1 vol.

---

PAUL SÉBILLOT

Contes des marins (Les aventures merveilleuses. — Les contes des vents. — Les joyeuses histoires des Jaguens. — Contes facétieux. — Les Diabes et les Revenants. — Fables et petites légendes) . . . . . 1 vol.

Légendes, Croyances et Superstitions de la Mer.  
I. *La Mer et le Rivage*; II. *Les Météores et les Tempêtes.* 2 vol.

---

J. VILBORT

Contes flamands . . . . . 1 vol.

---